Montréal vendredi 11 juin 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 229 80 pages 5 cahiers Ensoleillé, Max. 20 Min. 8 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

MICHAEL SCHUMACHER

LE TROPHÉE HART
L'ANNÉE DE MARTIN ST-LOUIS
SPORTS, PAGE **16**

GRAND PRIX GRAND FORMAT
QUI VOLERA LA VEDETTE? PAGE **1**

RAY CHARLES
1930-2004

LE PÈRE DE LA *SOUL MUSIC* N'EST PLUS

DANIEL LEMAY

Ray Charles, le père de la *soul music*, est mort hier matin au milieu des siens, chez lui à Beverly Hills. Une maladie du foie a emporté le célèbre interprète de *Georgia on my Mind*; il avait 73 ans.

Le pianiste et chanteur aveugle – qui disait avoir autant besoin de musique que d'oxygène – avait reçu une prothèse de la hanche l'hiver dernier et, pour la première fois en 53 ans de carrière, s'était vu obligé d'annuler une portion de sa tournée. Sa dernière l'avait ramené ici en juillet 2003, au Festival international de jazz de Montréal, dont il avait donné le tout premier concert, le mercredi 2 juillet 1980 à la Place des nations.

«Pour moi, Ray Charles a toujours été une statue qui bouge», disait hier André Ménard, le directeur artistique du FIJM. «Il était un des grands symboles de la société noire américaine. Il est venu six fois au Festival et, sauf pour les cheveux blancs, il n'a jamais vraiment changé. Même pas ses lunettes.»

› Voir **RAY CHARLES** en **A6**

SONDAGE EKOS - *LA PRESSE* - *TORONTO STAR*

HARPER EN AVANCE

PCC **33,8%** | PLC **30%** | NPD **18,9%**

› LES CONSERVATEURS PEUVENT ENVISAGER UNE VICTOIRE MAJORITAIRE

› LES LIBÉRAUX ONT PERDU 8 POINTS DEPUIS DEUX SEMAINES

› AU QUÉBEC, LE BLOC OBTIENT UN SCORE SANS PRÉCÉDENT

AU QUÉBEC
BQ **54%**
PLC **22%**

À LIRE, LES TEXTES DE DENIS LESSARD ET VINCENT MARISSAL EN PAGES A2, A3 ET A5

Grand Prix du Canada L'île Notre-Dame ouvre ses portes aux passionnés

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Près de 15 000 passionnés ont envahi l'île Notre-Dame, hier, dans le cadre de la journée portes ouvertes du Grand Prix du Canada, qui faisait un retour après trois ans d'absence. Plusieurs d'entre eux se sont massés devant le paddock de Ferrari, souhaitant sans doute percer le secret des succès de la Scuderia. À lire dans le cahier Sports.

Les villes défusionnées tiendraient des élections dès l'automne

FRANÇOIS CARDINAL

Les anciennes villes qui obtiendront le droit de se défusionner le 20 juin prochain pourraient se lancer en élections beaucoup plus tôt que prévu, soit à l'automne, pour une reconstitution en janvier 2005.

L'idée a fait l'objet de discussions au Conseil des ministres à Québec, a appris *La Presse*.

« Quand tu décides de quitter ta blonde, tu ne veux pas habiter avec elle pendant 18 mois. C'est la même chose pour les villes qui vont défusionner. Une fois le vote gagné, elles vont vouloir voler de leur propres ailes le plus rapidement possible », lance un observateur privilégié de la scène municipale.

L'argument semble avoir fait mouche puisque selon plusieurs sources, l'idée de déclencher des élections anticipées en novembre prochain, plutôt que le 4 novembre 2005, a été lancée en pleine séance du Conseil des ministres. Selon une information non confirmée, c'est le député de Westmount et ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, qui aurait fait une telle suggestion.

Le premier ministre, Jean Charest, et le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, seraient des partisans de cette idée, affirme-t-on.

›Voir **ÉLECTIONS** en **A6**

La Banque Royale paiera-t-elle la gardienne?

STÉPHANE PAQUET

La Banque Royale, qui en a eu plein les bras avec ses problèmes informatiques ces derniers jours, ouvre la porte à une solution inusitée. Elle laisse entendre qu'elle pourrait rembourser des frais autres que financiers encourus par ses clients qui ont dû, par exemple, embaucher une gardienne pour aller faire la file au comptoir de leur institution.

Les frais remboursés vont « aller au-delà des frais bancaires », a dit hier Raymond Chouinard, porte-parole de l'institution. Après avoir réglé les derniers problèmes de ses clients mercredi matin, la plus importante banque au pays, avec ses quelque 10 millions de clients, entre donc dans « la phase du dédommagement ».

Ces remboursements aux clients frustrés vont « coûter certainement cher », a convenu M. Chouinard, sans toutefois pouvoir donner une estimation. « Il est encore beaucoup trop tôt pour faire des hypothèses », a-t-il dit, mentionnant que la banque devait en plus payer les heures supplémentaires de ses employés et les réparations du système informatique.

Du côté de l'organisme de défense Option Consommateurs, le conseil d'administration doit se pencher ce midi sur la question du recours collectif intenté contre la banque. La direction de l'organisme recommande à ses administrateurs de se joindre à la requête devant les tribunaux intentée cette semaine par une cliente de la Royale, Nicole Bergeron.

›Voir **BANQUE** en **A6**

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
« Je ne m'ennuierai pas de Jacques Villeneuve. »
— Le mur du Québec.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 13
Bandes dessinées	AFFAIRES 10
Bridge	AFFAIRES 14
Décès	AFFAIRES 14, 15
Feuilleton	AFFAIRES 10
Forum	A 22, 23
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 8
Mots croisés	AFFAIRES 10 et SPORTS 14
Mot mystère	AFFAIRES 10
Observateur	AFFAIRES 11
Petites annonces	AFFAIRES 11 et AFFAIRES 2

Météo
Ensoleillé, maximum **20**, minimum **8**, plus de détails en page SPORTS **15**

6 21924 98765 1

DU BUREAU DE :
Pierre «Einstein» Laroche
M.B.A., D.A., Ph. D. Détenteur d'un Forfait Latitude

Être futé, ça rapporte. Voici le Forfait Latitude Rapidair MD et le Forfait Latitude pour l'Ouest.
Économisez jusqu'à 30 % sur les vols entre Toronto et Montréal ou Ottawa, ainsi que sur les vols entre Vancouver et Calgary ou Edmonton. Il suffit de vous procurer un livret de 10 ou 20 crédits de vol pour profiter d'économies et de toute la flexibilité de nos tarifs Latitude. Être futé peut vous mener loin. Pour en savoir davantage, visitez **aircanada.com** ou appelez votre agent de voyages.
aircanada.com
3214191
3214191A

ÉLECTIONS 2004

SONDAGE EKOS — *LA PRESSE* — *TORONTO STAR*

Les libéraux s'effondrent

Stephen Harper passe devant Paul Martin

DENIS LESSARD

C'est fait ! Les conservateurs de Stephen Harper ont pris les devants sur les libéraux de Paul Martin. Tout chaud encore, un sondage Ekos annonce une victoire conservatrice qui pourrait même donner un gouvernement majoritaire, sans le Québec.

Dans son enquête, commencée lundi et terminée mercredi auprès de 2117 personnes, la firme d'Ottawa constate que « bien qu'un peu étonnante, la perspective d'un gouvernement conservateur majoritaire se précise ».

Le sondage, réalisé pour *La Presse* et le *Toronto Star,* va plus loin qu'une enquête Ipsos-Reid, qui, terminée mardi, donnait libéraux (32 %) et conservateurs (31 %) à égalité.

Avec l'enquête d'Ekos, dont la marge d'erreur est de 2,1 %, 19 fois sur 20, les conservateurs prennent clairement les devants à l'échelle nationale, passant à 33,8 %, quatre points de plus qu'au précédent sondage Ekos, fin mai.

C'est la catastrophe pour Paul Martin ; son parti tombe à 30 %, huit points de moins qu'à la fin mai, 11 points de moins qu'en avril. Un sondage réalisé cette semaine pour le réseau CPAC indiquait aussi que les conservateurs avaient pris les devants sur les libéraux, avec 37 % d'appuis contre 33 %.

Dans l'ensemble du pays, les Néo-démocrates marquent le pas à 18,9 % contre 18,1 % en mai.

Parmi les gens sondés par Ekos, 13 % se sont décrits comme indécis.

Selon Frank Graves, le président d'Ekos, les opinions ne sont pas encore cristallisées toutefois. « Les appuis sont encore passablement superficiels et peuvent encore bouger énormément », dit-il, un constat qui accroîtra la pression sur les chefs à la veille des débats de lundi et mardi prochain.

« Les appuis sont encore passablement superficiels et peuvent encore bouger énormément. »

Mais, ajoute-t-il, chez les électeurs « à ce moment-ci le désir de signifier leur congédiement aux libéraux dépasse les autres considérations ».

L'appui aux conservateurs parait le plus solide ; 69 % d'entre eux jugent peu probable un changement d'opinion contre 56 % pour les libéraux. Seuls les supporters du Bloc au Québec sont plus déterminés que les tories : 72 % ont définitivement choisi leur camp.

Le sondage constate un net clivage entre les intentions de vote selon le sexe : 33 % des femmes appuient les libéraux contre 30 % les conservateurs. Auparavant, le PLC avait cinq points d'avance chez les femmes, ce qui peut expliquer l'insistance de leurs stratèges sur des questions comme l'avortement. Chez les hommes, l'appui va davantage aux conservateurs, à 38 % contre 28 % aux libéraux.

De plus, constate Andrew Sullivan, vice-président d'Ekos, les sondeurs découvrent un « clivage générationnel » entre les partis. À l'extérieur du Québec, les conservateurs font le plein d'électeurs « grincheux », les *boomers* proches de la retraite, plus sceptiques et inquiets que les électeurs plus jeunes.

En revanche, chez ces mêmes électeurs aussi soucieux de justice sociale, la perspective d'une nette victoire conservatrice peut, une fois dans l'isoloir, augmenter les chances des libéraux et des néo-démocrates.

Désormais, seulement une mince majorité d'électeurs, 52 %, prévoient une victoire libérale — 15 points de moins qu'à la fin mai. Inversement, la proportion des gens qui pensent qu'il est possible que les conservateurs l'emportent a doublé, passant 15 à 31 %.

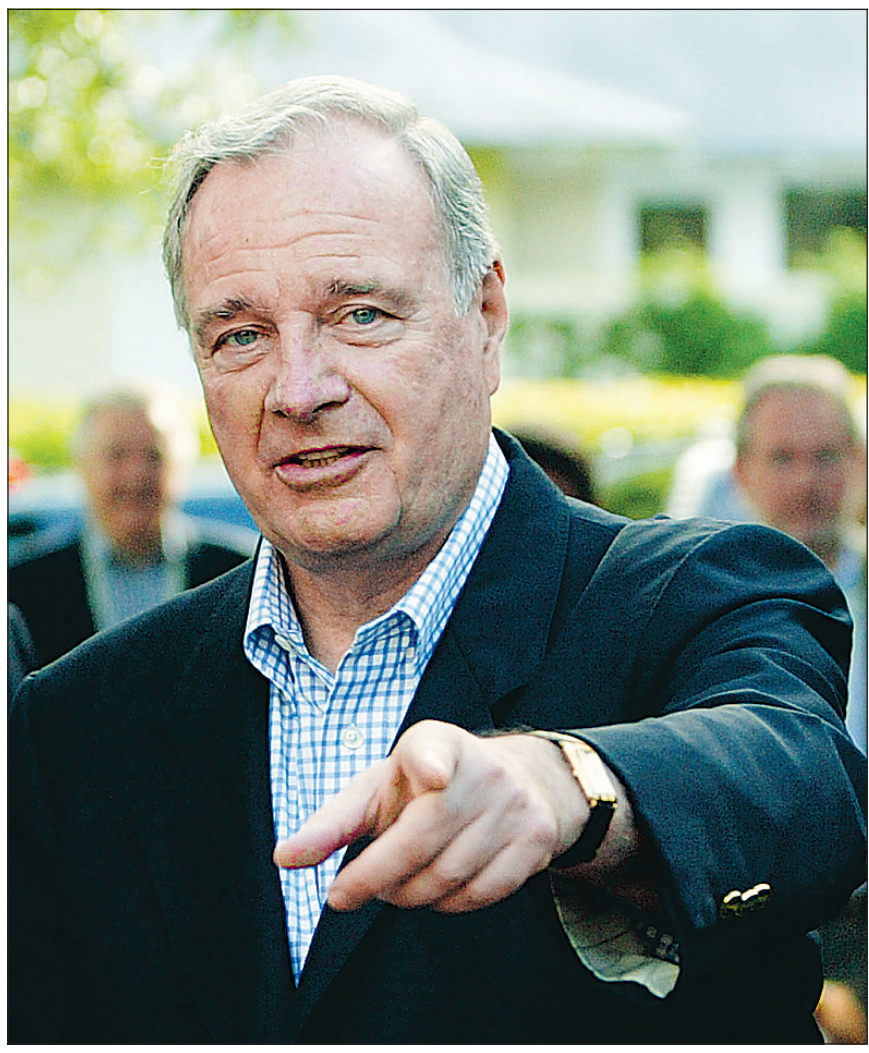

PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

Mauvaise nouvelle pour Paul Martin, « la perspective d'un gouvernement conservateur majoritaire se précise », selon la firme Ekos.

Soutien record pour le Bloc

Au Québec, le Bloc obtient un appui sans précédent. L'électorat québécois compte voter à 54 % pour ce parti contre 22 % pour les libéraux. À son apogée en 1993, le Bloc, alors dirigé par Lucien Bouchard, récoltait 50 % d'intentions de vote à la veille du scrutin qui lui avait permis de faire élire 54 députés et de former l'opposition officielle à Ottawa.

Il faut toutefois tenir compte de l'échantillon restreint du sondage Ekos, qui a interrogé 416 électeurs au Québec, pour une marge d'erreur de 4%.

« À ce moment-ci le désir de signifier leur congédiement aux libéraux dépasse les autres considérations. »

L'Ontario vire au bleu

En Ontario, tout a basculé. Sur ce champ de bataille déterminant des provinces de l'Atlantique et du Québec, si les élections avaient eu lieu mercredi. Ce parti a une avance de 32 points sur les libéraux en Alberta, de 12 en Colombie-Britannique et de 4 dans les Prairies. Les Maritimes restent le seul bastion libéral avec 43 % d'appuis contre 28 % aux conservateurs.

La clé : la participation

La date choisie pour les élections force plus qu'à l'habitude les sondeurs à surveiller le taux de participation au scrutin. Or, Ekos constate que 68 % des Canadiens se disent « absolument certains » d'aller voter. Quelque 17% disent qu'ils se présenteront « très probablement » aux urnes, et 10 % estiment « assez probable » qu'ils aillent voter. Chez ceux qui sont sûrs de voter, les conservateurs sont favorisés ; 74 % de leurs supporters sont convaincus d'être au rendez-vous du 28 juin, comme 67 % des libéraux et 64 % des bloquistes.

Le Bloc, qui compte beaucoup sur l'appui des jeunes, fait face à une autre incertitude ; chez les moins de 25 ans, un citoyen sur deux seulement est absolument certain d'aller voter.

Avec la chute des libéraux, 69 % des gens prévoient un gouvernement minoritaire, 8 points de plus qu'à la fin mai. Aussi, 26 % des gens croient qu'un gouvernement libéral minoritaire serait dans le meilleur intérêt du Canada. Autant (25 %) penchent pour un gouvernement Harper majoritaire.

Un gouvernement Martin majoritaire serait l'idéal de 21 % des gens et 19 % pensent qu'un gouvernement tory minoritaire serait bénéfique au Canada.

PHOTO FRANÇOIS ROY, PC

Avec 54% des intentions de vote au Québec, le parti de Gilles Duceppe recueille un appui inégalé dans l'histoire de la formation souverainiste.

De héros à zéros

Au Québec, les libéraux goûtent à la colère des électeurs

DENIS LESSARD

Plus rapidement au Québec que partout ailleurs au Canada, les libéraux de Paul Martin sont passés « de héros à zéros ».

« Le désir de punir Paul Martin et le Parti libéral est très élevé au Québec », constate Ekos, dont le sondage indique que pour 55 % des Québécois, les libéraux « ne méritent pas d'être réélus ».

Sur un échantillon de 416 Québécois, Ekos constate que les libéraux obtiennent 22 % des intentions de vote contre 54 % pour le Bloc québécois. Les conservateurs ne peuvent espérer gagner un siège, avec seulement 13 % des voix, tandis que le Nouveau Parti démocratique obtient un maigre 8 %.

« Pour le moment, les Québécois semblent mettre de côté les inquiétudes quant au programme social de M. Harper, peut être parce qu'ils pensent que le Bloc va protéger leurs droits sociaux », interprète Frank Graves, le président d'Ekos.

Déçus des libéraux, dans la foulée du scandale des commandites, les Québécois continuent de tourner le dos au PLC, « une perspective particulièrement sombre » pour Paul Martin, constate M. Graves.

Seule note sombre pour le Bloc, leurs appuis sont concentrés chez les jeunes et les moins fortunés qui, traditionnellement, sont les moins enclins à voter.

Tandis que 62 % des Québécois se disent absolument certains d'aller voter, seulement 44 % des moins de 25 ans affichent la même assurance.

Chez les moins de 25 ans, le Bloc fait 60 % d'intentions de vote contre 17 % aux libéraux.

Seule note sombre pour le Bloc, leurs appuis sont concentrés chez les jeunes et les moins fortunés qui, traditionnellement, sont les moins enclins à voter.

Chez les retraités, une personne sur deux appuie le Bloc tandis qu'une sur trois se propose de voter libéral.

Les libéraux ne sont parvenus à retenir que 52 % de leurs électeurs de novembre 2000. En effet, 43 % de ceux qui avaient voté libéral lors de ce scrutin se répartissent désormais également entre le Bloc et le Parti conservateur.

Le Bloc, lui, fait le plein de ses appuis d'il y a quatre ans ; 82 % comptent appuyer à nouveau le parti de Gilles Duceppe et 8,5 % passeront aux conservateurs.

Le vote libéral parait aussi moins cristallisé au Québec, alors que 72 % des bloquistes disent qu'ils ne changeront pas d'opinion, mais seulement 47 % des libéraux sont aussi déterminés.

Un libéral sur cinq soutient qu'il est possible qu'il change d'avis.

Quand on leur demande leur second choix, les libéraux optent pour les conservateurs à 23 % et pour le Bloc à 14 %.

Les conservateurs québécois se partageraient également entre les libéraux et les bloquiste s'ils avaient à faire un second choix.

Les Bloquistes eux iraient plus volontiers au Parti conservateur ou au NPD. Le quart d'entre eux donne le PLC comme second choix.

Pas moins de 48 % des Québécois prédisent que le prochain gouvernement sera libéral, 20 points de plus que ceux qui prévoient une victoire de Stephen Harper.

Trois Québécois sur quatre prédisent que le prochain gouvernement sera minoritaire — 82 % des supporters du Bloc sont de cet avis.

AUTRES TEXTES

La chronique de Vincent Marissal en page A5

Toute l'actualité électorale, pages A13 à A19

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

3231564

ÉLECTIONS 2004

* Intentions de vote combinées de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur jusqu'en décembre 2003.

PHOTO GETTY IMAGES

Irez-vous voter le 28 juin ?

	Oui, absolument	Très probable	Assez probable	Peu probable	Non
National	68%	17%	10%	3%	3%
PLC	67%	20%	9%	2%	2%
PCC	74%	15%	9%	1%	1%
NPD	71%	17%	9%	2%	1%
BLOC	64%	14%	15%	3%	3%
Indécis	61%	15%	11%	6%	6%

Pensez-vous que le prochain gouvernement sera minoritaire ou majoritaire ?

Minoritaire	Majoritaire	Sans opinion
69%	26%	5%

Pourriez-vous encore changer d'avis d'ici le jour du scrutin ?

	Très probable	Possible	Peu probable	Sans opinion
Tous les partis confondus	17%	21%	60%	2%
PLC	20%	22%	56%	1%
PCC	13%	18%	69%	–
NPD	15%	24%	59%	1%
BLOC	10%	17%	72%	1%

INTENTIONS DE VOTE SELON LES RÉGIONS

Si des élections avaient lieu demain, pour quel parti voteriez-vous ?

	Colombie-Britannique	Alberta	Prairies	Ontario	Québec	Provinces maritimes
PLC	29%	25%	32%	34%	22%	43%
PCC	41%	57%	36%	38%	13%	28%
NPD	26%	14%	28%	21%	8%	25%
BLOC	0%	0%	0%	0%	54%	0%
VERTS	5%	4%	3%	6%	3%	4%

INTENTIONS DE VOTE SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Si des élections avaient lieu demain, pour quel parti voteriez-vous ?

	Hommes	Femmes	18-25 ans	25-44	45-64	65 ans et+
PLC	28%	33%	29%	30%	29%	34%
PCC	38%	30%	22%	32%	38%	43%
NPD	19%	19%	25%	22%	16%	12%
BLOC	12%	13%	14%	13%	13%	8%
VERTS	4%	5%	10%	4%	4%	3%

SECOND CHOIX

Si vous changiez d'avis, quel parti serait votre second choix ?

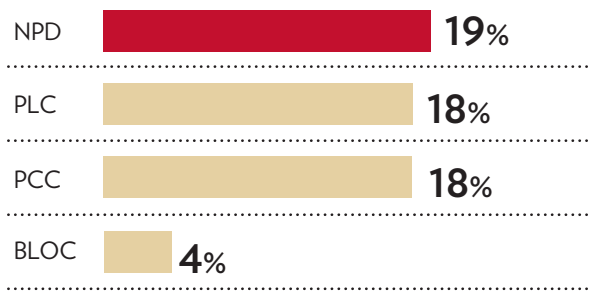

Sans tenir compte de votre opinion personnelle, quel parti devrait l'emporter, le 28 juin ?

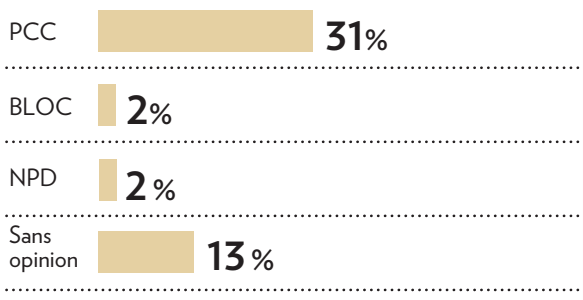

Quel serait le meilleur scénario pour le pays ?

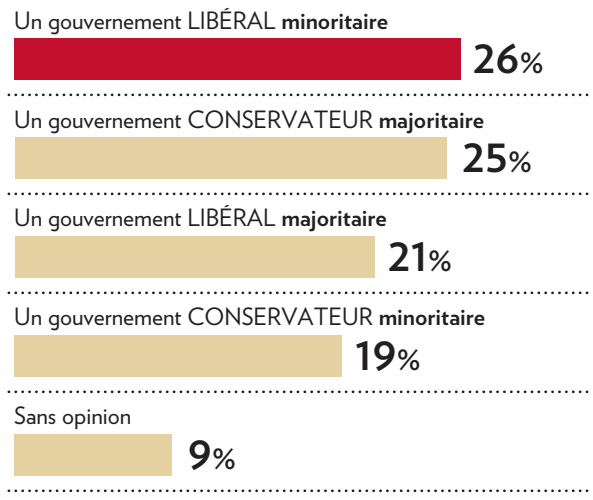

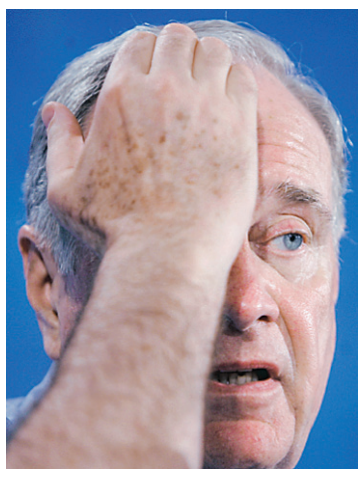

PHOTO REUTERS

MÉTHODOLOGIE: Ces données découlent d'appels téléphoniques effectués entre le 7 et le 9 juin 2004 auprès de 2117 Canadiens âgés de 18 ans et plus. La marge d'erreur est de 2,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

PHOTO CHUCK STOODY, PC

D'après le politologue Pierre Drouilly, le NPD de Jack Layton est en voie de remporter l'élection dans 21 circonscriptions, soit huit de plus qu'en 2000.

SELON LE POLITOLOGUE PIERRE DROUILLY

Retour à 1993 au Québec

DENIS LESSARD

Les prochaines élections fédérales vont remettre les pendules à l'heure au Québec... à l'heure du 25 octobre 1993, prédit Pierre Drouilly, politologue de l'Université du Québec à Montréal.

Pour *La Presse*, M. Drouilly utilise les données du dernier sondage Ekos afin de prédire le nombre de circonscriptions remportées par les différents partis

Selon lui, le Bloc aurait remporté 57 sièges contre 18 aux libéraux au Québec si les élections avaient eu lieu cette semaine.

Aucune percée n'est prévisible pour les conservateurs ou les néo-démocrates dans la province.

Hormis les députés libéraux de Montréal, seulement quatre autres survivraient au scrutin de la fin juin, ceux de Brossard, Laval-les-Îles, Hull et Pontiac.

Ces scores ont clairement un air de déjà vu ; en 1993, le Bloc avait remporté 54 des 75 sièges que compte le Québec.

Les troupes de Jean Chrétien n'avaient obtenu que 19 sièges.

Un conservateur et un indépendant avaient été élus.

Pour sa simulation, Pierre Drouilly accorde les deux tiers des indécis aux libéraux au Québec et présume qu'aucun non-francophone n'appuie le Bloc.

Un gouvernement conservateur minotaire

Dans l'ensemble du Canada aussi on remontera dans le temps : jusqu'au 22 mai 1979.

Si les intentions de vote exprimées dans le sondage Ekos se traduisaient en vote, le 28 juin, les Canadiens éliraient un gouvernement conservateur minoritaire, avec 134 députés, soit trop peu pour détenir la majorité en Chambre.

Pour ce faire, un parti doit détenir 155 des 308 sièges.

En 1979, Joe Clark avait obtenu 136 sièges, mais la carte électorale canadienne comptait alors 301 circonscriptions.

PROJECTION DU SONDAGE EKOS

	PLC	PC	NPD	BQ	Total
Maritimes	19	9	4	–	32
Québec	18	–	–	57	75
Ontario	42	58	6	–	106
Prairies	7	13	8	–	28
Alberta	2	26	–	–	28
BC/Yukon/ T.N.O.	8	28	3	–	39
Canada	106	134	21	57	308

Stephen Harper ferait néanmoins des gains appréciables en Ontario, où son parti récolterait 58 sièges. Bonne récolte aussi en Alberta, avec 26 sièges.

Paul Martin ferait élire 42 députés sur 103 en Ontario, alors qu'il en détient actuellement l'immense majorité.

Le NPD de Jack Layton ferait quant à lui élire 21 députés, dont six en Ontario et quatre dans les provinces de l'Atlantique.

ACTUALITÉS

FOYERS PRIVÉS POUR PERSONNES ÂGÉES

Québec exigera des accréditations

ANDRÉ NOËL

Le gouvernement s'apprête à exiger une accréditation des foyers privés pour personnes âgées, a annoncé hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard. Actuellement, n'importe qui peut ouvrir une résidence pour retraités sans demander de permis.

M. Couillard a fait cette annonce en réponse à une question posée par Louise Harel, critique du Parti québécois en matière de santé. Mme Harel a cité une enquête de *La Presse* révélant que presque aucun des 2400 foyers pour retraités — où se trouvent 80 000 personnes âgées — n'a de permis du ministère de la Santé.

Quand le gouvernement va-t-il exiger de tel permis, lui qui « favorise l'hébergement privé pour personnes âgées » et alors « que s'ouvrent de plus en plus de résidences privées sans permis » ? a demandé Mme Harel.

« Nous savons que le registre mis en place ne suffit pas à vérifier la qualité des services donnés à la résidence privée », a reconnu M. Couillard, en faisant référence aux inventaires des établissements réalisés par les anciennes régies régionales de la santé (devenues des agences). « Il faut aller plus loin, notamment dans un mécanisme d'accréditation des résidences privées, notamment dans le fait d'étendre les pouvoirs du protecteur des usagers pour y avoir accès. Ceci est en marche. »

Le ministre a dit qu'il avait l'intention de déposer un projet de loi à cet effet dès l'automne. Voilà une réforme que réclame aussi la protectrice des usagers, Lise Denis. Mme Harel a dit que le projet de loi tardait. En attendant, que devrait faire Mme Denis avec la plainte déposée par la fille d'un patient de la résidence Le Monaco, qui est mort après une chute ? a demandé la député.

« Il serait risqué de commenter un cas particulier, d'autant plus qu'une enquête est en cours ou va être en cours au niveau de ce cas spécifique, a répondu le ministre. Je répète que nous avons l'intention... d'étendre les pouvoirs de la protectrice des usagers de façon à lui donner accès aux résidences privées. »

M. Couillard a ajouté qu'il croyait que la protectrice des usagers réussira à faire enquête dans

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a exprimé son intention de déposer un projet de loi dès l'automne.

la résidence Le Monaco, même si elle n'a pas le pouvoir d'obliger le propriétaire — le réseau Allegro — à accueillir les enquêteurs.

« Je suppose qu'une enquête va être déclenchée localement, a-t-il dit. Ce n'est pas un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, et je suis persuadé que la famille voudra que toute la lumière soit faite sur cet incident. »

« Un flou dans la loi »

Le ministre a insisté sur la nécessité de « déployer beaucoup plus d'efforts pour encadrer l'hébergement des personnes âgées et leur offrir de multiples solutions, en passant par les soins à domicile jusqu'en hébergement en institution dans des bonnes conditions, et la meilleure qualité de vie possible. »

Pressé de questions par Mme Harel, M. Couillard a reconnu qu'« il y a un flou dans la loi » au chapitre de l'inspection des résidences privées. Il a l'intention d'aller « beaucoup plus loin » dans « l'amélioration des services dans les résidences privées et du monitoring de la qualité de ces services ». Le ministre veut aussi amender un projet de loi présenté l'automne dernier pour accroître l'indépendance du futur commissaire à la santé.

EN BREF

Une chasse aux sorcières entreprise par le ministre Audet?

L'opposition officielle pense que le ministre Michel Audet « va trop loin » en refusant une subvention au Groupe Énergie présidé par l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime, prétextant qu'il s'agit d'un « ami » de l'ancien gouvernement. Le député péquiste de Saint-Maurice, Claude Pinard, soutient que les projets démarrés par le Groupe Énergie en Mauricie sont les bienvenus dans cette région qui souffre d'un haut taux de chômage. Groupe Énergie a créé une soixantaine d'emplois malgré une promesse d'en créer 1200 en trois ans contre une subvention de 4 millions de dollars. Le député Pinard explique que le travail n'est pas terminé et qu'il est appuyé par des organismes comme Hydro-Québec et l'UQTR. « M. Audet a été sous-ministre de M. Duhaime dans les années 80, pourquoi le critique-t-il autant ? S'il faut demander la démission de M. Duhaime, je vais le faire, mais Groupe Énergie n'est pas un repaire d'amis du PQ, comme le dit le ministre. »

La Presse

VINCENT MARISSAL

Si la tendance se maintient...

En analysant les résultats du plus récent sondage national, les libéraux pourront toujours se consoler en se disant qu'une majorité de Canadiens (52 %) pensent encore que ce sont eux qui formeront le prochain gouvernement. Un gouvernement minoritaire, ajoutent les électeurs sondés par Ekos, mais au point où en sont les libéraux, ils seraient ravis de ce résultat.

Là s'arrêtent toutefois les « bonnes » nouvelles pour les troupes de Paul Martin. Parce qu'en étudiant les intentions de vote, ils constateront d'abord qu'ils continuent de reculer partout, surtout au Québec, où ils risquent maintenant l'humiliation totale, et en Ontario, la province qui fait et défait les gouvernements fédéraux.

L'omniprésent sentiment de panique observé cette semaine chez les libéraux du Grand Toronto était bel et bien fondé. L'Ontario, qui a donné à Jean Chrétien trois gouvernements majoritaires en 1993, 1997 et 2000, est en train de virer au bleu. Avec une avance de quatre points, et avec le NPD qui gruge le vote libéral sur le flanc gauche, les conservateurs peuvent espérer, si la tendance se maintient, prendre une majorité des 106 circonscriptions ontariennes et, donc, former le prochain gouvernement (minoritaire). Plus inquiétant encore pour les libéraux, ce sondage confirme la lente mais constante remontée des troupes de Stephen Harper. Le sondage démontre le désir de changement des électeurs, c'est évident, et il confirme la théorie selon laquelle les gouvernements sortants perdent du terrain pendant les campagnes électorales. Paul Martin a voulu défier les lois de la physique électorale, il paye aujourd'hui le fort prix pour ce pari risqué.

Les premiers signes de panique observés depuis deux semaines au Québec et en Ontario risquent de se transformer, à moins de 18 jours du jour J, en mouvement généralisé.

Au départ, le plan libéral était pourtant simple (et apparemment efficace) : Paul Martin, le chef le plus populaire et le plus respecté, serait au centre de la campagne. Premier échec pour les stratèges libéraux. L'aura de Paul Martin a fondu. Pour les candidats libéraux, c'est maintenant du chacun pour soi. Sauvez votre peau si vous le pouvez encore, mais n'attendez rien du « national ». « Les gens ne nous parlent jamais de Paul Martin ou alors ils en parlent pour le critiquer, résumait cette semaine un organisateur libéral. Il n'est plus un atout, c'est évident. »

L'ironie est d'une profonde cruauté pour les candidats libéraux : pendant des années, ils ont fait campagne en se faisant dire par les électeurs qu'ils attendaient impatiemment que Jean Chrétien cède sa place à Paul Martin. Maintenant qu'il est là, les électeurs le rejettent aussi.

Comme la stratégie « tout le monde aime Paul Martin » n'a pas fonctionné, les penseurs du *war room* libéral ont adopté l'approche « sauvez les valeurs canadiennes, rejetez Stephen Harper ». Deuxième échec.

Les libéraux, avec l'aide des médias en manque de controverses électorales, ont lancé sur la place publique suffisamment de pelures de banane (bilinguisme, mariage gai, avortement) pour faire trébucher Harper, mais force est de constater qu'il est toujours debout. Les libéraux n'y arrivent pas, tout simplement parce que Paul Martin n'est pas lui-même très convaincant en ces matières. En particulier sur le mariage gai, une question avec laquelle il tergiverse depuis des mois.

Au Québec, les libéraux reprochent indirectement aux Québécois de donner les clés du 24 Sussex aux conservateurs. Cette stratégie désespérée cache surtout l'échec des libéraux à garder leur base en Ontario et l'incapacité de Paul Martin à convaincre les Québécois qu'il représente vraiment le changement par rapport au régime Chrétien.

L'omniprésent sentiment de panique observé cette semaine chez les libéraux du Grand Toronto était bel et bien fondé. L'Ontario, qui a donné à Jean Chrétien trois gouvernements majoritaires en 1993, 1997 et 2000, est en train de virer au bleu.

C'est Stéphane Dion qui le dit : « Le nombre d'électeurs stratégiques n'est jamais très élevé dans une élection, c'est une erreur de leur dire : si tu votes pour l'un, tu fais élire l'autre. Il faut d'abord donner aux électeurs des raisons de nous élire plutôt que de leur dire pourquoi ne pas voter pour les autres. »

Cela dit, la campagne n'est pas finie (c'est devenu le mantra des libéraux ces jours-ci) et l'avance des conservateurs est bien mince. En ce moment, les stratèges de Stephen Harper s'inquiètent plus du NPD que des libéraux (en Ontario, évidemment). Les conservateurs aiment bien le NPD entre 20 et 25 %, puisqu'il prend des votes aux libéraux. Dans une lutte à trois, la division du vote centre, centre-gauche entre le Parti libéral et le NPD favorise le PC.

Pour la suite de la campagne, Stephen Harper aimerait bien pouvoir parler d'autre chose que d'avortement ou de mariage gai. « Chaque fois que nous allons sur le terrain des enjeux sociaux, on a deux prises contre nous, confie un haut stratège du chef conservateur. Pour le moment, Stephen protège bien le marbre, mais on a bien hâte de parler d'autre chose. »

Quant au chef du NPD, Jack Layton, il est pris entre deux feux. Si son parti monte trop, il récolte un beau succès d'estime, mais il permet aux conservateurs de passer. Donc, *bye bye* balance du pouvoir dans un gouvernement libéral minoritaire. Par contre, si le NPD perd trop de plumes, il se retrouve de nouveau marginalisé en termes de nombre de sièges.

Et Gilles Duceppe ? Ah oui, Gilles Duceppe. On l'oublie presque tellement il ne fait pas campagne. Pas besoin d'ailleurs, les déboires libéraux « font la *job* » à sa place. Par souci de transparence, il devra néanmoins expliquer s'il partage l'opinion de ses députés Plamondon, Rocheleau et Bachand, selon qui l'élection d'un gouvernement conservateur avec balance du pouvoir au Bloc serait un tremplin pour la souveraineté. Après tout, c'est bien lui qui dit depuis le début de cette campagne que l'on ne vote pas pour la souveraineté du Québec dans une élection fédérale.

Et Paul Martin ? Comment renverser la vapeur ? Faire campagne pourrait être un bon début, puisque nous sommes, justement, en campagne électorale. M. Martin passe beaucoup de temps ces jours-ci à occuper ses fonctions de premier ministre à l'étranger ou à se reposer au 24 Sussex, deux activités dont il sera privé le 29 juin s'il ne donne pas un grand coup de barre à sa campagne.

M. Martin, qui sera à Montréal ce matin, n'a pas rencontré un seul électeur, pas un seul candidat, n'a pas visité une seule circonscription cette semaine. Son autocar de campagne est resté au garage et son avion, cloué au sol à Ottawa. Hier, pendant que ses adversaires sillonnaient le pays, il se remettait chez lui de ses voyages en Normandie et au G8 en Géorgie et se préparait aux débats des chefs qui auront lieu dans quatre jours. Drôle de campagne pour quelqu'un qui est en train de perdre le pouvoir.

Il semble que tout cela faisait partie d'une stratégie songée. Convaincus que les médias allaient les « planter » de toute façon, quoi qu'ils fassent, les stratèges de Paul Martin ont décidé de prendre une pause, espérant ainsi que toute l'attention des journalistes écraserait Stephen Harper.

Perspicace, mais Paul Martin vient de perdre une semaine de campagne. Et il n'en reste plus que deux.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca

PHOTO STEVE DESCHENES, PC ©

Pierre Reid, ministre de l'Éducation du Québec.

Le ministre Reid propose des cégeps à géométrie variable

MARIE ALLARD

Tels 48 petites universités disséminées partout dans la province, les cégeps pourraient bientôt établir leurs programmes, délivrer leurs diplômes et offrir d'autres matières obligatoires que le français, l'anglais, l'éducation physique ou la philosophie, selon ce qu'a indiqué hier Pierre Reid, le ministre de l'Éducation.

« Il y a là un vaste chantier, parmi les plus structurants pour la configuration de l'avenir, a-t-il dit en clôture du Forum sur l'avenir du collégial, qui avait lieu à Québec. C'est sans doute un cap de maturité à franchir. »

Seule la formation préuniversitaire, que les commissions scolaires et les universités proposaient de remplacer par une sixième année de secondaire et une quatrième année de baccalauréat, sort à peu près indemne de ce qui s'annonce comme étant une nouvelle réforme des cégeps. « Nous n'imposerons pas à des collèges d'enlever le préuniversitaire si ce n'est pas ce qu'ils veulent », a assuré le ministre Reid. Certaines régions pourraient cependant voir des avantages à un nouvel aménagement de l'offre de services éducatifs sur leur territoire, a-t-il précisé.

Pas question, par contre, de laisser la formation professionnelle (actuellement offerte au secondaire) et la formation technique (offerte au cégep) continuer d'exister chacune de leur côté. « Autant le dire tout de suite, le match nul du statu quo n'est pas une option envisageable », a dit M. Reid. Il faut plutôt faire une jonction, malgré les « sérieuses divergences » que le ministre a observées.

« La réflexion qu'on a faite depuis trois ans et demi a porté ses fruits », a commenté Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, qui a vu la majorité de ses propositions retenues. « Évidemment, on est très contents des pistes évoquées. »

Au total, le ministre Reid a énuméré sept « pistes d'évolution prometteuses » pour les cégeps. Il est bien sûr question d'une plus grande autonomie, mais aussi d'une spécialisation des collèges, d'une rationalisation devant assurer leur avenir en région, d'une gestion plus souple des parcours des élèves, d'une formation générale obligatoire plus variée, d'un nouveau mode de gouvernance et de liens renforcés entre les différents ordres d'enseignement.

Soulignant la baisse démographique que connaît le Québec et la précarité de ses finances publiques, M. Reid a dit chercher des solutions originales aux problèmes des cégeps. « On ne pourra pas passer à travers les prochaines années, si la seule solution est de toujours mettre plus d'argent », a-t-il averti.

Pierre Lucier, président de la Conférence des recteurs et des principaux d'université du Québec (CREPUQ), a souligné l'ouverture du ministre. « Il veut impliquer tout le monde, les collèges mais aussi les universités et les commissions scolaires, ce qui était important pour nous », a-t-il dit.

Le discours de M. Reid n'a toutefois pas plu aux étudiants et membres du personnel des cégeps, qui lui promettent un automne chaud. « On a le sentiment que le ministre s'en va vers une décentralisation et ça nous fait vraiment peur », a indiqué Julie Bouchard, présidente de la Fédération étudiante collégiale (FECQ).

« Ça va être un système d'éducation à géométrie variable, avec des difficultés d'accès, particulièrement en région, a déploré Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. C'est assez dramatique. »

« Nous sommes très, très, très, très déçus, a corroboré Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec. Où s'en va-t-on avec tout ça ? Ça va ressembler à quoi ? On va avoir des cégeps qui vont faire du primaire dans certains coins de la province et de l'alphabétisation ou de l'université dans d'autres ? »

Après un été « d'intense réflexion », le ministre Reid présentera plus en détail ses propositions à l'automne. « S'il s'agit de choix impliquant des modifications législatives et réglementaires, le processus comportera ses phases habituelles de consultation et de discussion », a-t-il précisé.

« *Ici votre Commandant.* »

Commandant Don Johnson (B-747)
Président de l'APAC

Grâce à l'investissement et au dévouement continus de centaines de fournisseurs et de partenaires, et de milliers d'employés, l'Association des pilotes d'Air Canada (l'APAC) et ses membres pilotes professionnels croient au succès à long terme d'Air Canada.

Acteur clé dans le processus de restructuration, l'APAC est non seulement convaincue qu'Air Canada survivra, mais qu'elle prospérera tout en demeurant un transporteur sûr, sain et rentable. Nous continuerons de vous emmener à destination et de vous ramener à la maison en toute sécurité.

Au moment de planifier votre prochain voyage d'affaires ou d'agrément, soyez assuré que vous pourrez compter sur Air Canada et ses pilotes.

Merci de choisir Air Canada.

ACPA
APAC

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.votrecommandant.ca

3235175A

3235177

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

Le pouls des électeurs
Pour les amateurs de politique, nous dévoilerons demain les résultats d'un nouveau sondage CROP, sur les intentions de vote des Québécois au fédéral. En outre, nous révélerons la deuxième partie de notre sondage EKOS qui a recueilli l'opinion de 2000 Canadiens sur les élections du 28 juin.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

La fièvre du Grand Prix du Canada!
cyberpresse.ca/f1

Le match Expos-Mariners en direct à 22 h 05
cyberpresse.ca/baseball

La campagne électorale fédérale
cyberpresse.ca/elections

POUR JOINDRE LA PRESSE
La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Les villes défusionnées tiendraient des élections dès l'automne

ÉLECTIONS
suite de la page A1

Ces dernières semaines, des membres des deux cabinets auraient même pressenti certaines personnes pour qu'elles fassent partie des futurs comités de transition de Montréal et de Longueuil tout en leur précisant que leur mandat se terminerait en décembre 2004 plutôt qu'en décembre 2005.

Aucune décision formelle n'a cependant été prise, précise-t-on. « Il y aurait des difficultés inhérentes à une telle décision et il faut voir à quel point c'est faisable », confie une source dans le monde municipal.

Précisons que MM. Charest et Chagnon n'ont pas voulu commenter les informations de *La Presse*, hier. « Les discussions au Conseil des ministres sont de nature confidentielle », a indiqué l'attaché de presse de M. Chagnon, Daniel Thibault.

Hier, lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, le ministre Fournier a ouvert la porte à d'éventuelles élections anticipées. À une question de la députée péquiste Diane Lemieux, M. Fournier a répondu : « On va d'abord laisser les gens faire leur choix, on va regarder les résultats. » « Pour la suite des choses, a-t-il ajouté, le comité de transition nous amène jusqu'à une élection en novembre 2005 pour prendre force le 1er janvier 2006 — c'est une éventualité qui est envisagée dans la loi —, à moins qu'il y ait, dans certains cas, la possibilité d'agir plus rapidement. Si c'est le cas, on va agir plus rapidement. »

Lors du dépôt du projet de loi sur les défusions, le ministre Fournier avait en effet indiqué que les élections des nouveaux maires des anciennes villes se ferait en même temps que tous les autres scrutins municipaux, en novembre 2005. Or selon nos vérifications, cette date n'est pas inscrite dans la loi, ce qui permettrait au gouvernement de devancer facilement l'échéance.

Même chose pour les comités de transition, dont M. Fournier disait qu'ils auraient 18 mois pour faciliter la reconstitution des villes. Rien n'étant inscrit dans la loi à cet effet, le gouvernement Charest peut dès maintenant raccourcir leur mandat.

Les comités de transition devront faire le partage des biens et des ressources humaines, notamment, entre les villes reconstituées et les villes résiduelles. Après une victoire du Oui au référendum sur la défusion municipale, le comité s'assurera également que les deux villes continuent de constituer une agglomération.

« Ce n'est un secret pour personne que le gouvernement souhaite que tout ce dossier soit en arrière de lui, confie-t-on. Il ne faut pas oublier qu'une reconstitution des villes dans deux ans ferait traîner le dossier jusqu'en 2006, soit à une date très proche des élections provinciales. »

Peter Trent, ancien maire de Westmount et leader défusionniste, jure ne pas avoir fait de représentations pour rapprocher la date des élections. Il dit tout au plus avoir discuté de cette idée « intéressante » avec son collègue de Saint-Laurent, l'ancien maire Bernard Paquet. « C'est facile de défendre une telle idée parce que la grande Ville de Montréal va être ingérable pendant les 18 mois de transition », croit-il.

Du côté des grandes villes, l'idée ne déplaît pas non plus. Sous le couvert de l'anonymat, plusieurs ont indiqué que cette idée avant l'avantage de permettre à tous de mettre rapidement le dossier des défusions en arrière.

— Avec la collaboration de Mario Cloutier.

Le père de la *soul music* n'est plus

RAY CHARLES
suite de la page A1

« Quand on annonçait sa venue, au début des années 90, plusieurs parlaient de routine, mais il reste que peu d'artistes ont su maintenir pendant si longtemps une telle force d'attraction. L'an passé encore, il a fait deux soirs... » À Paris, André Ménard avait entendu Ray Charles dans un contexte symphonique, une proposition que son gérant Joe Adams — « dur avec les producteurs » — a toujours refusée au FIJM. « Maintenant, on est condamné aux regrets, mais *Georgia* avec des vraies cordes, mon ami... »

La Géorgie était le berceau de Ray Charles et il y est toujours resté attaché. *Georgia, Georgia, the whole day through / Just an old sweet song keeps Georgia on my mind*. Des centaines de chanteurs ont interprété cette chanson (Stuart Gorrell /Hoagy Carmichael, 1931) devenue l'hymne officiel de l'État en 1979, bien après que Ray Charles l'eut fait connaître mondialement. Ici les rockers au coeur tendre se souviennent encore de l'interprétation qu'en faisait Gerry Boulet, le coyote. Et Garou, une autre voix de cendres, la chantait encore cette semaine. En Pologne... « Un groupe de làbas, Budka Sulfera, nous racontait le chanteur hier, un peu l'équivalent d'Offenbach, fête ses 30 ans et ils m'ont invité spécialement pour chanter *Georgia*. En direct à la télé (devant sept millions et demi de Polonais). Après, j'ai invité le gars de Budka à venir la chanter avec moi, dans mon show à Varsovie. Cette toune-là est magique. »

PHOTO ARCHIVES AP

Pour le chanteur Garou, Ray Charles, que l'on voit sur cette photo prise lors d'un concert en 1979, était « la voix soul qu'on entend sourire ».

Pour Garou, qui a fait ses gammes dans les clubs de Magog, Ray Charles était « la voix soul qu'on entend sourire ». « Quand j'ai commencé, à 19 ans, je *twistais* un peu ma voix pour chanter comme lui... Aidé aussi par toutes les affaires qu'on trouve dans les bars. Comme le Sortilège, un mix whisky-sirop d'érable. Quand on faisait *Notre-Dame de Paris*, à Paris, Ray Charles avait pris la place pour un soir et j'avais laissé un Sortilège dans sa loge. Il avait aimé le goût... Sa compagne m'avait appelé me disant qu'il fallait que je le rencontre. C'est drôle, j'ai toujours pensé que j'allais serrer la main de Ray Charles, mais ça ne se fera pas... »

Les orphelins sont nombreux... On appelle Ray Charles le père de la musique soul parce qu'il a été le premier, il y a 50 ans, à abaisser les barrières entre les différents styles de musique chantée : blues, R & B, country et gospel . « Il a mis les mots du diable dans les chants gospel », disait Jerry Wexler, qui avait réalisé *What I'd Say*, le premier *hit* international du « Génie », en 1959.

« Oui, pour plusieurs, cela confinait au blasphème », se rappelait hier Trevor Payne, le fondateur et directeur de la Montreal Jubilation Gospel Choir. Et un « obsédé » avoué de Ray Charles. « Ce mariage de chants sacrés et de paroles profanes a d'ailleurs retardé l'essor de sa carrière. Dans les années 50, les Noirs qui sortaient dans les clubs le samedi soir, pour s'amuser, ne voulaient pas entendre la même musique que le dimanche matin à l'église.

« Mais Ray Charles a influencé tant les Blancs que les Noirs : Elvis et les Beatles ont repris *I Got a Woman*, son premier succès sur Atlantic, en 1954. » À l'époque plusieurs stations de radio des États-Unis avaient boycotté la chanson, trouvant par trop lascifs les gémissements harmoniques des Raelettes, des dames que le chanteur n'a jamais vues mais qu'il savait belles.

Ouais, j'ai cette femme à l'aut'bout de la ville / Et elle me fait des bonnes choses, oh ! oh ! yeah !

AUTRE TEXTE
Le « Génie » n'est plus, page une du cahier Arts et spectacles

La Banque Royale paiera-t-elle la gardienne?

BANQUE
suite de la page A1

Déjà hier, la conseillère juridique d'Option Consommateurs, Jannick Desforges, recommandait aux clients frustrés de « garder toute preuve de dommages, que ce soit des coupons de taxi ou des preuves d'heures de travail coupées ».

Le recours collectif, lancé par le bureau d'avocats Sylvestre, Charbonneau, Fafard, ne couvre pour l'instant que les clients du Québec, mais la situation pourrait changer rapidement. L'avocat Normand Painchaud dit avoir reçu « pas mal de courriels de l'extérieur de la province » ces derniers jours. L'avocat est en contact avec « un partenaire potentiel de Toronto » qui pourrait lui aussi lancer un tel recours à l'extérieur du Québec.

Pour Me Painchaud, un règlement avec la Royale passe par la reconnaissance du temps perdu par les clients. « On ne peut pas passer à côté de ça. Une semaine à avoir à gérer le fait de ne pas avoir de paie dans son compte, c'est important. »

Dans la requête déposée à la Cour supérieure, Me Painchaud demande que la Royale rembourse les frais bancaires encourus par les clients et qu'elle leur verse des indemnités de 500 $, soit : 100 $ à titre de dommages exemplaires, 200 $ pour les troubles et inconvénients et 200 $ pour dommages moraux.

Un autre problème, la fraude

La Banque Royale a aussi tenu à mettre en garde ses clients contre des fraudeurs qui tentent de profiter de ses récents problèmes informatiques pour voler leur identité ou leur numéro d'identification personnel.

La Royale explique que des personnes qui se font passer pour des employés de la banque ont envoyé des courriels aux clients pour qu'ils vérifient leurs comptes et leur numéro d'identification personnel, le NIP secret. « On a reçu des appels du Québec, de Montréal en particulier », souligne M. Chouinard, qui précise que le problème ne se limite pas au Québec.

La Royale rappelle qu'il ne faut jamais donner à quiconque son numéro d'identification personnel.

Selon le numéro d'hier du *Globe and Mail*, qui citait le responsable de l'informatique de la Royale, la panne est survenue après qu'un employé eut entré incorrectement de l'information dans le système informatique de la banque le 31 mai. Cette mauvaise manoeuvre d'un seul employé a provoqué une réaction en chaîne qui a laissé des millions de clients dans le noir sur leurs finances pendant une semaine.

Une simple citoyenne récompensée dans sa bataille contre le Barreau du Québec

LOUISE LEDUC

Pour avoir pris un an à traiter la plainte d'une citoyenne victime d'une guérilla judiciaire, le Barreau du Québec a failli à son devoir de protection du public, a statué hier la Cour suprême. Pour Christina McCullock, c'est la fin d'une longue bataille qu'elle a menée essentiellement seule.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Christina McCullock a remporté sa bataille contre le Barreau du Québec, qui a mis trop de temps à radier un avocat incompétent.

Dans cet arrêt unanime rédigé par le juge Louis LeBel, la Cour suprême écrit : « L'absence presque totale de la diligence requise par la situation équivalait à une faute d'imprudence et de négligence grave. »

Les malheurs de Mme McCullock, femme d'affaires de Lachine âgée de 61 ans, commencent en 1990 quand l'ex-avocat Éric Belhassen représente son fils dans une dispute contractuelle. La relation tourne vite au vinaigre et M. Belhassen poursuit Mme McCullock pour recouvrer une créance qu'elle estime factice.

En 1993, Belhassen revient dans les pattes de Mme McCullock : c'est lui qui représente son conjoint de fait au moment de leur séparation. Cette année-là, écrit le juge Lebel, « la guérilla judiciaire engagée par Me Belhassen atteint son paroxysme. Le déluge de procédures et leur caractère inhabituel inquiètent la Cour supérieure ».

« Belhassen avait à un moment pas moins de 37 poursuites contre moi, racontait hier en entrevue Mme McCullock. Je ne pouvais plus travailler : tous les jours, je devais me battre à la Cour du Québec, à la cour municipale, à la Cour supérieure, et Belhassen m'avait même accusée au criminel ! »

Quand Mme McCullock dépose une plainte contre Belhassen en 1993, l'avocat est déjà bien connu du Barreau : il a déjà fait l'objet de quatre condamnations disciplinaires, pour des actes commis entre 1979 et 1985. N'empêche, il faudra un an au Barreau avant d'agir et de radier l'avocat de façon temporaire (en 1998, il sera radié pour cinq ans).

Négligence et indifférence

Menacée de faillite par Me Belhassen, épuisée par cette bataille contre le Barreau qu'elle a menée sans avocat en Cour supérieure puis en Cour d'appel, Mme McCullock note que ce feuilleton lui a volé 15 ans de sa vie, « en plus de (lui) coûter 250 000 $ et de (l')obliger à prendre une hypothèque ».

« L'attitude du Barreau reflétait une telle attitude de négligence et d'indifférence face à une situation clairement urgente où un avocat en exercice représentait un véritable danger pour le public qu'il ne peut invoquer l'immunité (...), peut-on lire dans l'arrêt de la Cour suprême. Son imprudence très grave équivaut à de la mauvaise foi et engage sa responsabilité civile. »

La Cour suprême confirme donc le jugement de la Cour d'appel. Mme McCullock obtient 25 000 $ en dommages moraux et ses frais d'avocat devant la Cour suprême devront lui être remboursés.

« Le Barreau du Québec, tout comme le Collège des médecins et tout ordre professionnel, est imputable et doit traiter plus rapidement les plaintes et c'est ce que vient confirmer ce jugement, se réjouit Mme McCullock. Je n'aurai pas fait cela pour rien. »

L'avocat Guy Pratte, qui a représenté Mme McCullock en Cour suprême, signale que, jusqu'ici, les ordres professionnels « ne pouvaient être punis que s'ils avaient intentionnellement causé un dommage ». Cet arrêt, poursuit-il, stipule maintenant qu'un ordre professionnel peut se tromper et décider de ne pas radier un avocat ou un médecin, mais qu'il ne peut cependant pas laisser traîner une plainte outrageusement.

Denis Mondor, bâtonnier du Barreau du Québec en poste depuis moins d'une semaine, prend acte du jugement de la Cour suprême, mais souligne que le Barreau n'a pas attendu cet arrêt pour agir. « Le budget du bureau du Syndic a été augmenté à deux reprises ces dernières années et plus de gens y travaillent, dit-il. En 2003-2004, 128 sanctions ont été imposées à des avocats. »

Appelé à commenter la décision de la Cour suprême, l'avocat Jean-Claude Hébert y voit un signal clair envoyé à tous les ordres professionnels. Aussi limitées soient leurs ressources, ils doivent traiter les plaintes du public de façon diligente, à défaut de quoi ils peuvent être accusés de négligence.

Patrice Deslauriers, professeur de droit à l'Université de Montréal, croit que ce jugement rappelle à tous les ordres professionnels « qu'ils sont en place pour protéger d'abord le public » et ce, « alors que les citoyens perçoivent souvent le Collège des médecins et le Barreau comme des *boys club* qui ne défendent que leurs membres ».

La croisade de Mme McCullock ne s'arrête pas là : elle a intenté ou va intenter des poursuites contre son avocat de malheur, Éric Belhassen, contre d'anciens directeurs généraux du Barreau et contre des avocats qui ont représenté le Barreau dans cette histoire. Elle veut aussi obtenir des mesures disciplinaires contre divers avocats.

Et ce n'est pas tout. « Je veux faire un film hollywoodien avec toute cette histoire. »

Les PME de Montréal pour la défusion

Le maire Tremblay remet en cause les données du sondage

FRANÇOIS CARDINAL

Le sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui révélait que les PME montréalaises sont en faveur de la défusion ne peut prétendre à aucune rigueur scientifique, accuse l'administration Tremblay.

Faux, rétorque la FCEI, qui persiste et signe. « Les données sont erronées, a indiqué l'attaché de presse du comité exécutif de la Ville de Montréal, Bernard Larin. Nous avons consulté des experts et ils nous ont confirmé qu'il n'était pas difficile de remettre en cause un tel échantillon. »

La veille, la FCEI a dévoilé les résultats d'un sondage réalisé entre le 20 mai et le 2 juin par l'entremise d'Internet auprès de 1027 dirigeants de petites et moyennes entreprises du Québec. On précisait que le sondage est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. La marge d'erreur grimpe à 7 % lorsqu'il est question de Montréal.

« C'est un sondage non scientifique, a ajouté M. Larin. Seulement 10 % des gens qui ont reçu le sondage envoyé par courriel ont répondu. Pour Montréal, seulement 200 entreprises ont répondu et il est impossible de savoir où elles se situent dans l'île et si elles sont touchées par les référendums. »

Le président de la FCEI, Richard Fahey, balaye ces critiques du revers de la main. À son avis, le sondage de son organisme est tout ce qu'il y a de plus scientifique. « Certains personnes pensent que ce n'est qu'un *vox pop*. C'est complètement faux, dit-il. Les membres reçoivent le sondage et s'inscrivent sur le site Internet avec leur mot de passe. Ce genre de sondage est reconnu et statistiquement valide. »

Il rappelle qu'une marge d'erreur de 3 % est « tout à fait raisonnable ». « Ça fait 33 ans qu'on fait des sondages et ça fait 33 ans qu'on reconnaît la validité de nos sondages. Sinon, pourquoi Statistique Canada, la Banque du Canada, de nombreux professeurs d'université et des ministres des Finances nous demanderaient nos résultats chaque année ? »

Pour le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Benoît Labonté, M. Fahey erre lorsqu'il tient un tel discours. « Ce document ne vaut même pas le papier sur lequel il est imprimé, a-t-il dit, cinglant. Ce document ne peut prétendre être un sondage, il aurait fallu un minimum de rigueur scientifique, un minimum de rigueur intellectuelle. C'est tout au plus la mesure de l'humeur d'un *membership*. »

Selon ce sondage, les PME du Québec sont majoritairement favorables aux grandes villes (65 %), tandis que celles de Montréal ne le sont que dans une proportion de 42,5 %.

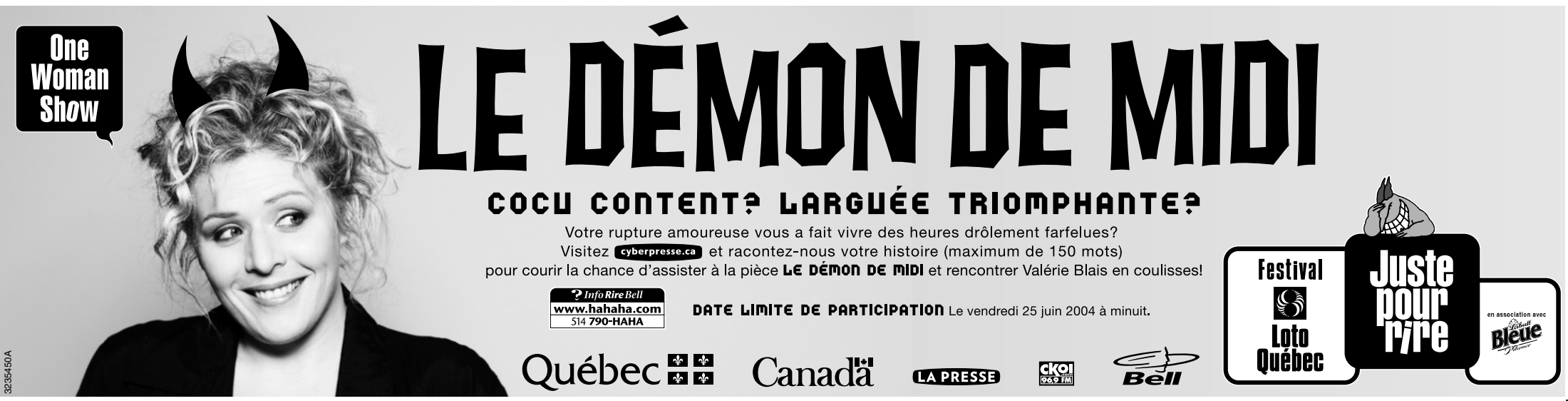

ACTUALITÉS

Un vent de grogne au contrôle routier

ANDRÉ CÉDILOT

La méfiance s'est installée entre la direction de l'Agence du contrôle routier du Québec et ses 360 surveillants du transport. Au coeur du litige : un projet de réforme visant à cantonner les patrouilleurs dans les aires de pesée.

« Il y a des éléments intéressants dans le projet, mais ce serait reculer de 20 ans que de nous cantonner dans des sites fixes », affirme le président de la Fraternité du contrôle routier, Reynald Leduc, en rappelant qu'une telle initiative avait tourné au fiasco en 1985. « On avait vite repris la route afin de pourchasser les camionneurs qui ne s'arrêtaient pas », a-t-il rappelé, hier.

Selon lui, ce virage anticipé des autorités de la Société d'assurance automobile (SAAQ), dont dépend le contrôle routier, va à l'encontre de la tendance américaine. « De plus en plus, on préconise la mobilité complète des surveillants routiers », indique le dirigeant syndical, en citant l'exemple du Michigan. « Le mieux, poursuit-il, c'est un mixte de nos trois grands outils de travail : la patrouille, les aires de pesée et les enquêtes. »

Selon lui, le problème des postes de pesée vient de ce que les chauffeurs de camions qui ne sont pas en règle avec la loi ne s'y arrêtent pas ou les contournent en empruntant des chemins secondaires. « Il y en a déjà des dizaines qui passent tout droit, imaginez si on est cloué sur place », dit-il en pesant bien chacun de ses mots. Il doit rencontrer les hautes instances de l'Agence avec les autres membres du bureau de direction du syndicat, lundi prochain.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Des dizaines de camions passent tout droit devant les postes de pesée, affirme le président de la Fraternité du contrôle routier, Reynald Leduc.

Estimant la patrouille indispensable pour contrer les transporteurs délinquants, les contrôleurs routiers manifestent sporadiquement leur mécontentement en tardant à sortir de leur poste d'attache ou en se traînant les pieds. Des affiches portant le slogan « Vous peser (sic) notre mission » ont été épinglés dans des bureaux, tandis qu'une pétition désavouant le directeur, Louis Côté, circule dans les rangs de l'agence. Le malaise dure depuis un bon mois.

Fermement décidé à garder le contrôle de son service, l'ancien haut gradé de la Sûreté du Québec a distribué des avis disciplinaires après que les surveillants routiers eurent boudé, mardi, le début d'une vaste opération nord-américaine de surveillance des camions. Organisé annuellement aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ce blitz de trois jours est utilisé à des fins statistiques. La compilation de l'ensemble des données est faite à Washington.

Le dossier est à suivre, d'autant que les contrôleurs routiers digèrent également très mal d'avoir été subitement contraints de ne plus interpeller les automobilistes qui commettent des infractions graves au Code de la sécurité routière. Sur les conseils d'avocats qui ont découvert une « coquille » dans la loi, la direction leur a donné un ordre formel de s'en tenir à la surveillance des camions et des autocars. « Depuis toujours, on est intervenu quand on voyait un conducteur dépasser un autobus scolaire, arrêté, tous feux clignotants. Il en était de même de la conduite dangereuse. Maintenant, on doit fermer les yeux. C'est un non sens, et ça met la sécurité des citoyens en péril », s'insurge le président du syndicat, en pressant le gouvernement de légiférer pour corriger la situation.

Après maints appels pour discuter de l'ensemble du dossier avec quelqu'un de la SAAQ ou du Contrôle routier, un porte-parole a fait savoir en toute fin d'après-midi qu'il ne ferait aucun commentaire. « C'est de la régie interne », a simplement déclaré Mario St-Pierre.

Un couple américain accusé d'avoir kidnappé son bébé est arrêté à Laval

MARCEL LAROCHE

Un couple américain soupçonné d'avoir enlevé son propre bébé, un nourrisson de trois mois que les services sociaux avaient placé en foyer d'accueil pour sa sécurité, a réussi à franchir la frontière canadienne pour finalement être retracé dans la région métropolitaine.

Après un périple d'une dizaine de jours qui les a mené de Dutchess County, dans l'État de New York, jusqu'au Québec, Richard Robinson, 45 ans, sa conjointe Christina Merino, 35 ans, et la petite Robbie Rose Robinson ont été trouvés sains et saufs mercredi soir dans un abri de fortune dissimulé sur un terrain boisé situé à l'angle des boulevards Chomedey et du Souvenir, tout près de l'hôtel de ville de Laval.

Le couple, qui n'est pas à ses premiers démêlés avec la justice américaine (il a déjà perdu un enfant en bas âge), s'était vu enlever la garde légale de son second bébé, une fillette née le 15 mars dernier, les autorités de la Floride l'ayant jugé inapte à assumer tous les soins requis.

Quelques jours après sa naissance, Robbie Rose a été confiée à un oncle habitant Dutchess County, dans l'État de New York, avec un droit de visite pour ses parents.

Et c'est justement lors d'une visite effectuée le 28 mai dernier que le couple s'est enfui avec l'enfant. Le kidnapping a aussitôt été rapporté à la police qui a entrepris des recherches. Deux jours plus tard, l'automobile des parents ravisseurs était retrouvée abandonnée à Albany, toujours dans l'État de New York.

Comme le couple semblait avoir fui en direction du Québec, les policiers américains ont demandé la collaboration de leurs collègues de la GRC, qui ont placé l'avis de recherche sur le site « Nos enfants disparus ».

Deux transactions bancaires effectuées à partir d'un établissement financier de Laval les 5 et 7 juin allaient rapidement mettre les policiers sur la piste des parents disparus avec leur bébé.

Toute l'affaire a finalement connu un dénouement heureux avec la découverte mercredi soir de la petite famille vivant dans un abri de fortune fabriqué à l'aide de sacs en plastique et de boîtes de carton, en plein centre-ville de Laval.

Les parents ont été mis en état d'arrestation, puis remis aux enquêteurs d'Immigration Canada, alors que le bébé a été transporté à l'hôpital par mesure de sécurité, où les médecins n'ont diagnostiqué aucune lésion.

Quant aux parents, ils devront maintenant faire face à des procédures d'extradition vers les États-Unis, où ils seront accusés d'enlèvement.

« Comme ces gens n'ont commis aucun crime au Québec et qu'il s'agit bien plus d'une histoire inusitée et exceptionnelle, le dossier est maintenant classé », a indiqué hier à *La Presse* l'agent Pierre Desautels, porte-parole de la police de Laval.

Bell versera jusqu'à 10 millions à des centaines de milliers de clients

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Bell Canada a consenti à verser jusqu'à 10 millions de dollars à des centaines de milliers de clients ayant été contraints de payer des appels interurbains qu'ils croyaient gratuits.

Environ sept millions de clients seront informés au moyen d'une note glissée dans leur relevé de compte mensuel qu'ils pourraient avoir droit à une partie de cette somme, à la condition qu'ils aient été abonnés au service d'appels interurbains de Bell avant le 27 septembre 2000.

Le remboursement fait suite à une poursuite en recours collectif intentée relativement au plan d'interurbain Simplitel 1200. Ce plan, offert au coût de 20 $, assurait à l'origine l'abonné d'appels interurbains « sans limite » au Canada les fins de semaine et les jours de semaine, entre 18 h et 8 h.

Selon le texte de la poursuite, Bell, la plus importante société téléphonique au pays, n'a pas informé de façon suffisante ses clients, à l'automne 2000, lors de l'entrée en vigueur d'un plafond de 800 minutes dans le cadre de ce plan et lorsqu'il a ramené de 20 h à 6 h la période des appels gratuits en semaine.

« Quelqu'un qui faisait un appel à 7 h 30 du matin s'attendant à faire cet appel gratuitement aurait en fait payé le tarif de jour », a indiqué l'avocat David Thompson, de la firme Scarfone Hawkins LLP, d'Hamilton, en Ontario.

Le seul avertissement émis par Bell à l'intention de ses clients était un petit message au bas de chaque état de compte.

Les tribunaux en Ontario et au Québec, en acceptant la poursuite en recours collectif, l'an dernier, ont estimé que les entreprises devaient informer de façon plus claire leurs clients lorsqu'elles modifiaient les conditions des services offerts.

EN BREF

Un père violent condamné

Un homme accusé d'avoir battu sa femme et agressé sexuellement un de ses fils a été condamné hier à cinq années de pénitencier. L'accusé a été présenté comme un homme impulsif, immature, aux prises avec un problème de consommation d'alcool et de drogue. Il était sous probation lorsque, en juillet 2000, il a poussé sa femme dans un escalier, la saisissant ensuite par les cheveux pour lui frapper la tête avec force à cinq reprises contre le mur. En juillet 2003, le père, âgé de 35 ans, a agressé sexuellement son fils autiste de 3 ans alors qu'il changeait sa couche. Puis, un mois plus tard, l'homme, résidant de Portneuf, a foncé à deux reprises avec son automobile sur son voisin tandis que ce dernier circulait à bicyclette. Il restera à l'accusé 52 mois à purger, sur sa peine de cinq ans, compte tenu de sa détention provisoire. Il devra fournir un échantillon corporel à des fins d'analyse génétique.
Presse Canadienne

Antidépresseurs mortels

Au moins cinq adolescents canadiens sont morts, dont quatre par suicide, alors qu'ils suivaient un traitement aux antidépresseurs. C'est ce que révèle aujourd'hui le service de nouvelles CanWest, qui ajoute qu'une centaine de jeunes, dont un bébé de 18 mois, ont eu des réactions négatives à ces médicaments. Le plus récent suicide à survenir au pays est celui de ce jeune de 14 ans qui s'est donné la mort après 25 jours de traitement au Paxil, un des nombreux antidépresseurs que les médecins prescrivent.
Presse Canadienne

Des ordinateurs en quantité

Presque toutes les écoles primaires et secondaires au pays disposent d'ordinateurs, mais le manque de formation des enseignants, les coûts et le vieillissement des appareils inquiètent, selon des données rendues publiques hier par Statistique Canada. Dans l'ensemble, plus d'un million d'ordinateurs étaient disponibles pour les élèves et les enseignants, et environ neuf sur 10 d'entre eux étaient branchés à Internet, selon l'organisme fédéral. Moins de 3 % des directeurs d'école ont déclaré ne pas disposer de connexions Internet. Dans l'ensemble du pays, on recensait environ un ordinateur pour cinq élèves dans les écoles élémentaires et secondaires, a indiqué Statistique Canada. Le Yukon a enregistré le plus faible nombre d'élèves par ordinateur, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard et les trois provinces les plus grandes, soit le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, enregistraient le plus grand nombre d'élèves par ordinateur.

Liquidation spéciale

Tapis persans

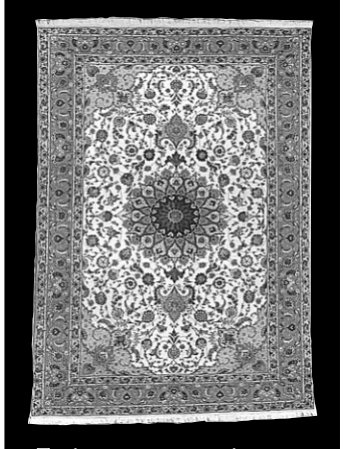

Tapis persans et orientaux
100 % tissés main

CARGAISON DÉTOURNÉE (no 16661)
Port d'arrivée : New York, N.Y.

Une grosse cargaison de tapis faits à la main a été libérée et confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100$ à 1 800$

Premiers arrivés, premiers servis
Vendredi 11 juin 2004 - 11 h am - 19 h pm
Samedi 12 juin 2004 - 11 h am - 18 h pm
Dimanche 13 juin 2004 - 11 h am - 18 h pm

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS CHÈQUE

3235161 3235779

Résultats — TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage du 2004-06-09
07 23 24 27 41 42 — Complémentaire: (49)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	17 000 000,00 $
5/6+	8	64 464,40 $
5/6	211	2 019,00 $
4/6	12 005	67,20 $
3/6	235 440	10,00 $
2/6+	155 087	5,00 $
Ventes totales:		25 742 122 $
Prochain gros lot (appr.):		25 000 000 $

Lotto 6/49 — PROCHAIN GROS LOT BONI LE 12 JUIN 2004 — 25 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2004-06-09
06 17 23 30 39 45 — Complémentaire: (32)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	1	50 000,00 $
5/6	14	500,00 $
4/6	845	50,00 $
3/6	16 377	5,00 $
Ventes totales:		513 997,50 $

Loto Québec — Tirage du 2004-06-10 — 12 33 34 56 — Compl. (54)

La Quotidienne — Tirage du 2004-06-10 — 3 445 — 4 1435

Extra — Tirage du 2004-06-09 — NUMÉRO: 069380

Extra — Tirage du 2004-06-10 — NUMÉRO: 620102

Banco — Tirage du 2004-06-10 — **Banco Spécial**

01 04 08 09 18 20 21 26 33 34
36 37 40 49 51 52 58 61 65 66

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

VENTE UNIQUE

de tapis PERSANS ET ORIENTAUX tous faits à la main, en soie et en laine
INCLUANT GRAND FORMAT
6 HEURES seulement dimanche 13 juin, de midi à 18 h
TOUS LES TAPIS SE VENDENT DE 100 À 600$
LIQUIDATEUR ROYAL
(514) 352-1818
Centre des congrès Renaissance 7550, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou

3235993 3235998

Zellers

Samedi et dimanche seulement!
Les 12 et 13 juin

Célébrez l'été!

Embellissez votre jardin...

Carte-cadeau Hbc de 100 $* EN PRIME!

À l'achat de meubles de jardin ou d'un barbecue, vous obtenez...

une carte-cadeau de **25$** avec **achat de 250$†**
une carte-cadeau de **50$** avec **achat de 350$†**
une carte-cadeau de **75$** avec **achat de 400$†**
une carte-cadeau de **100$** avec **achat de 500$†**

†L'achat de 250 $ ou plus (avant taxes) doit être réglé avec votre **carte de crédit Hbc**. L'offre s'applique aux articles à prix ordinaire, à Prix ciseaux ou de liquidation. Carte-cadeau applicable à votre prochain achat dans tous les magasins du groupe Hbc.

TOUS
- les meubles de jardin
- les accessoires de jardin
- les barbecues

Ne payez rien avant 6 mois

- aucun intérêt • aucun acompte
- aucun versement mensuel

Précisions en magasin.

Bons-rabais instantanés

à l'achat de vêtements pour homme

Rabais de 10$
avec achat de 50$**
de vêtements pour homme
En vigueur les samedi et dimanche 12 et 13 juin 2004.
Sauf les articles de base. **Sur le total de l'achat, avant les taxes.

Rabais de 15$
avec achat de 75$**
de vêtements pour homme
En vigueur les samedi et dimanche 12 et 13 juin 2004.
Sauf les articles de base. **Sur le total de l'achat, avant les taxes.

Rabais de 25$
avec achat de 100$**
de vêtements pour homme
En vigueur les samedi et dimanche 12 et 13 juin 2004.
Sauf les articles de base. **Sur le total de l'achat, avant les taxes.

À l'exception des articles de base

Rabais additionnel de 50%* TOUS les vêtements à prix déjà réduit pour homme, femme et enfant

*Sur le dernier prix étiqueté. À l'exception des articles de base.

Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

Prix en vigueur les samedi et dimanche 12 et 13 juin 2004.

Hbc

3235927A

POLITIQUE

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le PLQ veut assouplir la discipline de parti

GILLES NORMAND

QUÉBEC – C'est un ambitieux projet de réforme parlementaire que le ministre Jacques Dupuis a présenté hier, un projet qui veut entre autres assouplir la discipline de parti qui contraint actuellement les députés à voter avec leur formation politique.

Le projet du ministre Dupuis vise aussi à abolir la période qualifiée de « session intensive » au cours de laquelle des projets de loi sont adoptés à toute vapeur.

Ce projet de réforme, qui compte 140 propositions, a été bien accueilli par le Parti québécois ainsi que par l'Action démocratique, qui y trouvera son compte puisqu'on veut légiférer pour qu'un parti politique qui fait élire six députés ou qui recueille 15 % des suffrages soit reconnu comme groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Aux élections générales du 14 avril 2003, l'ADQ avait obtenu 18,1 % des votes alors que le règlement de l'Assemblée nationale exige présentement 20 % de la faveur populaire pour qu'un parti obtienne une reconnaissance officielle en Chambre.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a échoué dans ses multiples tentatives pour que son parti soit reconnu, ce qui lui aurait valu plus de temps de parole en Chambre de même qu'un budget et du personnel de recherche plus importants.

M. Dumont a évoqué hier la reconnaissance, en 1976, de l'Union nationale comme deuxième parti de l'opposition, avec 18,2 % du vote. Estimant qu'il serait « mesquin et antidémocratique » de ne pas le faire, c'est le leader parlementaire du gouvernement Lévesque, Robert Burns, qui avait lui-même présenté une motion en ce sens. Mario Dumont, qui ne s'attend pas à un tel geste du leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, compte présenter la semaine prochaine une motion reconnaissant sa formation politique qui compte quatre députés.

M. Dupuis ne voit pas cette démarche d'un bon oeil, malgré ce que propose son projet de réforme.

« Très honnêtement, si on commence à adopter des modifications au règlement à la pièce, on va manquer le bateau. Je crains qu'on manque le bateau sur la totalité de l'opération », a-t-il précisé en conférence de presse, ajoutant qu'il voulait que son projet de réforme soit discuté et adopté globalement.

Le ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques a indiqué qu'il souhaite un débat restreint en Chambre sur son projet avant l'ajournement des travaux parlementaires pour l'été. Ce qui laisse supposer que le débat aura lieu la semaine prochaine.

Le président de l'Assemblée nationale, qui a annoncé son intention de présenter aujourd'hui des propositions relativement à la réforme projetée, pourrait convoquer la sous-commission de la réforme parlementaire après les vacances. L'étude du projet pourrait avoir lieu avant l'ajournement des Fêtes, conduisant à son adoption au printemps 2005, conformément au voeu de M. Dupuis.

Valoriser le rôle de député

Parmi les nombreuses propositions que comporte le projet de réforme, certaines tendent à valoriser le rôle de député. Notamment par une procédure de vote des projets de loi selon trois catégories. « Il reviendrait au leader du gouvernement d'indiquer aux députés ministériels de voter librement, aux ministres et à leurs adjoints de s'en tenir à la solidarité ministérielle ou à l'ensemble des députés ministériels de voter selon une position convenue », a expliqué M. Dupuis.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES PRESSE CANADIENNE ©

Le ministre Jacques Dupuis (à gauche) propose une ambitieuse réforme parlementaire.

Une période de déclaration des députés serait prévue à chaque séance des travaux de l'Assemblée, permettant aux députés d'intervenir sur un sujet de leur choix.

Les députés seraient appelés à voter un code d'éthique qu'ils devraient observer « en toute circonstance » ; ils seraient aussi appelés à nommer un commissaire à l'éthique indépendant, qui relèverait de l'Assemblée nationale.

M. Dupuis propose aussi la formation d'un groupe de travail qui aurait pour mandat de s'attarder à la conciliation travail-famille pour les députés. Ainsi, s'il recommande que l'Assemblée nationale siège un plus grand nombre de semaines, soit de la mi-février à la mi-juin, ainsi que de la mi-septembre à la mi-décembre (actuellement la Chambre siège à compter du deuxième mardi de mars et à compter du troisième mardi d'octobre), il propose que les travaux s'échelonnent sur trois jours par semaine et qu'ils se terminent à 18h.

On abolirait aussi la période dite de « session intensive », où la Chambre siège durant cinq jours, qui ne serait plus nécessaire puisque, sauf en cas d'urgence, les projets de loi présentés durant une session parlementaire ne pourraient être adoptés qu'à la session suivante.

Le bâillon (suspension des règles de procédure) demeure, mais il ne pourrait être utilisé que pour un projet à la fois.

En outre, les commissions parlementaires se déplaceraient en région.

Le règlement serait modifié pour permettre aux citoyens de présenter eux-mêmes leurs pétitions aux députés, à l'Assemblée nationale, et d'être entendus par une sous-commission qui s'assurerait qu'une réponse leur soit communiquée.

Le petit quorum (lorsque les députés travaillent dans plusieurs commissions parlementaires en même temps que la Chambre siège) serait abaissé à neuf députés y compris le président. Cette proposition a fait sursauter le leader de l'opposition péquiste, André Boisclair, qui a « allumé ici un feu rouge ». « Je trouve inacceptable, voire presque insignifiant de vouloir réduire le quorum de notre Assemblée nationale à huit députés », a-t-il indiqué.

Mais pour l'ensemble, il a salué le projet de réforme de Jacques Dupuis, non sans faire l'énumération de diverses innovations apportées par le PQ alors qu'il formait le gouvernement.

Quant à la réforme du mode de scrutin, qui a paru revêtir un caractère plus urgent dans le discours inaugural de Jean Charest et qui devait être présentée avant l'ajournement de l'été, il a été reporté à l'automne. Un avant-projet de loi proposant l'étude d'un rapport sur le mode de scrutin déposé récemment par le Directeur général des élections serait alors présenté, a expliqué M. Dupuis.

Les conditions de vie des détenus se détériorent

MARTIN OUELLET
PRESSE CANADIENNE

QUEBEC – Les conditions de vie se dégradent de façon inquiétante dans les centres de détention du Québec en raison d'un manque chronique de ressources, a déploré jeudi la protectrice du citoyen, Pauline Champoux-Lesage.

Dans son rapport déposé à l'Assemblée nationale, Mme Champoux-Lesage note que « l'insuffisance des ressources et le phénomène de surpopulation ne permettent pas de corriger des situations qui se répètent au détriment des droits des personnes incarcérées ».

Et l'avenir ne s'annonce guère meilleur, prévoit la protectrice, puisque le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a déjà clairement indiqué qu'il n'avait pas les fonds nécessaires pour redresser de façon tangible la situation.

Le nombre de demandes adressées à la protectrice du citoyen a légèrement fléchi en 2003-2004, passant à 20 158, contre de 21 763 en 2002-2003. De ce nombre, 6112 cas ont fait l'objet d'une enquête, et dans 28,6 % des cas, les plaintes se sont avérées fondées.

Le tiers des plaintes reçues chaque année provient des centres de détention. Dans son nouveau rapport, Mme Champoux-Lesage relate le cas d'un homme qui a été emmené quasi nu pour comparaître devant le comité de discipline au Centre de détention de Québec. On ne lui avait fourni pour tout vêtement qu'une serviette de bain et il avait été vu ainsi par plusieurs personnes, dont des femmes.

« C'est un cas d'exception, là, mais c'est une atteinte à la dignité personnelle. Je trouve que c'est inacceptable », a-t-elle lancé, précisant qu'à la suite d'une intervention de ses services auprès de l'administration du centre de détention, l'homme a finalement reçu une lettre officielle d'excuses.

Histoires d'horreurs

Comme c'est le cas année après année, le rapport de la protectrice énumère une série de cas où des citoyens ordinaires se sont butés à l'intransigeance de la machine administrative.

Décisions absurdes, illogiques et parfois même illégales, les ministères et organismes du gouvernement du Québec en prennent pour leur rhume.

« Par manque de souplesse, par des exigences injustifiées, par des tracasseries parfois inutiles, on impose à des citoyens des contraintes exagérées », a-t-elle dénoncé.

« Je pense à ce cas d'un citoyen duquel on exigeait de payer deux fois une taxe pour la transaction sur un véhicule. Il a fallu que j'écrive à la sous-ministre, donc au plus haut niveau, pour obtenir gain de cause », signale Mme Champoux-Lesage.

Plaidoyer contre le bâillon

La protectrice du citoyen a aussi le gouvernement Charest à l'oeil et le met en garde contre le recours abusif à la procédure du bâillon pour faire adopter à toute vapeur des projets de loi controversés.

Elle presse le gouvernement de fixer des balises à cette procédure extraordinaire, de façon à permettre qu'il y ait de véritables débats de fond sur les projets de loi.

« Il faut éviter que les débats ne se transportent dans la rue », a-t-elle dit, faisant allusion aux manifestations qui ont suivi l'adoption l'automne dernier, sous le bâillon, d'une série de législations touchant les acquis syndicaux.

La protectrice a aussi annoncé la création de deux comités de vigilance, pour surveiller de près le processus de modernisation de l'État et l'établissement du gouvernement en ligne.

FUTURE SHOP® MD

Aidez Papa à tout faire

D PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Imprimez, numérisez et copiez avec Canon

MICROFINE DROPLET TECHNOLOGY™

La technologie évoluée des gouttelettes microfines Micro-Fine Droplet Technology permet d'obtenir une résolution allant jusqu'à 4800 x 1200 ppp.

CANON think tank SYSTEM℠

Le système Think Tank System® de Canon vous permet de remplacer seulement la couleur dont vous avez besoin.

PictBridge

La technologie PictBridge permet de brancher un appareil photo numérique directement sur une imprimante sans avoir recours à un ordinateur.

149.99

Canon

Tout-en-un MP360
- Imprime, copie et numérise
- Imprime et copie jusqu'à 18 ppm en noir et 12 ppm en couleur
- Véritable impression de photos bord-à-bord sans cadre
- Résolution d'impression jusqu'à 4800 x 1200 ppp

MP360 CodeWEB: 10037807

199.99

Canon

Tout-en-un MP370
- Imprime, copie et numérise
- Fentes pour cartes de mémoire numérique pour l'impression sans ordinateur
- Impression directe à partir de certains appareils photo numériques • Véritable impression de photos bord-à-bord sans cadre

MP370 CodeWEB: 10038729

APPAREIL PHOTO NON INCLUS

249.99

Canon

Tout-en-un MP390
- Impression, copie, numérisation et télécopie sur ordinateur
- Fentes pour cartes de mémoire numérique pour l'impression sans ordinateur
- Impression directe à partir de certains appareils photo numériques
- Véritable impression de photos bord-à-bord sans cadre

MP390 CodeWEB: 10040010

APPAREIL PHOTO NON INCLUS

299.99

Canon

Tout-en-un MP700
- Imprime, copie et numérise
- Fentes pour cartes de mémoire numérique pour l'impression sans ordinateur
- Imprime et copie jusqu'à 22 ppm en noir et 14 ppm en couleur
- Véritable impression de photos bord-à-bord sans cadre

MP700 CodeWEB: 10034104

399.99

Canon

Tout-en-un MP730
- Imprime, copie, numérise et télécopie
- Fentes pour cartes de mémoire numérique pour l'impression sans ordinateur
- Imprime et copie jusqu'à 22 ppm en noir et 14 ppm en couleur
- Alimentation automatique des documents de 35 pages

MP730 CodeWEB: 10034106

Notre garantie des plus bas prix

Nous battrons le prix de n'importe quel détaillant autorisé.

Informez-vous auprès de l'un de nos associés de ventes.

3233874A

Livraison GRATUITE tous les jours

FUTURE SHOP.ca® MD

Certaines conditions s'appliquent. Voir en ligne pour détails.

Prix et produits en vigueur du 11 au 17 juin 2004. Taxes applicables sur prix et paiements et paiements avant rabais et crédits de programmation.

POLITIQUE PUBLICITAIRE: Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2004, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop.

ACTUALITÉS

Un chien intelligent!

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Des chercheurs menant une étude sur la compréhension de la parole ont pu apprendre à un chien à identifier des objets qu'il voyait seulement pour la première fois, selon des travaux publiées hier aux États-Unis.

Ces scientifiques estiment, sur la base de leur travaux, que certains aspects de la compréhension de la parole ont évolué parmi les espèces avant l'apparition de la parole humaine et indépendamment de cette dernière.

Ils ont montré que Rico, un border collie de neuf ans appartenant à une famille allemande, sait reconnaître environ 200 mots et peut apprendre les noms de jouets inconnus après avoir été exposé une seule fois à une nouvelle combinaison mot-jouet.

L'apprentissage du chien correspond à un processus humain d'acquisition du langage appelé « liaison rapide », selon Julia Fischer de l'Institut Max Planck à Leipzig (Allemagne) qui publie ses travaux dans la revue *Science.*

Cette capacité chez les enfants leur permet de former des hypothèses rapides et approximatives concernant la signification d'un nouveau mot après y avoir été exposé une seule fois.

Le chien Rico a été confronté à un nouveau jouet placé parmi sept jouets connus. Lorsque son propriétaire lui a demandé d'aller chercher le nouvel objet en se servant d'un nom que le chien n'avait jamais entendu, Rico a pu identifier l'objet lors de sept essais sur 10.

Un mois plus tard, Rico a réussi à identifier à trois reprises (sur six tentatives) des objets qu'il n'avait vus qu'une seule fois, placés parmi un groupe de quatre jouets connus et quatre jouets entièrement nouveaux.

Le chien a semblé comprendre, comme les jeunes enfants, que des nouveaux mots ont tendance à correspondre à des objets qui n'ont pas encore de nom.

Sur l'ensemble des expériences menées, les chercheurs estiment que le taux de succès de ce chien est comparable à celui d'un enfant âgé de 3 ans.

PHOTO AFP

Rico, un border collie de neuf ans, sait reconnaître 200 mots et peut apprendre les noms de jouets inconnus.

LE QUÉBEC AU COMPLET EMMÉNAGE

Passez nous voir au

www.Sympatico.MSN.ca

Les Québécois ont maintenant une seule et même adresse.

Sympatico de Bell et **MSN**, maintenant réunis à une seule et même adresse où vous trouverez tout ce qui vous intéresse.

Participez au concours « Surfez sur la vague »

Plus de 75 000$ en prix à gagner*.

* Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec de 18 ans et plus qui ont ramassé les 14 jetons sur le portail Sympatico MSN. Règlement disponible au www.Sympatico.MSN.ca. 38 prix à gagner d'une valeur allant de 650$ à 48 350$. Le concours se termine le 29 juin 2004.
Microsoft, MSN et le logo MSN sont soit des marques déposées, soit des marques de Microsoft corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.
Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

3235935A

Sympatico msn

ÉLECTIONS 2004

JACK LAYTON
LE POINT À *LA PRESSE*
PAGE A14

PETER STASNY FAIT CAMPAGNE DANS BROME-MISSISQUOI PAGE A16

D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS !

Charabia parler moi

La candidate libérale dans Richelieu, Ghislaine Provencher, a diffusé il y a quelques jours un communiqué dans un français un brin amphigourique. Disant que les propos de son adversaire bloquiste Louis Plamondon contredisent ceux de son chef, Mme Provencher affirme, dans le titre de son communiqué, qu'il « lance dasn (sic) ses propres buts ». Plus loin, elle écrit que la circonscription détient le « second triste record » en matière de saisie de marijuana. Elle conclut : « Pour ma part, je poursuis ma course de long en large du comté de Richelieu, en rencontrant le plus de monde possible, en les écoutant et en leur suggérant des pistes de solutions pour suivre les dossiers après le 28 juin prochain, si la population de Richelieu m'accorde leur confiance. » Ouf !

LE CANADA EN PARLE

Sindi Hawkins

Au début d'avril, Sindi Hawkins, ministre d'État aux Relations intergouvernementales dans le gouvernement de la Colombie-Britannique, a reçu une greffe de moelle osseuse dans l'espoir de vaincre une leucémie. Ses chances de guérison : de 60 à 70 %. L'affaire est devenue très publique là-bas, Mme Hawkins, 45 ans, multipliant les entrevues dans les journaux et tenant même son journal de bord sur Internet. Curiosité : la députée de Kelowna a dû attendre une semaine de plus que prévu pour sa chirurgie, le temps qu'une place se libère à l'hôpital.

LE CHIFFRE DU JOUR

159 498

Nombre de collisions mortelles (2596) et avec blessures (156 902) enregistrées au Canada en 2002.
Source : Transports Canada

DANS CE TEMPS-LÀ...

« Moi, je n'irai pas me pendre au grenier si le Québec se sépare. Je continuerai de vivre dans ma maison de l'avenue des Pins. Et puis, j'irai à la campagne aussi. Mes fils continueront de parler français et d'étudier l'anglais. »
— Pierre Elliott Trudeau, le 20 mars 1990, au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal à l'occasion du lancement de son livre *Les années Trudeau - la recherche d'une société juste*.

QUESTION QUIZ

Outre l'île Notre-Dame, le Grand Prix de Formule 1 a été présenté dans deux autres endroits au Canada depuis 1967. Lesquels ?
Réponse en page 14

Jean Chrétien « Je suis un libéral, je vote libéral et je veux qu'ils gagnent »

PHOTO SYLVAIN MAYER, PRESSE CANADIENNE ©

L'ex-premier ministre Jean Chrétien a confirmé hier qu'il appuiera la candidate libérale Marie-Eve Bilodeau dans son ancienne circonscription de Saint-Maurice—Champlain. Toutefois, il n'entend pas mener une campagne active. « Moi je suis un libéral, je vote libéral et je veux qu'ils gagnent », a lancé M. Chrétien à quelques journalistes, en marge de l'inauguration d'une exposition, à Shawinigan. Rappelant ses allégeances, l'ancien chef libéral a employé une formule pour le moins surprenante : « On vote en bloc... pour un candidat, pour un chef et pour le parti. »

Pour les maires, Harper serait un « désastre »

FRANÇOIS CARDINAL

L'élection d'un gouvernement mené par Stephen Harper serait rien de moins qu'un « désastre » pour certains maires des grandes villes du pays, qui qualifient les membres du Parti conservateur de « barbares ».

Réunis hier à Montréal dans le cadre du Forum national sur la croissance économique, les maires ont chanté à l'unisson les bienfaits de la croissance économique. On ne voulait visiblement pas s'immiscer dans la campagne électorale fédérale, du moins lors des discussions publiques,

En marge de la rencontre, la situation était en effet tout autre. « Les barbares sont à la porte et nous nous apprêtons à les laisser entrer », a lancé sans ménagement le maire de Vancouver, Larry Campbell. À son avis, l'élection des conservateurs à la tête du pays serait un « désastre ».

Le maire de la plus grande ville du pays, Toronto, n'a pas été plus tendre dans ses propos. « Non seulement Stephen Harper ne verserait rien aux villes, il leur demanderait même plus d'argent », estime David Miller.

Au Québec, les propos de certains maires sont tout aussi durs pour le chef conservateur. Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, ne digère tout simplement pas que M. Harper perçoive les municipalités comme de simples créatures des gouvernements provinciaux. « Le PCC utilise un langage qu'on n'utilise même plus au Québec, a-t-il lancé. C'est un langage qui nous ramène 30 ans en arrière. »

Les maires de Québec et de Montréal, pour leur part, se sont voulus plus diplomates. Jean-Paul L'Allier et Gérald Tremblay n'ont pas voulu cracher dans la soupe, de peur, selon le maire de Québec, de se mettre à dos celui qui pourrait bien être bientôt premier ministre.

Aujourd'hui, le premier ministre Paul Martin rendra visite aux maires qui lui demanderont notamment de s'engager à verser aux villes une portion des revenus provenant de la taxe de vente fédérale. Pour la région métropolitaine, par exemple, le fait de verser les revenus d'un point de pourcentage de la TPS rapporterait 400 millions.

Le Bloc prêt à faire tomber un gouvernement conservateur

KARIM BENESSAIEH

Le Bloc québécois n'hésitera pas à faire tomber un gouvernement conservateur minoritaire qui prendrait des décisions « inacceptables » sur le protocole de Kyoto, le mariage des conjoints de même sexe ou l'avortement.

Gilles Duceppe a pris hier un engagement qu'il a qualifié de « ferme et définitif » sur ces questions, qu'il n'avait encore jamais abordées aussi directement. Pour le chef du Bloc, déchirer le protocole de Kyoto comme l'a promis plus tôt cette semaine Stephen Harper est un geste « irresponsable » qu'il juge totalement calqué sur la politique de George W. Bush.

« Dans l'hypothèse d'un gouvernement conservateur, si Stephen Harper fait de Kyoto une question de confiance, il ne pourra pas compter sur l'appui du Bloc québécois. Je veux être très clair là-dessus. D'aucune façon, on acceptera que le protocole de Kyoto soit mis de côté. »

C'est au gouvernement minoritaire, a précisé M. Duceppe, de définir les votes pour lesquels il demande la confiance de la Chambre des communes. « Sur Kyoto, par exemple, s'ils veulent en faire un vote de confiance, ils perdront le gouvernement, c'est à eux de décider. Nous, il n'y aura pas de compromis en disant : *On veut protéger les sièges qu'on vient de gagner et on va altérer Kyoto*. C'est très clair sur Kyoto, c'est très clair sur l'avortement et les mariages gais. »

Même s'ils ne vont pas aussi loin que les conservateurs, les libéraux ne sont pas sans reproche dans le dossier de la mise en oeuvre du protocole de Kyoto, estime M. Duceppe, qui a dénoncé leurs « tergiversations ». « Ce que les libéraux veulent faire en ce moment, c'est de faire en sorte que l'industrie des hydrocarbures, par exemple, pourrait se voir exemptée d'un certain nombre de choses, de même que l'industrie automobile. Nous, on n'en veut pas. On est plutôt pour une formule à l'européenne, respectant les efforts des uns et des autres, selon le principe du pollueur-payeur. »

Le chef bloquiste, qui a concentré sa journée de campagne hier sur Montréal, a par ailleurs réitéré son refus d'adhérer à toute coalition permanente avec un de ses adversaires. « Nous sommes des souverainistes, voilà trois partis fédéralistes qui ont des objectifs tout à fait contraires. Ça serait complètement invivable. Invivable. Et pour nous, et pour eux. Ce serait contre nature (et) ce serait jouer faux jeu. »

Les raisons du coeur

M. Duceppe a par ailleurs eu une réponse amusante à une question en anglais, alors qu'on lui a rappelé qu'il avait dit « no no no » à toute alliance avec les conservateurs ou les libéraux. « Une coalition signifie que vous avez des ministres au sein du gouvernement. C'est « no no no » sur ça. Mais sur chaque dossier, si c'est bon pour le Québec, c'est « yes yes yes ». Si ça ne l'est pas, c'est « no no no ». »

Aujourd'hui même un sondage Ekos-*La Presse-Toronto Star* confirme que les bloquistes pourraient bien balayer le Québec le 28 juin, eux que les répondants choisissent dans 54 % des cas, contre seulement 22 % pour les libéraux. Les Québécois votent-ils contre les libéraux ou pour la plateforme du Bloc ? ont demandé les journalistes à M. Duceppe hier. Visiblement détendu, celui-ci a encore une fois choisi de répondre par une boutade. « L'un n'exclut pas l'autre. Il est possible d'être contre les libéraux et d'appuyer notre plateforme. Dans la vie, il n'y a pas qu'une seule raison d'être en amour. »

ÉLECTIONS 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

« On ne jouera pas avec ça. On a été très clair et c'est majeur. C'est l'avenir de la planète et l'avenir du Québec aussi, parce qu'on est sur la planète. »

— **Gilles Duceppe** sur le protocole de Kyoto.

« J'essaie pas de faire des hypothèses. On ne veut pas se mêler de la campagne. On ne veut pas faire de l'analyse politique pour les lendemains de l'élection. C'est aux citoyens du Québec de porter un jugement. »

— Le premier ministre **Jean Charest** au sujet d'un possible gouvernement minoritaire.

« Peu importe mes convictions religieuses personnelles, je respecte le droit des adultes consentants de faire leurs propres choix, et je ne chercherai pas à légiférer dans ce domaine. »

— Le candidat conservateur **Frank Luellau**, qui tente de sortir son parti de la controverse sur les questions religieuses et morales.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

... AIDER FINANCIÈREMENT LES GRANDES ÉQUIPES SPORTIVES?

SITUATION ACTUELLE

Un tribunal ontarien a récemment maintenu une entente secrète passée entre l'ancien gouvernement de Mike Harris et les trois équipes professionnelles de Toronto (Maple Leafs, Blue Jays et Raptors) leur permettant de payer un taux moins élevé de cotisations patronales au régime de santé. L'affaire rappelle l'intervention des gouvernements pour sauver le Grand Prix de Montréal et la tentative avortée du ministre John Manley de voler au secours des équipes canadiennes de hockey.

LES POUR

› Les grandes équipes sportives participent à leur façon à l'économie en employant des centaines de personnes et en versant d'importants impôts.

› Avec la fin du programme des commandites, le fédéral devra trouver une nouvelle façon d'appuyer les grands événements sportifs.

› Les clubs de sport professionnel contribuent à faire rayonner les grandes villes canadiennes.

LES CONTRE

› On ne fait que donner plus d'argent aux riches. Ainsi, pour sauver le GP du Canada, il a fallu verser des millions supplémentaires à Bernie Ecclestone.

› Le dollar canadien a repris de la vigueur face au billet vert américain, ce qui favorise déjà les équipes du pays.

› Il y a suffisamment de problèmes à régler ailleurs pour passer outre à ce type d'intervention. Que le privé en fasse plus.

POSITION DES PARTIS

› Tous les partis fédéraux sont contre le financement des équipes de sport professionnel.

› Le gouvernement libéral a cependant consenti à injecter quelques millions pour le sauvetage du GP de Formule 1 de Montréal.

VU DU QUÉBEC

› Le gouvernement libéral a injecté quelques millions dans le sauvetage du GP de Formule 1 de Montréal.

HORAIRE DES CHEFS

PHOTO PC

Gilles Duceppe

› Rencontre avec des travailleurs d'usine à Montréal. Dîner à Laval et rencontre avec des militants d'Argenteuil-Mirabel en soirée.

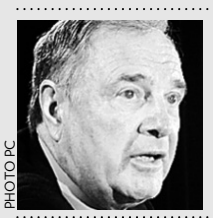

PHOTO PC

Paul Martin

› À Montréal, en avant-midi, table ronde sur la croissance économique des villes. L'après-midi, discours avec des femmes d'affaires à Toronto.

PHOTO PC

Stephen Harper

› À Ottawa, le chef conservateur participe à un rassemblement partisan pour l'est de l'Ontario.

PHOTO PC

Jack Layton

› Annonce d'une stratégie pour l'industrie automobile à Windsor. En soirée, rassemblement partisan à Halifax.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

› Au circuit Mosport (huit fois entre 1967 et 1977) situé au nord de Toronto et au circuit du Mont-Tremblant (1968 et 1970).

SUR CYBERPRESSE

Pour voir les publicités de la campagne...

Pour consulter les plateformes électorales...

Pour voir les sondages et les analyses...

Rendez-vous à **www.cyberpresse.ca/elections** !

Mario Dumont prêt à conseiller le PC

GILLES NORMAND

QUÉBEC – S'il n'est pas intéressé à devenir ministre dans un éventuel gouvernement conservateur, comme le député albertain Jason Kenney en avait évoqué la possibilité la semaine dernière, Mario Dumont n'en accepterait pas moins de conseiller Stephen Harper en matière de politique québécoise.

« Je suis en politique québécoise pour y rester. Cela étant dit, si on se retrouvait dans cette situation un peu bizarre où on aurait un gouvernement qui ne compterait aucun député québécois dans ses rangs, puis que M. Harper ou d'autres disent : on veut s'enraciner au Québec, on veut connaître les dossiers, on veut savoir comment ça marche, on veut avoir les opinions de Mario Dumont puis des rencontres, moi je vais être bien ouvert à ça. Je veux que ça marche au Québec, je veux que la voix du Québec soit entendue », a en effet déclaré hier le chef de l'Action démocratique (ADQ) dans un point de presse.

« Mes conseils sont gratuits »

Mais, a-t-il enchaîné, les électeurs québécois « devraient se débrouiller pour être quelque part dans le portrait au lendemain des élections ».

— Si M. Harper est élu chef du gouvernement, vous seriez prêt à le conseiller ou à vous faire écouter de lui ?

— Nous, on veut que ça marche au Québec. On travaille pour le Québec (...) Mes conseils sont gratuits, puis les gens qui voudraient mieux comprendre le Québec, mieux s'implanter au Québec puis avoir une idée d'une politique de gouvernement plus accrochée aux réalités du Québec, s'ils pensent que j'en connais quelque chose et qu'ils veulent savoir ce que j'en pense, ça va me faire plaisir de le dire, je n'ai pas de malaise avec ça », a répondu M. Dumont, ajoutant qu'il était un « conseiller bénévole de tous ceux que ça intéresse, d'un parti ou de l'autre ».

Le chef de l'ADQ n'a pas voulu dire pour qui il allait voter, mais il l'a laissé entendre. Ce ne sera pas pour le Parti libéral, en tout cas.

Invité à dire s'il croyait que les intérêts du Québec seraient mieux servis avec Stephen Harper qu'avec Paul Martin, il a indiqué qu'il n'avait jamais affirmé cela.

« Par contre, je vais affirmer avec assez de facilité que par la non-reconnaissance du déséquilibre fiscal, par des empiétements à répétition (dans les champs de compétence du Québec), disons que le Parti libéral du Canada, dans les dernières années, chaque fois qu'il a déposé un budget, chaque fois qu'il a présenté des mesures, il a plutôt eu tendance à faire regimber l'Assemblée nationale, tous partis confondus.

« Ce n'est certainement pas un parti qui a un bilan en matière de respect des compétences de l'Assemblée nationale puis de respect des priorités du Québec », a répondu M. Dumont.

La semaine dernière, quand un député conservateur albertain a évoqué la possibilité de confier un ministère à Mario Dumont, son attaché de presse, Jean-Nicolas Gagné, avait fait savoir qu'aucune démarche n'avait été faite et que le chef de l'ADQ ne se sentait aucun intérêt pour faire de la politique active sur la scène fédérale. C'était la première fois, hier, que M. Dumont indiquait lui-même être flatté par la suggestion, mais que celle-ci ne l'intéressait nullement.

Charest garde ses distances

Contrairement au député de Rivière-du-Loup, le premier ministre Jean Charest a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de servir de conseiller politique pour quiconque et il a répété qu'il ne se mêlera pas des élections fédérales. Il a ajouté qu'il ne comptait pas « faire d'analyse politique pour les lendemains d'élections ».

M. Charest reconnaît avoir eu des contacts avec Stephen Harper, comme avec les autres chefs politiques fédéraux. « S'il forme le gouvernement, on aura sans doute l'occasion d'échanger. On a des liens avec tous les partis. Quand M. Harper est arrivé en poste, je lui ai parlé et j'ai fait la même chose avec M. Layton (du NPD) », a-t-il précisé.

Avec la collaboration de Mario Cloutier

Jack Layton croit toujours une percée possible

TRISTAN PÉLOQUIN

Même s'il reconnaît que certains éléments de sa plateforme dérangent bien des électeurs, le chef néo-démocrate, Jack Layton, dont le parti stagne avec de 15 % à 18 % des intentions de vote à l'échelle du Canada, demeure persuadé que le désir grandissant des Canadiens de « punir les libéraux » profitera largement à son parti au cours des prochains jours.

« Il reste trois semaines à la campagne et les gens ont clairement décidé qu'ils ne feront pas de cadeaux aux libéraux en leur donnant un quatrième mandat sur un plateau d'argent. En même temps, les gens examinent avec scepticisme ce que M. Harper veut faire avec le pays. Sur le terrain, nous sentons vraiment que cette situation commence à nous être bénéfique », a affirmé M. Layton mercredi soir, à l'occasion d'une entrevue de mi-campagne aux bureaux de *La Presse*.

Mais du même souffle, le leader néo-démocrate reconnaît que l'engagement du NPD d'imposer une taxe de 17 % sur les héritages de plus d'un million de dollars risque de lui coûter de précieux points au moment du scrutin. Dans les médias anglophones, et particulièrement dans ceux de Toronto et en Colombie-Britannique, l'idée a été sévèrement critiquée dès son annonce en tout début de campagne.

« Les gens n'aiment pas le principe, je le reconnais, lance M. Layton. Mais l'argent ne pousse pas dans les arbres et je crois que les Canadiens n'ont pas les moyens de se passer d'une telle source de revenu s'ils veulent continuer à financer les programmes sociaux, l'éducation postsecondaire et les services de santé, dans lesquels Paul Martin a sauvagement sabré alors qu'il était ministre des Finances », se défend-t-il.

Du bout des lèvres, le chef néo-démocrate reconnaît avoir commis « une erreur » en se déclarant ouvertement en faveur de l'abrogation de la Loi sur la clarté référendaire, une affirmation qui a visiblement froissé bon nombre d'électeurs et de candidats du Canada anglais, dont l'ancienne chef Alexa McDonough. « La loi sur la clarté n'est pas dans notre programme électoral, mais j'ai donné mon opinion malgré tout. C'était pour moi une occasion de construire un pont (pour nous rapprocher de l'électorat québécois) », explique M. Layton.

Au Québec, tout reste à faire

En ce qui a trait à la campagne néo-démocrate au Québec, qui semble se buter sans succès à l'immense popularité du Bloc québécois, l'ex-conseiller municipal de Toronto, qui a grandi dans la petite ville de Hudson, à l'ouest de Montréal, reconnaît que tout reste à faire.

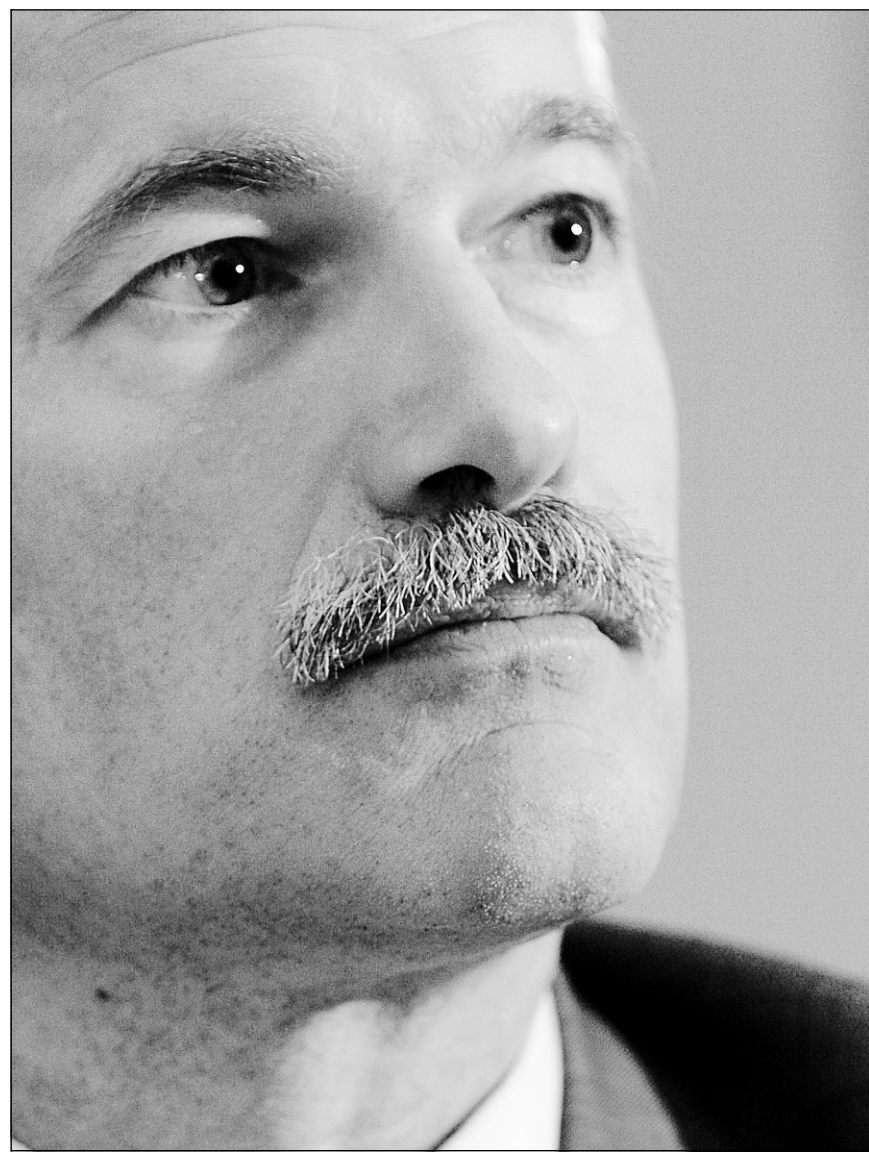

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Jack Layton, chef du NPD : « Je crois que les Québécois ne connaissent pas assez bien nos idées. »

Selon un sondage publié ce matin dans nos pages, le NPD ne récolte que 8 % des voix au Québec, alors que le Bloc obtient l'appui de plus d'un électeur sur deux.

« C'est surprenant, les gens que nous rencontrons pendant nos tournées de porte-à-porte nous disent qu'ils sont intéressés par notre programme, c'est clair qu'il y a un certain intérêt, avance M. Layton. Mais en même temps, je crois que les Québécois ne connaissent pas assez bien nos idées », ajoute-t-il en guise d'explication.

En comparant toutefois les maigres 2 % de voix récoltées par le NPD au Québec lors des deux dernières élections fédérales, le leader néo-démocrate estime avoir accompli des pas de géant auprès de l'électorat de la Belle Province. « On part de presque rien, souligne Jack Layton, il faut donc voir notre présence au Québec comme un projet à long terme, qui prendra du temps à construire ».

Selon lui, c'est en s'apercevant que la situation actuelle « permet aux libéraux de rester au pouvoir avec seulement 35 % des voix » que les électeurs québécois se rendront compte que le Bloc ne représente pas « une solution valable pour défendre les valeurs sociales-démocrates ».

Est-ce dire que le Bloc est inutile à ses yeux ? « Je ne n'irais pas jusque là, puisque nous avons travaillé à maintes reprises avec eux sur des dossiers importants. Mais je pense que le jour où les Québécois d'allégeance sociale-démocrate décideront de construire quelque chose avec ceux de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et du centre-ville de Toronto (...), nous allons enfin cesser de servir collectivement les intérêts des grandes entreprises, de l'establishment libéral et de leurs petits amis ».

ÉLECTIONS 2004

OFFENSIVE PUBLICITAIRE NÉGATIVE CONTRE LES CONSERVATEURS

«Je laisse les libéraux se traîner dans la boue», réplique Harper

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BRAMPTON, Ontario — Stephen Harper estime que les libéraux de Paul Martin prennent les électeurs pour « des imbéciles » en lançant une nouvelle offensive publicitaire négative, qui le décrit comme un leader qui démolira le Canada s'il est porté au pouvoir le 28 juin.

Cette offensive publicitaire, qui a commencé mercredi soir sur les ondes des principaux réseaux anglais de télévision du pays, dénonce la position de M. Harper sur la guerre en Irak, soutient qu'il réduira le régime de soins de santé à un régime semblable à celui qui existe aux États-Unis et affirme qu'un gouvernement conservateur empêchera les femmes de subir un avortement et conclura un pacte avec le Bloc québécois pour s'accrocher au pouvoir à Ottawa.

L'annonce télévisée, qui montre aussi une arme à feu braquée en direction du téléspectateur, se termine sur une scène présentant un drapeau du Canada en train de se désintégrer. Au moment où les libéraux ont entrepris cette offensive qui ne fait pas l'unanimité au sein des troupes de Paul Martin, le Parti conservateur a dévoilé une nouvelle annonce publicitaire au ton positif qui met en vedette M. Harper, son épouse Laureen et leurs deux enfants, Rachel et Ben.

Hier, M. Harper avait du mal à contenir sa stupéfaction devant cette dernière offensive des libéraux qui ont vu leur avance quasi insurmontable d'il y a six mois dans les sondages fondre comme neige au soleil au cours des dernières semaines. Le chef conservateur a prédit que ce genre de tactique se retournera contre les libéraux et que les électeurs les puniront sévèrement le jour du scrutin.

« Je crois que lorsque les gens lancent de la boue, c'est parce qu'ils perdent du terrain », a déclaré M. Harper, citant ainsi une des fameuses répliques de l'ancien premier ministre Jean Chrétien lorsque l'opposition mettait en doute son intégrité à la Chambre des communes.

« Je veux être élu premier ministre pour permettre au pays de relever les nombreux défis qui nous attendent. Je vais laisser les libéraux se traîner dans la boue. Ils seront punis en conséquence », a-t-il ajouté.

M. Harper a tenu ces propos après avoir réitéré la position de son parti en matière d'immigration. Essentiellement, un gouvernement conservateur s'engage à collaborer avec les provinces afin d'accélérer la reconnaissance des diplômes des nouveaux Canadiens formés à l'étranger. « De trop nombreux nouveaux Canadiens ont un emploi qui ne leur permet pas de réaliser leur plein potentiel en raison des obstacles à la reconnaissance des titres de compétence. Cela mine toutes les communautés, en particulier celles qui ont besoin de plus de médecins, d'ingénieurs et de techniciens de diagnostic », a dit M. Harper.

Le PC pourrait déposer un budget à l'automne

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BRAMPTON — Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, entend déposer un nouveau budget fédéral dès cet automne s'il est porté au pouvoir le 28 juin, afin de respecter ses promesses d'augmenter le financement du régime de soins de santé, de réduire les impôts et de majorer les dépenses militaires.

Dans son programme, dévoilé samedi dernier à Toronto, le chef conservateur prévoit de nombreuses mesures budgétaires pour l'exercice financier en cours (2004-2005) qui totalisent 3,7 milliards de dollars.

Il propose notamment d'investir 1,2 milliard dans les Forces armées, de verser 1 milliard aux provinces pour la santé, de réduire le fardeau fiscal des contribuables de 1,2 milliard et d'augmenter le budget annuel du bureau de la vérificatrice générale de 100 millions. Il prévoit aussi consacrer 5,6 milliards au remboursement de la dette accumulée si la réserve annuelle pour éventualités et les surplus ne sont pas utilisés pour parer aux imprévus.

Le ministre des Finances du gouvernement Martin, Ralph Goodale, a déposé le dernier budget fédéral en mars. En principe, le prochain budget devrait être déposé en février 2005, mais M. Harper afait savoir hier qu'il a l'intention d'agir plus rapidement si son parti forme un gouvernement majoritaire.

« Premièrement, je dois rencontrer les premiers ministres pour négocier (un accord) sur la question de la santé et la question du déséquilibre fiscal. Évidemment, je voudrais commencer à mettre en oeuvre mon programme aussi vite que possible après cela. Cela va inclure un budget. Je ne veux pas dire que j'ai l'intention d'attendre jusqu'en février. Je pense que c'est possible de le faire plus tôt », a-t-il indiqué.

Plus tard, des proches collaborateurs de M. Harper ont précisé à que l'objectif de leur chef, s'il est élu premier ministre, est de déposer un nouveau budget à l'automne après avoir formé un nouveau cabinet en juillet et présenté un discours du Trône en septembre énumérant les priorités d'un gouvernement conservateur.

M. Harper a déjà commencé à discuter de la délicate question du financement des soins de santé avec certains premiers ministres provinciaux au cours des dernières semaines. Il a déjà fait savoir qu'il a l'intention de les rencontrer au cours de l'été, comme prévoit le faire également le chef du Parti libéral, Paul Martin, s'il remporte les élections.

En tout, les conservateurs proposent d'investir 13 milliards en santé au cours d'un premier mandat de cinq ans.

Les libéraux, eux, promettent de verser quelque 9 milliards de plus aux provinces au cours d'un prochain mandat s'ils sont reportés au pouvoir.

Par ailleurs, la conférence de presse que M. Harper a tenue à Brampton a failli tourner au vinaigre après que des conservateurs eurent conspué des journalistes qui lui posaient des questions au sujet des droits des homosexuels. Des militants ont même engueulé une journaliste du *Toronto Star* jusque dans le stationnement adjacent au restaurant où avait lieu la conférence de presse.

PHOTO MIKE CASSESE, REUTERS ©

Le chef conservateur Stephen Harper (à droite) a salué ce groupe de partisans hier à Mississauga, près de Toronto.

Le PC et le NPD courtisent le vote ethnique

PRESSE CANADIENNE

BRAMPTON — Les chefs conservateur Stephen Harper et néo-démocrate Jack Layton ont courtisé le vote ethnique, hier, dans la région de Toronto.

Pendant qu'à Brampton, une municipalité située dans une des régions les plus multiculturelles du Canada, M. Harper promettait d'accélérer la reconnaissance des médecins et des autres professionnels formés à l'étranger, à une demi-heure de route de là, en plein coeur de Toronto, Jack Layton s'engageait à augmenter le nombre d'immigrants admis au Canada.

Ni l'Alliance canadienne, ni le Parti progressiste-conservateur, les prédécesseurs du nouveau Parti conservateur, n'ont particulièrement réussi à attirer les électeurs immigrants par le passé ; les conservateurs actuels auront besoin d'améliorer leur performance dans les banlieues de Toronto s'ils veulent s'imposer dans cette région névralgique.

Une relation mystérieuse...

Quelques membres de communautés culturelles ont accueilli favorablement les déclarations de Stephen Harper, tout en affirmant que la relation entre les conservateurs et les nouveaux Canadiens demeurait mystérieuse.

« Il n'est pas au pouvoir, alors nous ne savons pas comment il traiterait les immigrants », a affirmé Budhendra Doobay, un chirurgien d'origine indienne (né au Guyana).

« Les conservateurs sont qualifiés de parti *redneck* — ils n'ont pas de temps pour les minorités, pas de temps pour les immigrants, etc. Il fait maintenant une déclaration comme quoi il va respecter les immigrants, s'assurer que les immigrants obtiennent de bons emplois, etc. Alors nous avons un différent portrait que celui qu'on nous a fait », a ajouté le médecin.

De son côté, Jack Layton a promis d'abolir la taxe d'établissement de 975 $ que les immigrants adultes doivent payer en arrivant au pays. Il a aussi promis de s'excuser auprès de ceux qui ont eu à la payer par le passé.

« Nous proposons d'abolir la version moderne de la taxe d'entrée qui porte actuellement le nom de taxe d'établissement que les immigrants doivent payer », a dit M. Layton devant les membres d'une chambre de commerce chinoise de Toronto. « Quelle sorte de message de bienvenue est-ce ? »

Selon le chef néo-démocrate, la taxe adoptée par les libéraux il y a presque 10 ans rapporte environ 225 millions par année au gouvernement fédéral.

Le Parti conservateur incite ses candidats à la prudence

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'équipe de campagne des conservateurs a rappelé par écrit aux 308 candidats du parti qu'ils devaient s'en tenir au programme électoral de ce dernier et éviter de prêter flanc aux attaques libérales au sujet de questions sociales.

Une lettre leur a été envoyée la semaine dernière, à la suite de propos tenus publiquement par la députée Cheryl Gallant, qui ont rouvert de vieilles blessures chez les conservateurs.

Il semble que les candidats du parti n'aient pas totalement saisi le message. En effet, le chef de la formation, Stephen Harper, a une fois de plus passé son temps hier à répondre à des questions au sujet des droits des homosexuels et des mariages entre personnes de même sexe après qu'un autre de ses candidats eut cette fois fait état d'enseignements bibliques voulant que l'homosexualité ne soit pas une chose naturelle. M. Harper a affirmé que le parti avait rappelé à Frank Luellau, de Kitchener, en Ontario, que la politique du Parti conservateur était de respecter « les styles de vie des adultes consentants ».

Cette affaire est la dernière à frapper le Parti conservateur, une formation qui profite actuellement d'une avance dans les sondages, mais qui a été la cible d'allégations voulant qu'elle ait eu un programme secret lors de précédentes élections.

Les stratèges conservateurs sont parfaitement au courant des périls qui guettent le parti. « S'il nous était possible de contrôler ce que disent nos candidats ou même nos députés, nous aurions commencé à le faire il y a un bon moment », a blagué hier Jaroslav Baran, porte-parole du parti, après que des sources eurent confirmé qu'un avertissement avait été lancé aux candidats.

« La semaine dernière, après que Cheryl Gallant eut fait parler d'elle, notre personnel de campagne a contacté nos candidats afin de leur rappeler la différence entre les opinions personnelles et la politique du parti », a ajouté M. Baran.

« Si des opinions personnelles sont exprimées en présence des médias, il faut qu'il soit clair que ce sont des opinions personnelles. »

ÉLECTIONS 2004

BROME-MISSISQUOI

Une campagne écolo

NATHAËLLE MORISSETTE

Alors que la campagne électorale est essentiellement centrée sur les thèmes de la santé et des questions morales, les candidats qui se présentent dans la circonscription de Brome-Missisquoi ont tous décidé d'emprunter le virage écolo afin de séduire les électeurs.

En dépit de ces promesses « vertes », rien n'est gagné : le candidat libéral Denis Paradis fait face à la grogne des électeurs ébranlés par le scandale des commandites, et ses quatre adversaires en sont à leur toute première campagne dans cette circonscription.

En se promenant dans les rues de Cowansville, dans les Cantons-de-l'Est, on a toutefois l'impression d'assister à une lutte à deux plutôt qu'à cinq. Alors que libéraux et conservateurs semblent s'être livrés une véritable guerre de pancartes, les affiches du Bloc sont beaucoup moins nombreuses. Quant à celles du Parti vert et du Nouveau Parti démocratique, elles sont quasi inexistantes.

Dans cette circonscription de 88 128 habitants, où l'anglais est la langue maternelle de quelque 15 000 personnes, le Parti libéral du Canada l'a emporté sans discontinuer depuis 1995. Lors des élections de 2000, les libéraux ont obtenu 21 545 votes contre 13 363 pour le BQ.

Même s'il sait qu'il devra travailler d'arrache-pied jusqu'au 28 juin, le député libéral sortant Denis Paradis est confiant de remporter une fois de plus les élections. « J'essaie de rencontrer le plus de monde possible, a-t-il raconté lorsque *La Presse* l'a interrogé dans un restaurant de Cowansville. Le matin, dès 6 h 30, je me présente à la porte des usines pour serrer la main des travailleurs. »

Pollution des lacs

Et quelle est l'une des plus grandes préoccupations des gens de la région ? « L'environnement », répond-il d'emblée. « Ici, nous avons des problèmes de pollution avec le lac Memphrémagog et le lac Champlain. Nous devons épurer ces eaux », indique-t-il tout en exhibant son programme électoral.

Lorsqu'on lui demande de commenter la présente campagne à l'échelle nationale, M. Paradis est beaucoup moins bavard et tente même d'esquiver certaines questions. Après plusieurs tergiversations, il avoue finalement du bout des lèvres qu'il est d'accord avec la stratégie des libéraux qui consiste à dire que voter pour le Bloc québécois, c'est livrer le pays au Parti conservateur. « Il faut expliquer aux gens la véritable signification du Bloc, que ce soit de cette façon ou bien d'une autre façon. »

En ce qui concerne le scandale des commandites, M. Paradis confie qu'il sent le mécontentement des électeurs sur le terrain. « J'aborde le sujet de front avec eux. Je sais que ça les agace et ils ont raison car moi aussi je suis choqué par ce qui s'est passé. »

Un vent de changement

Pour le candidat conservateur, Peter Stastny, il est déjà trop tard. Il estime qu'il est temps de passer à autre chose. Maire du canton de Sutton entre 1993 et 1997, M. Stastny se défend bien de s'être lancé en politique fédérale par opportunisme. « J'y songeais depuis un bon bout de temps, mais le scandale des commandites a été la goutte qui a fait déborder le vase. Je ne pouvais plus accepter la situation actuelle », mentionne ce cousin éloigné du célèbre joueur de hockey des Nordiques de Québec. (Lequel, soit dit en passant, fait campagne pour obtenir un siège au Parlement européen.)

Même si les conservateurs ne dominent pas dans les intentions de vote au Québec, il est convaincu que le message de son chef, Stephen Harper, passe très bien. « M. Harper dépasse les attentes. Il parle très bien français et est sensible aux attentes des Québécois », croit-il.

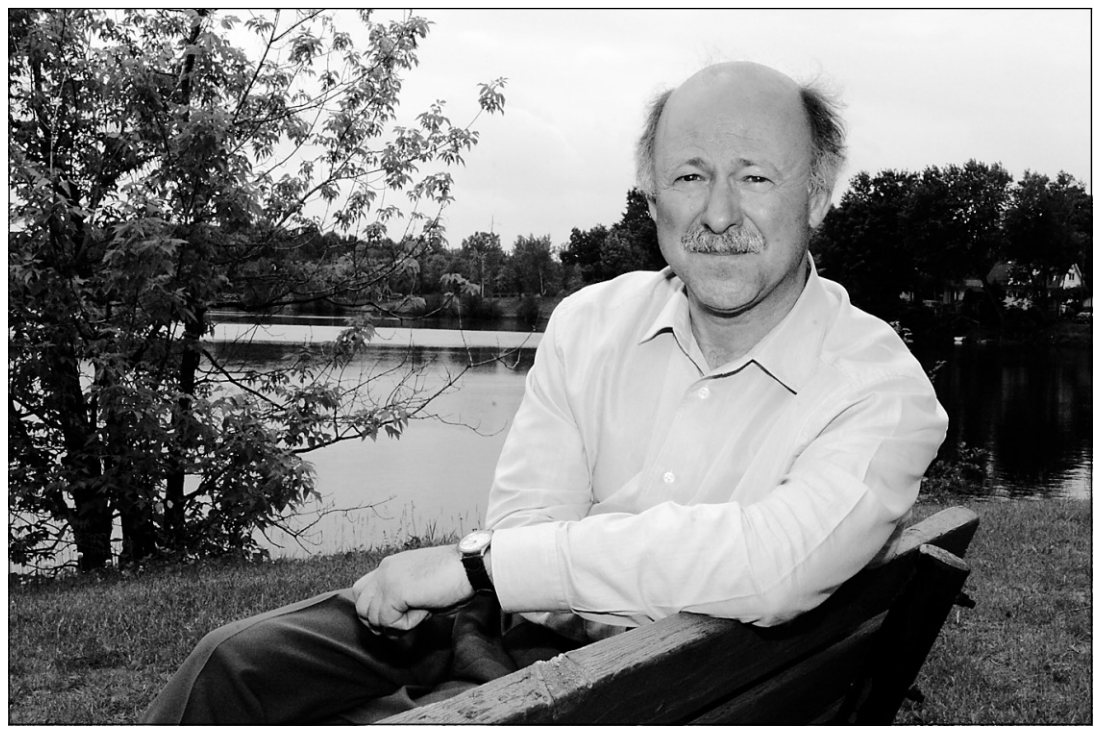

PHOTOS RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Le candidat libéral et député sortant Denis Paradis fait face à la grogne des électeurs ébranlés par le scandale des commandites.

Avortement, mariage gai, guerre en Irak, M. Stastny a réponse à tout et est visiblement à l'aise avec les positions son parti. « Pour l'avortement, il n'y a aucune raison de revenir là-dessus. » Il se dit aussi en faveur des mariages gais tout en étant conscient des dissensions qui existent dans les rangs conservateurs. « Sur ce sujet, M. Harper veut nous laisser voter librement et pour moi, c'est ça la vraie démocratie. »

Et qu'a-t-il à proposer aux électeurs de Brome-Missisquoi ? « Je veux attirer les jeunes familles dans la région car nous avons besoin de relève ici. » Évidemment l'environnement fait également partie de ses priorités. S'il est élu, Peter Stastny, souhaite proposer un pacte aux candidats lors des prochaines élections qui se tiendront d'ici quatre ans. En effet, il voudrait qu'aucun d'entre eux ne posent de pancartes car elles ne sont pas recyclables.

Un bloquiste vert

Malgré le « virage vert » emprunté par ses adversaires, le candidat du Bloc québécois, Christian Ouellet considère qu'il est le seul à proposer des projets concrets en matière d'environnement. « Le candidat vert, c'est moi », affirme-t-il.

Assis dans les escaliers qui mènent à son minuscule local électoral, M. Ouellet explique qu'il veut convaincre le gouvernement d'investir dans les centres de recherche et développement pour les énergies renouvelables propres. Il veut également faire la promotion des fermettes biologiques.

Président du comité national en environnement du Parti québécois, il se dit confiant de remporter la victoire le 28 juin. Pourtant, lorsqu'il s'est retrouvé quelques minutes plus tard au milieu de personnes âgées qui organisaient un « poutine-don » pour financer les activités du groupe de l'âge d'or, M. Ouellet a rencontré de la résistance. « Si vous êtes élu, oubliez-nous pas ! » lui lance une dame visiblement peu impressionnée par la présence du candidat bloquiste.

Avec des adversaires aussi « verts », Louise Martineau, candidate du Parti vert, propose-t-elle d'autres alternatives aux électeurs ? « Je pense que notre parti offre des solutions plus concrètes », déclare-t-elle. Âgée de 49 ans, cette mère de famille a décidé de militer pour le Parti vert lorsque le projet de centrale thermique du Suroît a été mis sur la table. Aujourd'hui, elle veut faire de la protection des espaces verts son cheval de bataille. En fait, Mme Martineau a l'intention de lutter contre la privatisation de ces espaces. Si elle n'est pas élue, elle continuera de s'impliquer au sein du parti. « Et tant mieux si les autres partis nous volent nos bonnes idées », dit-elle en riant.

Du côté des néo-démocrates, bien que leurs pancartes soient inexistantes, Piper Huggins a décidé de se présenter il y a une semaine. La plupart des candidats rencontrés ignoraient d'ailleurs que le NPD était représenté dans la circonscription. Même si elle n'a jamais habité dans la région, Mme Huggins, qui réside présentement à Montréal, assure qu'elle connaît bien la circonscription. « Je veux offrir une *alternative* aux gens », répond-elle. Jacques Thériault, porte-parole du NPD, se dit heureux que Mme Huggins ait accepté de se présenter dans la circonscription. « Il n'y avait pas d'association de comté dans Brome-Missisquoi, c'est pourquoi Piper Huggins a décidé de poser sa candidature. La question environnementale l'intéresse beaucoup. »

Convaincre les électeurs

Malgré toutes ces belles promesses, les candidats auront beaucoup à faire pour convaincre les électeurs désillusionnés d'aller voter le 28 juin. Assis à la terrasse d'un restaurant de Cowansville, Daniel Lessard raconte à quel point il trouve que les campagnes électorales se ressemblent toutes. « Tous les partis jouent au chat et à la souris en s'accusant sans cesse de tous les torts du monde. »

Hank Kosteniuk mentionne pour sa part qu'il ne s'intéresse pas du tout à la présente campagne. Lorsqu'on lui demande s'il a l'intention d'aller voter, il se contente de répondre : « Si je n'ai rien d'autre à faire de plus intéressant. »

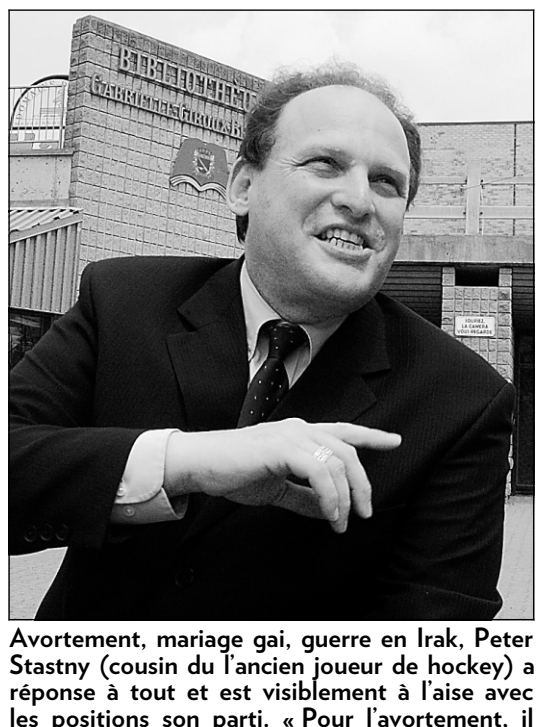

Avortement, mariage gai, guerre en Irak, Peter Stastny (cousin du l'ancien joueur de hockey) a réponse à tout et est visiblement à l'aise avec les positions son parti. « Pour l'avortement, il n'y a aucune raison de revenir là-dessus. »

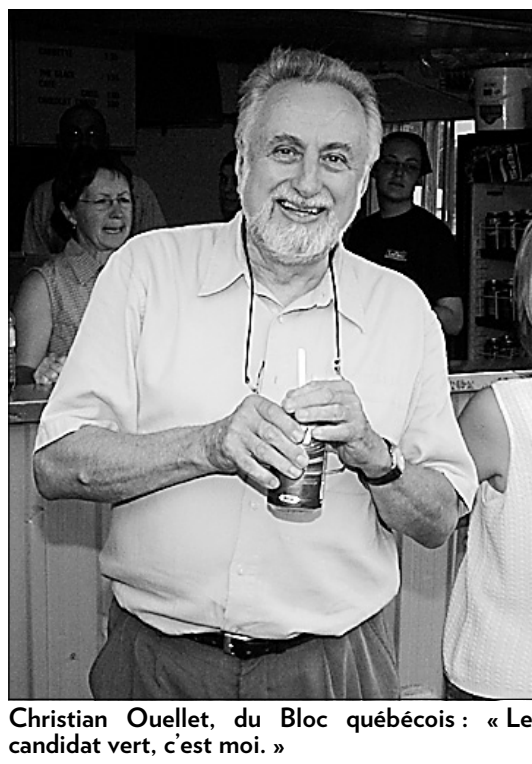

Christian Ouellet, du Bloc québécois : « Le candidat vert, c'est moi. »

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

Concours
Le bonheur à 360°

En collaboration avec LA PRESSE

Cette année, l'été sera vraiment chaud à Tremblant avec des activités et des festivals à 360°. Venez vibrer au rythme des différents spectacles gratuits présentés en plein air sur un site incomparable. Profitez d'une ambiance que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

Les Rythmes Tremblant
Du 19 juin au 29 août
• 8 week-ends
• thématiques différentes

Festival international du blues de Tremblant
Du 9 au 18 juillet

La Fête de la musique
Du 4 au 6 septembre

Profitez de Tremblant à des prix incomparables !

ESCAPADE AU SOMMET

2 NUITÉES + 1 REMONTÉE AU SOMMET INCLUANT :
• 2 nuitées (en occupation double)
• 1 accès au Sommet par la télécabine panoramique

à partir de 58$*

* Prix par personne, par nuit. Valide en juin et juillet. Redevance et taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent.

RÉSERVATIONS : 1 888 289-8888
TREMBLANT.COM

Tremblant, en collaboration avec La Presse, vous invite à participer au concours « Tremblant, le Bonheur à 360° ». Vous pourriez gagner l'un de nos forfaits de 2 nuitées à Tremblant. Visitez tremblant.com pour trouver la réponse à notre question quiz et faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le 18 juin 2004. Tous les détails sur tremblant.com/concours/lapresse.

Répondez à l'une des deux questions suivantes :
Question quiz : Nommez un des nombreux artistes présents au Festival international du blues de Tremblant : _____
Question d'habileté mathématique : 12+8-6 : _____

Pour participer, remplissez le coupon et postez-le à :
Concours « **Tremblant, le Bonheur à 360 °** »
La Presse, C.P. 11618, Succursale centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5W5

TREMBLANT Mont-Tremblant, Québec
LA PRESSE cyberpresse.ca

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL. COURRIEL

Le coupon de participation sera publié dans La Presse les 26, 27, 28 mai, 2, 3, 4, 9, 10, 11 juin 2004. On peut se procurer les règlements du concours à La Presse et sur le site tremblant.com/concours/lapresse. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Valeur totale approximative des prix offerts : 6 400 $.

3232455A
3223226

CHANGEMENT DE GARDE EN VUE ?

STATU QUO ?

Suivez la
CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE
avec nous et nos experts.

cyberpresse.ca
www.cyberpresse.ca/elections

3234071A

ÉLECTIONS 2004

LE CANADA VU DE LONDRES

Les orignaux, les montagnes, la Police montée. C'est l'image que se font les Britanniques du Canada : celle d'un pays d'un incommensurable ennui. Mais cette perception commence à changer, a constaté notre correspondante à Londres.

PHOTO PRESSE CANADIENNE ©

La plupart des Britanniques se font une idée du Canada bien folklorique... lorsqu'ils ne le trouvent pas simplement ennuyeux.

Entre l'indifférence et l'admiration

ISABELLE HACHEY
LONDRES

À en croire les journaux britanniques, Élisabeth II a été soumise à la torture lors de sa dernière visite au Canada, en octobre 2002. La pauvre reine « a survécu à une semaine semée de périls, dont la mort potentielle par noyade, le froid, l'ennui et l'écoute du groupe rock Tragically Hip », pouvait-on lire dans l'influent *Times* de Londres.

La quasi-noyade était une référence au bris de moteur d'un bateau-taxi sur une rivière de Winnipeg, un mince tracas qui, bien qu'embarrassant, n'avait nullement mis la vie de la reine en danger. Mais qu'importe. Comme on dit dans le métier, il ne faut jamais laisser les faits gâcher une bonne histoire.

Les choses ne se sont pas améliorées un an plus tard, quand la princesse Anne a visité le pays à son tour. La fille unique de la reine a été logée dans un « Holiday Inn moins que salubre », a dit le *Daily Telegraph* avec indignation, parce que le premier ministre de l'époque, Jean-Luc Chrétien (sic), ne pouvait « manquer une occasion de taper sur l'ancien pouvoir colonial ».

C'est un triste constat, mais il faut se rendre à l'évidence : le Canada est une non-entité pour bien des gens en Grande-Bretagne, où les journalistes ne savent même pas épeler correctement le nom du premier ministre qui a dirigé le pays pendant une décennie. Pour être franc, ici, le qualificatif le plus souvent associé au mot Canada est *boring*. Ennuyeux. Les plus généreux le trouvent folklorique.

« L'image du Canada dans l'esprit des Britanniques, c'est les orignaux, les montagnes et la Police montée, se désole Mel Cappe, haut commissaire du Canada à Londres, l'équivalent d'ambassadeur dans les pays du Commonwealth. J'aimerais changer cette idée, montrer le vrai visage du pays, sa culture en ébullition, son apport à la science et à la recherche, ses avantages économiques par rapport à ceux du géant qui lui sert de voisin. »

Pour être franc, en Grande-Bretagne, le qualificatif le plus souvent associé au mot Canada est *boring*. Ennuyeux.

La mission est ambitieuse, mais pas impossible. En effet, les Britanniques qui s'y intéressent sérieusement commencent à se rendre compte que le Canada a repris du poil de la bête depuis le début des années 90, quand il était embourbé dans les déficits et que le Québec menaçait de plier bagages.

Plutôt *cool*

« Le Canada d'aujourd'hui n'est ni ennuyeux ni aussi excitant que lorsqu'il est au bord de la désintégration. En fait, on peut prudemment avancer que le Canada est maintenant plutôt *cool* », disait cet automne *The Economist*.

Cool en raison de « l'audace » de ses politiques sociales, comme la légalisation des mariages gais et la dépénalisation de la marijuana. *Cool*, aussi, grâce à son succès littéraire en Grande-Bretagne — l'an dernier, la moitié des finalistes du prestigieux Man Booker Prize étaient Canadiens, y compris le gagnant, Yann Martel.

De plus, le Canada réserve un accueil généreux aux immigrants au moment où le reste du monde occidental — et l'Europe en particulier — se déchire sur la question. « Ce libéralisme social est le signe d'un pays qui a de plus en plus confiance en lui », concluait le magazine britannique.

Londres prend des notes. En février s'est tenue la toute première cérémonie d'assermentation de nouveaux citoyens britanniques au cours de laquelle une dizaine d'immigrants ont dû prêter allégeance à la reine — une initiative visant à créer un sentiment d'appartenance, copiée de l'expérience canadienne.

Ottawa a aussi plus ou moins servi de modèle lorsque Londres a adopté sa Loi sur les droits de la personne, inspirée de la Charte canadienne des droits et libertés, et cédé certains pouvoirs à l'Écosse et au Pays de Galles. Le nouveau Parlement gallois tire d'ailleurs des leçons du Nouveau-Brunswick pour rédiger ses lois simultanément en deux langues, le gallois et l'anglais, afin que les deux versions aient le même pouvoir en droit.

Un arbitre impartial

Et puis le Canada a une autre image, celle d'un « arbitre impartial », souligne M. Cappe. Il n'y a qu'à voir le nombre de Canadiens occupés à faire la paix en Irlande du Nord pour s'en convaincre : le général John de Chastelain, dont la tâche délicate consiste à désarmer l'IRA ; le juge Bill Hoyt, chargé d'enquêter sur le Bloody Sunday ; Peter Corey, juge à la retraite de la Cour suprême, qui s'est penché sur des allégations de collusion entre la police et les paramilitaires ; Al Hutchinson, ancien officier de la GRC, chargé de superviser les réformes au sein d'un service de police longtemps considéré comme le bras armé des protestants.

Le Canada est trop modeste, trop souvent sous-estimé. Le monde a besoin qu'il en fasse davantage, pas moins.

En visite à Ottawa en 2001, le premier ministre Tony Blair déclarait : « En tant que premier ministre, je dois faire face à plusieurs crises, souvent de nature internationale. Mais je sais (...) que lorsqu'on nous dit que les Canadiens entrent en jeu, peu importe le forum de décision, il y a un sentiment de soulagement, les nuages s'éclaircissent un peu, la confiance grandit. Les gens savent que vous n'avez qu'une parole. Et de plus, ce que vous faites, vous le faites bien. »

Que de bons mots — prononcés, il est vrai, avant la guerre en Irak. Le haut commissaire avoue qu'il y a eu « un peu de tensions » quand Ottawa a refusé de faire partie de la coalition contre le régime de Bagdad. « Ils étaient déçus, mais ils ont bien compris que nous étions des partisans des Nations unies, pas de Saddam Hussein, explique-t-il. Après quelques semaines, la tension avait disparu. »

M. Blair a aussi affirmé que « les Britanniques n'oublieront jamais que les Canadiens se sont tenus à leurs côtés pendant les deux guerres mondiales ». Il n'en reste pas moins que l'influence du Canada sur la scène internationale semble avoir considérablement diminué depuis que Mackenzie King a accueilli les dirigeants des forces alliées à Québec, en 1943 et en 1944.

Onze ans plus tard, le Canada avait proposé la première intervention d'une force onusienne pour régler la crise de Suez. L'initiative avait valu le prix Nobel de la paix à Lester B. Pearson, alors ministre des Affaires étrangères, aujourd'hui considéré comme le père du concept du maintien de la paix.

Si cette époque glorieuse est révolue, Peter Hennessy, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Queen Mary de Londres, estime que le Canada a encore un rôle important à jouer pour garder la paix. « Après la crise en Irak, il s'agit de recoller les morceaux à l'OTAN et à l'OCDE. Il faut bien que quelqu'un s'occupe des vestiges et des fragments », disait-il dans un discours prononcé en janvier, suggérant que cela devienne la future devise du Canada dans le monde.

« Le Canada est trop modeste, trop souvent sous-estimé, concluait le professeur. Le monde a besoin qu'il en fasse davantage, pas moins. De combien d'autres des 190 pays du monde pouvons-nous en dire autant ? »

CRTC : levée de boucliers contre le PC

ANDRÉ DUCHESNE

La proposition faite par le Parti conservateur de réduire considérablement les pouvoirs du CRTC a suscité une levée de boucliers unanime et immédiate hier.

Tant les autres partis politiques fédéraux que les organismes directement concernés par les dossiers régis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ont vu dans un tel projet une grave remise en question de la culture canadienne dans son ensemble.

« La culture ne se vend pas comme un char. L'économie culturelle est régie par d'autres règles que celles régissant les biens et services », mentionne le président de l'Union des artistes, Pierre Curzi.

Selon lui, faire jouer les seules lois du marché comme l'avance le Parti conservateur ne suffit pas à protéger une culture nationale. « C'est toujours la culture dominante qui finit par envahir le marché. Sans règles, il n'y a pas de culture nationale. »

C'est un peu le même discours qu'on retrouve chez Christiane Gagnon, députée sortante de Québec et porte-parole du Bloc québécois en matière de Patrimoine. « La culture représente une industrie particulière qui doit être encadrée, notamment dans un petit marché comme le nôtre », a-t-elle dit en entrevue téléphonique.

Plus tôt cette semaine, la fuite d'un document interne du PC laissait notamment entendre qu'un gouvernement conservateur ouvrirait totalement le marché entre le Canada et les États-Unis concernant l'attribution de licences pour la télévision par satellite. Or, à l'heure actuelle, les deux seules entreprises canadiennes autorisées à ce genre d'activités doivent assurer un minimum de contenu canadien.

Le 4 juin dernier, un regroupement d'organismes voués à la défense de la culture avait exhorté les quatre principaux partis politiques à s'engager à maintenir le contrôle national des entreprises de radiodiffusion et de télécommunication. Tous s'étaient engagés en ce sens. En conséquence, la sortie du Parti conservateur les déçoit.

Le principal mandat du CRTC est de réglementer et de surveiller le système canadien de radiodiffusion et ses fournisseurs. Par exemple, c'est sous sa gouverne qu'on a établi à 65 % (sur une base hebdomadaire) le contenu des chansons francophones que les stations de radio française du Québec doivent diffuser.

Le programme « caché » du PC ?

Un autre volet du projet conservateur serait justement de réduire de tels quotas. La question de la propriété étrangère dans les médias canadiens serait aussi revue.

Au NPD, on affirme que le chef conservateur Stephen Harper tente de cacher ses véritables intentions. « Je dis depuis le début de la campagne que Stephen Harper propose un programme de travail extrémiste et débranché de la réalité des gens. Sa décision de ne plus se soucier du contenu canadien à la télévision privée et publique montre pourquoi Harper mène une campagne presque clandestine », affirme le chef néo-démocrate Jack Layton dans un communiqué.

Le CRTC n'a pas voulu émettre de commentaires hier. « On ne commentera pas les plateformes électorales des partis politiques », a-t-on fait savoir.

ÉLECTIONS 2004

Le chef du Parti marijuana retourne devant les tribunaux

ANDRÉ DUCHESNE

Accusé de possession simple de cannabis, le chef du Parti marijuana, Marc-Boris St-Maurice, entend profiter de cette nouvelle accusation devant la cour pour contester la constitutionnalité de la Loi réglementant les drogues et autres médicaments.

M. St-Maurice, dont le nom est associé depuis plusieurs années à la lutte pour la légalisation de la marijuana, entend notamment appuyer sa défense sur la célèbre cause Parker (en Ontario) où le juge avait décrété la loi fédérale inconstitutionnelle parce qu'elle privait les personnes souffrant de problèmes chroniques de la possibilité de fumer de la marijuana à des fins médicales.

Cette affaire avait forcé le gouvernement fédéral à trouver les moyens de rendre la consommation de marijuana légale chez certaines personnes ayant démontré qu'elle avait des effets thérapeutiques bénéfiques et même à se transformer en producteur et fournisseur.

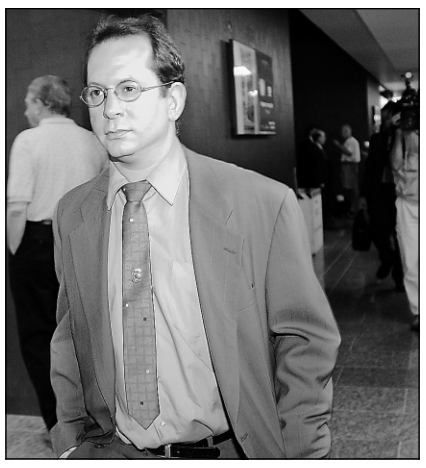

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Marc-Boris St-Maurice à son arrivée hier matin au palais de justice de Montréal.

« La dernière fois où j'ai fait face à des accusations pour possession de haschisch, j'ai évoqué l'inconstitutionnalité de la loi et la couronne a retiré ses accusations. Cette fois, elle semble vouloir aller jusqu'au bout, mais je n'ai aucune idée pourquoi », dit le chef du parti qui se présente dans la circonscription de LaSalle-Émard, détenue par Paul Martin.

M. St-Maurice a été arrêté au quartier général du Bloc Pot, avenue Rachel, dans le Plateau Mont-Royal, le 4 mars dernier. « Je suis simplement entré et ressorti, raconte-t-il. Un policier en civil m'a appréhendé, affirmant m'avoir vu rouler un joint. »

Il a alors été libéré sous promesse de comparaître, ce qui a eu lieu hier matin au palais de justice de Montréal. Mettant sa campagne électorale entre parenthèse, M. St-Maurice a tout de même pris soin d'aviser les médias de son retour en cour. Il n'y a fait qu'une brève apparition, le temps d'être avisé de revenir le 7 juillet pour la fixation d'une date pour la tenue de son procès.

Aux dires de M. St-Maurice, qui se défend seul, c'est la « septième ou huitième fois » qu'il fait face à des accusations relatives à la possession de marijuana. Il a été reconnu coupable à quelques reprises.

Les électeurs pourront connaître les résultats plus tôt

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Les électeurs pourront connaître les premiers résultats électoraux même si les bureaux de scrutin ne sont pas fermés dans leur province, a annoncé hier le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley.

Lors des élections précédentes, l'article 329 de la Loi électorale du Canada interdisait la diffusion prématurée des résultats électoraux dans les circonscriptions où tous les bureaux de scrutin ne sont pas encore fermés.

Or, le 23 octobre 2003, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a affirmé que l'article 329 de la loi enfreignait la Charte canadienne des droits et des libertés.

Élection Canada a interjeté appel de la décision mais celui-ci n'a pas encore été entendu. Actuellement, l'article 329 n'est pas en vigueur en Colombie-Britannique.

M. Kingsley a annoncé que la Loi sera appliqué « de manière uniforme partout au pays ». En conséquence, les diffuseurs québécois pourront par exemple indiquer les résultats provenant des provinces maritimes dès que ceux-ci seront connus.

À Élection Canada, on a affirmé que l'annonce de M. Kingsley était « conforme à l'usage établi, qui consiste à appliquer uniformément à l'échelle du pays, lors des scrutins, les décisions prises par les cours supérieures canadiennes sur la constitutionnalité de dispositions de la Loi électorale du Canada. »

la Baie encore plus

destination solde du week-end

Du vendredi 11 au dimanche 13 juin

achat-choc
19,99 ras-du-cou Haggar en tricot piqué, à manches courtes, pour lui
Prix de comparaison 40 $

Obtenez 10 % de rabais : presque tout!
en réglant avec votre carte de crédit Hbc, les vendredi 11 et samedi 12 juin
Marchandises à prix ordinaire, de solde et de liquidation, y compris meubles et duos-sommeil
Exceptions : produits de beauté et parfumés, appareils électroniques, gros électroménagers, micro-ondes, aspirateurs et articles des rayons concédés.
D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.

Et un autre rabais de 5 % que vous obtenez en plus du rabais de 10 % en réglant avec votre carte de crédit Hbc!
Samedi de 8 h à 11 h seulement

Offres à ne pas manquer samedi!
Ne peuvent être combinées avec d'autres offres.

45 % de rabais bijoux fins en perles cultivées
jusqu'à 40 % de rabais soutiens-gorge mode et slips Warners
40 % de rabais chaussures de ville FLS de Florsheim pour lui
40 % de rabais chemises de ville et cravates Geoffrey Beene pour lui
30 % de rabais additionnel articles-cadeaux
Dans le lot : portefeuilles, articles préemballés, blocs-notes et albums photos. Au rayon des accessoires.
50 % de rabais oreillers, protège-matelas et couettes Bayport de Wamsutta

PRIX CISEAUX
39,99 jeans Levi's pour lui
Modèles 501, 550, 505, 516 et autres.
Ord. 49,99 $ et 59,99 $.

LA PROMO BAGAGES 1re CLASSE SE POURSUIT!
50 % à 55 % de rabais bagages
Plusieurs de vos marques favorites.
Exceptions : bagages Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 ¢.

PRIME EXCLUSIVE
À l'achat de 60 $ ou plus de produits parfumés Calvin Klein, vous recevrez en prime ce sac à dos avec haut-parleurs intégrés.
Seulement @ la Baie.
Produits montrés 60 $ à 80 $.

33 % de rabais chemises habillées, pantalons de ville et cravates Jones New York pour lui

femme
tenues printemps-été Liz Claiborne. Tailles courantes et petites.
3 articles ou plus : 35 % de rabais
2 articles : 30 % de rabais
un article : 25 % de rabais
30 % à 50 % de rabais mode féminine sélectionnée Mantles^mc, Melrose, mac & jac, Alia, ToGo^mc, Alfred Dunner et Nygård Collection
Tailles courantes, petites et grandes.
30 % de rabais additionnel tenues de nuit, peignoirs, lingerie de jour, soutiens-gorge mode et slips à prix déjà réduit pour elle
Sur nos derniers prix étiquetés.
25 % de rabais additionnel tenues mode et griffées à prix de liquidation pour elle
Sur nos derniers prix étiquetés.
25 % de rabais tenues griffées pour elle
Tailles courantes et petites.

bijoux, chaussures et accessoires
50 % de rabais bijoux en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct

40 % de rabais collants fins Secret
30 % de rabais
• lunettes de soleil Dockers
• Body Enhancers de WonderBra
25 % à 40 % de rabais
• chaussures de ville et tout-aller, pantoufles et sandales pour lui. Bostonian, Wolverine, Nunn Bush, Sperry et autres
• montres sélectionnées

homme
40 % de rabais pantalon tout-aller Résistache de Dockers. Ord. 75 $.
30 % de rabais
• mode masculine Chaps et Izod
• tricots et chemises tout-aller Natural Issue pour lui
• sous-vêtements masculins Stanfields, Prodige, Joe Boxer et Harvey Woods
• chaussettes pour lui Sport, Premium et Weekender de McGregor, CCM, Nike, Wilson, Dockers, Happy Foot et Wolverine
• chemises de ville et cravates

enfant
40 % de rabais sous-vêtements et tenues de nuit pour fille et garçon

maison
30 $ de rabais machine à espresso et cappucino Krups
Ord. 104,99 $. Solde 74,99 $.
7 % DE RABAIS GROS ÉLECTROS MAYTAG!
duo-lessive Maytag
solde 1 022,98 le duo
Lave-linge, n° 52311.
Sèche-linge, n° 62311.
Ord. 1 099,98 $ le duo.
60 % de rabais serviettes Royal Velvet et ToGo^mc
50 % de rabais
• batteries de cuisine et articles suivis. Lagostina, KitchenAid, Anolon, Circulon et T-Fal
• duos-sommeil Stearns & Foster et Sealy choisis
Exemple. Duos-sommeil Bronze V de Sealy, grand lit.
Ord. 1 599 $. Solde 799 $.
40 % de rabais literie et linge de lit basique à prix déjà réduit et de liquidation
25 % de rabais choix d'ensembles de meubles de jardin
10 % de rabais petits électros de cuisine et de soins personnels

achat-choc
19,99 pantalons de détente Joe Boxer pour lui
Prix de comparaison 34,99 $.
19,99 pantalons de nuit Point Zero pour lui
Prix de comparaison 29,99 $.
29,99 choix de jeans et pantalons tout-aller pour lui. Tommy Jeans et Point Zero. Prix de comparaison 39,99 $ et 49,99 $.
39,99 polos Claiborne en tricot pour lui
Prix de comparaison 65 $.
49,99 gril Hamilton Beach intérieur-extérieur
Prix de comparaison 79,99 $.
40 % de rabais montres Esquire
Modèles sélectionnés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc », Style&Co., INC, Nine & Co et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.

3234865A

EN BREF

Bagotville : école de l'ONU ?

Afin d'assurer la survie de la base militaire aérienne de Bagotville, le candidat néo-démocrate dans Chicoutimi-Le Fjord, Éric Dubois, propose d'en faire le siège d'une école internationale de formation pour les Casques bleus, ces brigades de militaires mandatées par l'ONU pour assurer le maintien de la paix dans différents points chauds de la planète. « La région gagnera en misant sur ses forces : notre volonté de paix et de justice, notre savoir-faire et notre accueil légendaire », indique le candidat par voie de communiqué. Bagotville, une des deux bases militaires canadiennes où sont stationnés les avions de chasse CF-18, a fait l'objet de rumeurs de fermeture au cours des derniers mois. Comme elle compte une masse critique de techniciens en aéronautique, M. Dubois propose d'y faire aussi l'entretien d'avions civils.

Vive Sheila libre

Sur son site Internet, le Parti conservateur s'est empressé de diffuser hier une citation de l'ancienne ministre libérale Sheila Copps qui, à la télévision, aurait déclaré : « Stephen Harper n'est décidément pas épeurant ». Présentant M^me Copps comme « une des figures les plus en vue de l'aile progressiste » des libéraux, les conservateurs soutiennent que sa déclaration constitue un « camouflet » à la campagne « de plus en plus désespérée de Paul Martin qui veut faire passer la peur avant l'espoir ».

Progressisme contesté

La Fédération canadienne des étudiants, organisme regroupant 450 000 étudiants provenant de 74 universités du pays, s'insurge contre l'appui donné par l'Education Policy Institute au programme conservateur. L'Institut le qualifie de « progressiste », en dépit de sa proposition de hausser les frais de scolarité, ce qui fera augmenter la dette des étudiants », craint la Fédération. Son président, Ian Boyko, déclare qu'il est ridicule d'utiliser dans ce contexte l'épithète de progressiste. Il en profite pour s'en prendre au programme libéral des bourses du millénaire qui a « misérablement failli » dans son objectif de réduire la dette étudiante et d'améliorer l'accessibilité à l'éducation.

Débat : tirages au sort

Les tirages au sort déterminant l'ordre des présentations et des confrontations des chefs des partis politiques fédéraux au cours des deux débats de la semaine prochaine ont été faits hier au Centre national des arts à Ottawa. Pour le débat en français du lundi 14 juin, les déclarations d'ouverture seront faites dans l'ordre suivant : Gilles Duceppe, Paul Martin, Stephen Harper et Jack Layton. En fermeture, on entendra Paul Martin, Stephen Harper, Jack Layton et Gilles Duceppe. Le lendemain, au débat en anglais, les déclarations d'ouverture seront celles de Duceppe, Martin, Harper, Layton. Quant aux déclarations de fermeture, l'ordre sera : Harper, Layton, Duceppe, Martin. Chacun des débats se divisera en quatre thèmes avec une question d'ouverture pour chacun des chefs. Puis, il y aura des confrontations à deux, comme par exemple Martin-Harper, Martin-Layton, Duceppe-Harper, etc...

Quels bateaux ?

Le NPD a fait ses choux gras hier des déclarations du candidat libéral dans la circonscription New Westminster-Coquitlam (Colombie-Britannique), David Haggard, selon qui son chef Paul Martin devrait rapatrier ses navires de la Canada Steamship Lines au pays. Représentant syndical, M. Haggard aurait déclaré au quotidien *The Globe and Mail* que le premier ministre et chef libéral devrait cesser d'affréter les navires de sa compagnie de transport maritime à l'étranger pour des raisons économiques. Sur les ondes d'une radio de Vancouver M. Haggard aurait aussi qualifié de « scandaleuse » cette pratique. Le candidat libéral n'est apparemment pas au courant qu'avant de devenir chef du PLC, son chef a cédé ses parts de la CSL à ses trois fils.

Néo-Québécois pour le Bloc

Tenant à faire la preuve qu'on peut être immigrant et souverainistes, 12 leaders de communautés culturelles montréalaises ont publiquement donné hier soir leur appui au Bloc québécois lors d'un rassemblement coloré tenu dans un ancien bain public de l'est de Montréal. « Souvent, on nous considère comme fédéralistes d'office, comme si cette étiquette était un petit bonus qui venait avec le passeport canadien », a souligné avec humour la candidate bloquiste d'origine libanaise Maria Mourani. Nous avons voulu briser cet étau. » Parmi les personnes ayant participé à l'assemblée figurent l'ancienne présidente du Conseil du statut de la femme, Vivian Barbot, l'ex-chef de cabinet de René Lévesque Alexandre Stefanescu et l'avocate Marcela Valvidia. Déjà le président de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philip, avait officiellement appuyé en début de semaine le candidat bloquiste dans la circonscription d'Outremont, François Rebello.

Presse Canadienne

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

PAKISTAN

Attentat meurtrier à Karachi

Un attentat contre un haut responsable militaire a fait 11 morts hier à Karachi, dans le sud du Pakistan, deux semaines après une série d'attentats qui ont ensanglanté la plus grande ville du pays, selon des sources des services de sécurité. Le général Ahsan Saleem Hayat, commandant des forces armées de la ville, est sorti sain et sauf de l'attaque, a déclaré un responsable. Par ailleurs, 24 personnes, dont 20 rebelles étrangers présumés proches d'Al-Qaeda, ont été tués dans des combats dans la région de Wana, à la frontière afghane, a déclaré l'armée. Un membre des services de sécurité a fait une relation entre l'attentat, l'opération en cours dans cette région et la répression lancée contre les extrémistes à Karachi. d'après AFP

ISRAËL

Date butoir pour le retrait

La commission chargée des préparatifs pour l'application du plan de retrait de Gaza adopté dimanche par le cabinet israélien travaille selon un calendrier serré qui fixe septembre 2005 comme date butoir pour l'évacuation, rapportaient hier les médias israéliens. Les colons désireux d'évacuer la bande de Gaza ou les quatre colonies isolées du nord de la Cisjordanie appelées à être démantelées dans le cadre de ce plan pourront le faire dès août 2004. Le 14 août 2005 prendront fin les départs volontaires et la bande de Gaza sera alors décrétée « zone militaire fermée ». Passée cette date, l'armée israélienne entrerait en action pour évacuer les colons restants par la force. d'après AFP

SOUDAN

L'ARS frappe

Des rebelles ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) ont tué au moins 41 villageois mardi lors d'un raid dans le sud du Soudan, ont indiqué hier des responsables religieux locaux. Les attaquants ont pris le contrôle de trois villages, provoquant l'exode de nombre de leurs habitants, qui se sont réfugiés à Juba, ville de garnison contrôlée par le gouvernement de Khartoum. L'armée ougandaise a effectué des incursions dans le sud du Soudan en 2002, avec l'accord de l'État soudanais, pour y rechercher et y détruire des positions de l'ARS. Plusieurs des rebelles ont dû se déplacer, et sont notamment revenus dans le nord de l'Ouganda, où ils ont continué leurs attaques contre des villages et des camps de personnes déplacées. d'après AFP

LIBYE

Complot déjoué?

Les États-Unis examinent les informations sur une tentative d'assassinat du prince héritier saoudien par le régime libyen, a déclaré hier le président américain George W. Bush, en laissant entendre que Washington en tirerait des conséquences si cela se révélait exact. Dans un article publié le même jour, le *New York Times* affirme que le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi avait prévu en 2003 de faire tuer dans un attentat le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz, qui dirige de facto le royaume saoudien. Le journal affirme que deux personnes supposément impliquées dans le complot sont détenues aux États-Unis et en Arabie Saoudite. Le chef de la diplomatie libyenne Abdel Rahman Chalgham a indiqué que ces allégations étaient « sans fondement ». d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Terrorisme en hausse

Le Département d'État américain a reconnu hier qu'un rapport faisant état d'une baisse du nombre d'actes terroristes dans le monde était erroné, fondé sur des données incorrectes, et que le terrorisme était en fait en hausse. Ce rapport, publié le 29 avril, soulignait notamment que le nombre d'attentats n'avait jamais été aussi bas depuis 1969, une nouvelle particulièrement bienvenue alors que les difficultés se multipliaient en Irak, où le scandale des sévices infligés à des prisonniers irakiens était en train d'éclater. « Il n'y avait aucune intention de manipulation ni de distorsion politique des faits », a indiqué un porte-parole du département d'État. d'après AFP

Bush en perte de vitesse

ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

La gestion de l'économie et du dossier irakien par George W. Bush déplaisent dorénavant à une majorité d'Américains et son adversaire démocrate, John Kerry, profite de ce mécontentement.

Alors que le président américain redouble d'efforts pour redorer son blason sur la scène internationale, un sondage publié hier par le *Los Angeles Times* montrait qu'il serait battu par Kerry si l'élection présidentielle avait lieu aujourd'hui.

Ayant à choisir entre le président et son rival démocrate, 51 % des Américains se montrent en faveur de Kerry alors que 44 % sont prêts à voter pour Bush. L'avance du sénateur du Massachusetts serait cependant réduite à six points (48 % contre 42 % pour Bush) dans une course à trois incluant le candidat indépendant Ralph Nader.

La situation en Irak porte clairement atteinte à la popularité du président. C'est que 55 % des personnes interrogées désapprouvent la façon dont il gère la situation en Irak alors qu'uniquement 44 % la soutiennent. Le sondage a toutefois été réalisé avant l'adoption de la dernière résolution américaine sur l'Irak, mardi, par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La reprise économique constatée aux États-Unis ne semble pas encore jouer en faveur du président puisque 54 % des Américains, contre 43 %, désapprouvent la façon dont il administre les affaires de l'État dans ce dossier.

Une autre donnée se révèle menaçante pour Bush : 56 % des Américains jugent que leur pays doit prendre « une nouvelle direction ». Il s'agit du pourcentage le plus élevé jamais obtenu lors des sondages effectués par le quotidien californien depuis le début du mandat du président républicain.

En revanche, le sondage indique qu'une majorité (51 %) d'Américains demeurent satisfaits de l'ensemble du travail de Bush, une donnée jugée cruciale afin de prévoir si un président sera réélu ou pas. Bush peut aussi se réjouir du fait que 54 % des personnes interrogées, contre 42 %, apprécient son travail en matière de lutte au terrorisme. On sait que la sécurité est toujours perçue comme un enjeu majeur de l'élection présidentielle du 2 novembre prochain.

Les résultats de ce sondage aident à comprendre pourquoi le président américain est plus que jamais prêt à mettre de l'eau dans son vin et à tendre la main aux autres chefs d'État. Il est déterminé à ne plus faire cavalier seul, particulièrement pour ce qui est de l'Irak, comme il l'a encore démontré au cours des trois derniers jours dans le cadre du sommet du G8 en Géorgie.

Hier par exemple, si Bush continuait à faire pression pour un engagement de l'OTAN en Irak, il disait ne pas s'attendre à ce que l'organisation expédie plus de troupes dans ce pays, ce à quoi la France s'opposait. Le sommet du G8 s'est d'ailleurs terminé, en apparence, dans l'harmonie.

La machine républicaine du président tente visiblement de contrecarrer les plans de Kerry. Ce dernier reprochait jusqu'ici à Bush de s'être mis à dos de nombreux alliés et affirmait que ce problème est à la source des échecs américains en Irak.

On rappelle ces jours-ci aux États-Unis que si l'état de l'économie est le facteur numéro un lorsqu'il s'agit d'élire un président, l'histoire de la politique américaine démontre que les débâcles à l'étranger peuvent parfois faire la différence. On cite en exemple la défaite de Jimmy Carter contre Ronald Reagan, en 1980, en lien avec la crise des otages en Iran.

Bush semble en être conscient. Hier, après avoir été de nouveau confronté à l'obstination de la France pour ce qui est de l'Irak, il persistait à se montrer plus que cordial à l'égard de Chirac. Le président français ayant dit avoir apprécié la cuisine américaine lors du sommet du G8, Bush a déclaré hier en avoir informé les chefs : « Ils ont reconnu que c'est vraiment bien mieux d'entendre dire que la nourriture est bonne de la part de Jacques Chirac que de la part de George W. Bush. »

PHOTO REUTERS

Les membres du G8 ont demandé hier au gouvernement soudanais de désarmer les milices opérant dans la province du Darfour et appelé à chercher une solution politique au conflit . Sur la photo, un Soudanais, réfugié au Tchad pour échapper à la violence, tente de se protéger d'une tempête de sable.

Les «milliardaires» du G8 invitent à déjeuner les «mendiants» d'Afrique

Les divergences sur l'Irak et le Proche-Orient ébrèchent l'unité de façade des Huit

D'APRÈS AFP ET REUTERS

SEA ISLAND, Géorgie — Les dirigeants des nations riches du G8, réunis dans l'île pour milliardaires de Sea Island, se sont serrés un peu autour de la table, hier, pour inviter à déjeuner plusieurs représentants de l'Afrique, continent le plus défavorisé de la planète.

Ils ont aussi demandé au gouvernement du Soudan de désarmer les milices opérant dans la province du Darfour et appelé toutes les parties prenantes au conflit dans cette région à chercher une solution politique.

D'autre part, des divergences sur l'Irak et le conflit israélo-palestinien ont brouillé l'image de consensus qui s'était dégagé au début du sommet.

Les leaders du G8 (États-Unis, Japon, Canada, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie) se sont engagés à « rompre le cycle de la famine dans la Corne de l'Afrique », selon un communiqué publié hier à l'issue de la réunion. Ils aideront l'Éthiopie dans son objectif d'assurer la sécurité alimentaire à cinq millions de personnes d'ici à 2009.

Démarrage économique et accords commerciaux, appels aux investissements étrangers, allègement de la dette, lutte contre le sida et la polio : les dossiers n'ont pas manqué pour les présidents Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Abdelaziz Bouteflika (Algérie), John Kufuor (Ghana), Olusegun Obasanjo (Nigeria), Yuweri Museveni (Ouganda) et Abdoulaye Wade (Sénégal).

Mais en leur nom, Thabo Mbeki n'a pas caché son agacement devant cette invitation, traditionnelle depuis cinq ans, accusant les pays riches de percevoir les Africains comme des « mendiants ».

Dans le journal sud-africain *This Day,* il a demandé à l'Occident « d'abandonner son néo-mercantilisme et son protectionnisme », et d'octroyer à l'Afrique « un accès équitable aux marchés mondiaux ». Les Africains reprochent aux pays riches de subventionner leur secteur agricole, qui empêche le décollage de leur propre agriculture.

Les Huit ont montré leur bonne volonté en se disant « déterminés » à débloquer dès juillet le cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au point mort depuis septembre dernier, ce cycle vise à libéraliser le commerce mondial avec, comme pierre angulaire, la réduction des subventions agricoles. Mais les pays émergents avaient claqué la porte au sommet mexicain de Cancun en accusant les riches de ne pas faire assez d'efforts.

Le G8 a notamment promis de s'attaquer au problème du coton, production cruciale pour l'Afrique et que Washington subventionne dans ses États du Sud, comme la Géorgie où se tient la rencontre.

Les Huit ont aussi demandé la prolongation de deux ans de l'initiative de réduction de la dette des pays les plus pauvres, dite PPTE (pays pauvres très endettés), qui devait expirer à la fin de 2004.

Ils promettent de « fournir le financement nécessaire pour compléter l'initiative », qui a déjà permis d'abandonner 31 milliards de dollars de dette de 27 pays, dont 23 africains, en échange de programmes économiques et sociaux.

Le G8 a aussi lancé des mesures pour combattre le sida et la polio. Il a appelé les chercheurs à unir leurs efforts et à créer « un consortium virtuel » en harmonisant la recherche à l'échelle planétaire afin d'avancer dans la mise au point d'un vaccin contre le sida. Des fonds vont financer l'éradication d'ici fin 2005 de la polio, disparue des pays riches.

Proche-Orient

Par ailleurs, des discussions difficiles sur l'Irak et le Proche-Orient ont mis à mal l'unité de façade qu'avaient montrée à l'ONU les dirigeants des pays riches, ainsi que la volonté affichée de relancer le processus de paix israélo-palestinien.

Dans ce dernier dossier, le G8 a appelé, sous la pression des Européens, à une réunion du « quartette » USA-ONU-Union européenne-Russie avant la fin de juin pour essayer de relancer la « feuille de route », le plan de paix international jusqu'à présent demeuré sans suite. Cette rencontre se tiendra cependant au niveau des hauts fonctionnaires, pas des ministres, et à une date non encore connue, a-t-on précisé de source américaine.

Les dirigeants du G8 ont invité « toutes les parties à respecter leurs obligations » et apporté leur soutien à la décision du gouvernement israélien de se retirer de la bande de Gaza.

MONDE

Les miliciens de Sadr resurgissent à Najaf

Les sunnites critiquent la résolution de l'ONU sur l'Irak; les Kurdes maugréent

JOONEED KHAN

Moins d'une semaine après s'être volatilisés, les miliciens de Moqtada Sadr sont brusquement réapparus hier dans les rues de Najaf, où ils ont pris d'assaut un poste de police, faisant six morts, cinq prisonniers et une trentaine de blessés, alors que le vice-premier ministre chargé de la Sécurité nationale, Barham Saleh, regagnait son fief kurde de Souleimaniyah pour marquer son mécontentement devant le flou des prérogatives au sein du gouvernement.

Au mécontentement des responsables kurdes à l'égard de la résolution 1546 de l'ONU qui ne mentionne pas la Loi fondamentale leur reconnaissant un droit de veto constitutionnel s'ajoutait entre-temps une sévère prise de position du Comité des oulémas, l'une des principales organisations sunnites d'Irak, qui a estimé que la nouvelle résolution de l'ONU représente plusieurs « dangers ».

La résolution « a offert une légitimité au gouvernement intérimaire né dans des circonstances similaires à celles de l'ex-Conseil de gouvernement », elle « n'a pas donné de date claire pour la fin de l'occupation », elle « a donné le droit au nouveau gouvernement de signer des accords de sécurité » et elle « a donné aux forces d'occupation une légitimité pour envoyer des forces multinationales en Irak ».

Le comité a donc appelé « les pays arabes et musulmans à ne pas répondre aux appels du nouveau gouvernement et des forces d'occupation pour l'envoi de renforts militaires » en Irak.

Le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Massoud Barzani, a annoncé que les partis kurdes feraient bientôt connaître leur réaction à la résolution de l'ONU. Le secrétaire du bureau politique du PDK, Fazel Mirani, a annoncé que « les députés de l'Assemblée nationale (le Parlement du Kurdistan irakien) se réuniront dans les 48 heures pour étudier la résolution ».

Le clergé chiite, lui, s'oppose catégoriquement à la Loi fondamentale, à laquelle il reproche de ne pas instituer l'islam comme source unique de la législation et d'accorder aux provinces kurdes un droit de veto lors du référendum pour l'adoption de la Constitution définitive.

À l'issue du sommet du G8, le président américain George W. Bush jugeait hier « très encourageante » la réponse des pays participants sur l'Irak, tout en indiquant qu'il ne s'attendait pas à ce que l'OTAN y envoie de troupes supplémentaires.

La France a émis de « fortes réserves » à l'envoi éventuel de l'OTAN en Irak. Hier, le chancelier allemand Gerhard Schröder a exprimé des doutes quant aux chances de stabiliser l'Irak, même après l'adoption de la dernière résolution au Conseil de sécurité. « La résolution est une base politique, une tentative pour améliorer les possibilités de stabilisation du pays. Mais quant à savoir si la tentative aura du succès, je ne suis pas porté à l'optimisme », a dit Schröder à l'issue du sommet du G8.

À Najaf, les protagonistes fournissaient hier des récits contradictoires sur le déroulement des combats. Le gouverneur Adnane al-Zorfi a accusé des partisans de Moqtada Al-Sadr d'avoir tendu une embuscade à une patrouille de police.

Avec AFP et AP

Manif dans les rues de Montréal pour la paix au Congo

JOONEED KHAN

Près de 200 Congolais de Montréal ont défilé hier par un temps radieux dans les rues de la métropole, certains avec des bébés en poussettes ou attachés sur le dos, dansant au rythme de chants patriotiques et scandant des slogans hostiles aux présidents rwandais Paul Kagamé et américain George W. Bush après la prise de la ville de Bukavu par des rebelles pro-rwandais, qui a fait une centaine de morts et de nombreux blessés et mutilés la semaine dernière.

« Le Congo aux Congolais ! », « Kagamé assassin ! » « Bush, Bush, Boucherie ! », criaient les manifestants réunis par un Collectif d'une dizaine d'organisations et d'associations congolaises du Canada, qui ont défilé dans l'ordre, escortés par des voitures de police, de la place Émilie-Gamelin, près du métro Berri, jusqu'aux consulats des États-Unis et de Grande-Bretagne, rues Saint-Alexandre et de la Gauchetière.

Une déclaration lue par le Dr Yona Likongo, porte-parole du collectif, a dénoncé « l'obstination des autorités rwandaises à s'assurer une forte influence sur le processus de recomposition de l'État congolais en brandissant constamment la carte du génocide et de la persécution des Tutsis », « le silence de la communauté internationale sur la poursuite du génocide de plus de 3,5 millions de Congolais », silence qui « offre carte blanche » au Rwanda, et « l'utilisation de la RDC (Congo-Kinshasa) comme terrain d'affrontement entre les puissances anglo-saxonnes et le reste de l'Union européenne pour le contrôle d'énormes richesses stratégiques » de ce pays d'Afrique centrale, grand comme cinq fois la France.

Dans une lettre adressée au premier ministre Paul Martin, le collectif souligne que « le Congo est bien plus qu'un réservoir de matières premières, c'est un énorme potentiel de développement » qui a besoin de « conditions minimales de paix et de sécurité » et d' « une contribution canadienne accrue » pour être transformé « en moteur de croissance économique de l'Afrique ».

Aux acteurs de la transition politique au Congo, le collectif demande dans une lettre séparée d'exiger « une enquête pénale internationale sur les événements de Bukavu », le retrait militaire rwandais en vertu des accords de Pretoria, l'application effective du mandat des Casques bleus (la Monuc) sous le chapitre VII de la Charte de l'ONU qui les « autorise à user de la force pour imposer la paix », et les ressources nécessaires à la tenue d'élections démocratiques.

La manif coïncidait avec la tenue, hier à Ottawa, de la réflexion annuelle de Droits et démocratie, qui avait pour thème « la transition démocratique fragile en RDC ». « Le peuple congolais souhaite ardemment la paix et le Canada doit faire sa part pour qu'on ne le laisse pas tomber », a déclaré Jean-Louis Roy, président de l'organisation canadienne, dans un communiqué. Un retour de la guerre « serait catastrophique pour les droits de la personne dans la région volatile des Grands lacs d'Afrique centrale », a-t-il ajouté.

Le Grila (Groupe de recherche et d'initiative pour la libération de l'Afrique), qui participe à la réunion d'Ottawa avec des représentants du Congo, du Canada et de l'ONU, a dénoncé, dans un communiqué, « la nébuleuse affairiste qui, sous la houlette de l'impérialisme et de réseaux militarisés, abuse du droit d'ingérence et instrumentalise le désordre » au Congo, « ce qui aurait provoqué la mort de près de 4 millions de personnes, le déplacement de 2,5 millions d'autres, le pillage des ressources de la région et la destruction de l'environnement ».

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Environ 200 Congolais ont manifesté hier à Montréal à la suite des combats ayant mené en début de semaine à la prise de Bukavu par des rebelles pro-rwandais, qui ont ensuite été forcés de battre en retraite.

12 JUIN AU 28 JUILLET 2004
LA COUPE DU MONDE SAQ
LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL
ÉDITION SPÉCIALE 20e ANNIVERSAIRE
Réservez votre siège à partir de seulement 30,43 $*
et obtenez une entrée-manèges (12 ans et plus)
514-790-1245
1-800-361-4595
ADMISSION.COM
Samedi 12 juin – *Feu d'ouverture*
LA RONDE – AMPLEMAN PYROTECHNIE
Samedi 19 juin – *Espagne*
PIROTECNIA IGUAL, S.A. (Or 1988, 2001)
Samedi 26 juin – *Japon*
MARUTAMAYA CO., LTD. (Or 1985)
Samedi 3 juillet – *Italie*
IPON S.R.L. (Or 1997)
Samedi 10 juillet – *Espagne*
PIROTECNIA CABALLER – VICENTE CABALLER (Or 1986, 1993)
Mercredi 14 juillet – *Hollande*
JNS PYROTECHNIEK B.V. (Or 1995)
Samedi 17 juillet – *Chine*
SUNNY INTERNATIONAL CO., INC. (Or 1992)
Mercredi 21 juillet – *France*
LACROIX-RUGGIERI (Or 1985, 1990, 2002)
Samedi 24 juillet – *Allemagne*
WECO (Or 2000)
Mercredi 28 juillet – *Feu de clôture*
LA RONDE – PANZERA S.A.S.
*Taxes et frais de gestion en sus. Prix sujets à changement sans préavis. Aucune promotion ne peut être jumelée.
Visitez le Bistro SAQ de La Ronde situé tout près du Jardin des Étoiles.
Les soirs de feux, le pont Jacques-Cartier est fermé à la circulation automobile vers 20 h, et ce, jusqu'à la fin du spectacle.
Les feux débutent à 22 h, beau temps, mauvais temps.
LE MONDIAL SAQ
LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL
CITE Rock Détente 107.3 FM rockdetente.com
MONTREAL'S 12 WATCH CTV
LA PRESSE
Marriott MONTRÉAL CHÂTEAU CHAMPLAIN
AIR CANADA
Bonjour Québec www.bonjourquebec.com
LaRonde Membre de la Famille Six Flags
3236184A

Attaque contre un chantier chinois en Afghanistan: 12 morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

HADBAKH SHI – Onze ouvriers chinois et un Afghan ont été tués par des « terroristes » dans la nuit de mercredi à jeudi sur leur base près de Kunduz, dans le nord-est de l'Afghanistan, dans l'attaque la plus meurtrière commise contre des expatriés depuis la chute du régime taliban fin 2001.

Vers une heure du matin, des hommes armés ont attaqué à 35 kilomètres au sud de Kunduz la base et lieu de résidence, à Hadbakh Shiun, de ces ouvriers qui travaillaient à un projet de reconstruction de route.

Les Chinois, sur place depuis à peine quelques jours, ont été exécutés par balles en plein sommeil, dans leurs tentes. La base, organisée autour d'un bâtiment et où étaient entreposés des dizaines d'engins de chantiers, ne disposait d'aucune protection.

L'attaque a duré une dizaine de minutes. Les assaillants — une vingtaine — sont arrivés du nord dans trois véhicules et repartis plus tard dans la même direction, selon les premiers résultats de l'enquête.

Les victimes travaillaient pour la China Railway Construction Shisiju Group Corporation à la reconstruction de la route Kunduz-Baghlan, dans une région considérée normalement comme relativement sûre, à 250 kilomètres au nord de Kaboul.

Il s'agit de la première attaque du genre contre des intérêts chinois et « c'est la première fois qu'autant d'étrangers sont tués en un unique incident », selon le ministère afghan de l'Intérieur.

Les autorités afghanes ont condamné « cet acte cruel et horrible ». La Chine a décrié cet « acte terroriste » alors que l'ONU a suspendu les déplacements de son personnel et temporairement fermé les centres d'enregistrement des électeurs dans la région de Kunduz.

HORAIRES DE CINÉMA
LES JEUDIS ET SAMEDIS
DANS LA PRESSE
3234669
3226447A

POUR LA FÊTE DES PÈRES, NE MANQUEZ PAS CES

CADEAUX POUR L'EXTÉRIEUR

QUI FONT CHAUD EN DEDANS.

449.97

AILLEURS 699.97

achat-choc
DES ARTICLES INDISPENSABLES À PRIX IMBATTABLES!

Ensemble de jardin Sydney

Comprend 11 pièces en aluminium. Fauteuils empilables d'entretien facile. En prime : 2 poufs et 6 napperons en polyester.

Une carte-cadeau pour fêter papa

Montants au choix. Utilisez la carte-cadeau Hbc dans les magasins la Baie, Zellers ou Déco Découverte.

49.99

Jeu d'ustensiles pour le barbecue

Comprend 5 ustensiles dans un étui en forme de sac de golf.

9.99 *le jeu*

AILLEURS 32.98

Flûtes à bière

Jeu de 12 flûtes pouvant également servir pour le thé glacé ou les boissons gazeuses. À prix superavantageux!

50 % DE RABAIS

Rasoirs électriques de renom

Tous nos rasoirs électriques Philips, Remington et Panasonic pour homme sont offerts à moitié prix.

39.99

Seau à refroidir Prestige

Ce rafraîchissoir pratique peut refroidir un vin en 5 minutes et le garder frais durant des heures.

49.99

Chaise longue inclinable La Jolla

Appuis-bras avec deux porte-gobelets. Se replie facilement. Étui de transport compris. Couleurs variées.

39.99

Coqueteliers

Couvercle en inox avec filtre intégré. En vert, jaune, orange et bleu.

Nouveau bas prix

39.99

Jeu d'ustensiles à barbecue

Comprend 3 ustensiles de qualité en métal avec poignée en bois de rose. Le tout dans un boîtier en bois de rose assorti.

ça fait changement!

LE PLUS BAS PRIX TOUS LES JOURS GARANTI

Déco Découverte a tout ce dont vous avez besoin pour insuffler de la fraîcheur à votre foyer. Venez faire le plein d'aubaines déco comme vous les aimez... nos bas prix vous en mettront plein la vue! Et si vous trouvez un article annoncé à meilleur prix, nous l'égalerons. Garanti! Déco Découverte, le supermagasin d'articles pour la cuisine, la salle de bains et la chambre à coucher.

Déco Découverte
SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie

*Le choix de couleurs, modèles et motifs varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

ANJOU
7550, RUE BÉCLARD (514) 351-0384

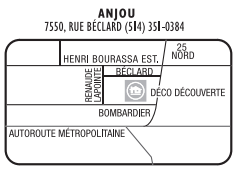

MARCHÉ CENTRAL
1001, RUE MARCHÉ CENTRAL (514) 383-8939

MASCOUCHE
111, MONTÉE MASSON (450) 966-0002

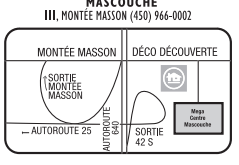

CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
6815, AUT. TRANSCANADIENNE (514) 426-9031

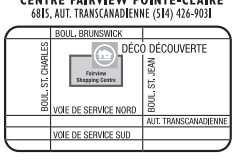

SAINTE-DOROTHÉE
880, AUT. CHOMEDEY O., LAVAL (450) 969-0041

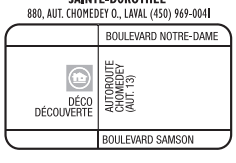

SAINT-BRUNO
800, CLAUDE-JUTRAS (450) 653-6398

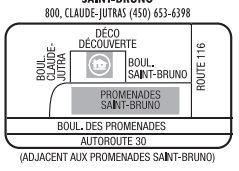

(ADJACENT AUX PROMENADES SAINT-BRUNO)

20 % DE RABAIS

à l'achat d'un seul article

En vigueur jusqu'au 26 juin 2004.

Limite d'un bon par personne. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre et ne s'applique pas aux achats antérieurs ni aux articles Nautica, J.A Henkels, KitchenAid, Cuisinart et Saeco, aux micro-ondes, aux cartes-cadeaux Hbc et aux achats en ligne d'articles inscrits à un registre de cadeaux.

4 51040 73020 2

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.

3232003A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

L'optimisme naïf de Reagan...

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Ronald Reagan n'étant plus, le regard jeté avec du recul sur ses huit années à la Maison-Blanche, de 1981à 1989, ne peut faire autrement qu'attirer l'attention sur la relation particulière des Américains avec leur président. Ce qu'ils attendent de lui. Ce qui les fait aimer — ou non — l'homme qu'ils ont élu. Ce qui, en celui-ci, leur donne confiance, peut les pousser à l'optimisme et au dépassement.

Parce qu'il s'agit d'une relation dont la nature est liée à la culture d'un peuple, aucune nation ne ressemble à une autre à ce point de vue. Par exemple, en caricaturant à peine, on peut dire que les Français aiment un leader capable d'écrire des traités de philosophie ! Les Américains, eux, préfèrent qu'un président fasse quelque chose. Et leur parle comme à de vieilles connaissances...

Les funérailles du président, aujourd'hui, donneront l'occasion de considérer à nouveau l'« énigme Reagan ».

Bref, les funérailles du 40e président des États-Unis, aujourd'hui, donneront l'occasion de considérer encore une fois ce qu'on pourrait appeler l'« énigme Reagan ».

Malgré des politiques économiques qui ont fait mal. Malgré une intelligence conceptuelle limitée. Malgré des défauts importants et avoués. Malgré une rhétorique simple, simpliste même, dont George W. Bush s'inspire (l'« axe du mal » n'est-il pas une excroissance de l'« empire du mal » ?)... Malgré tout cela, bref, Reagan fut le président le plus aimé de ses concitoyens depuis John Fitzgerald Kennedy.

Encore aujourd'hui, un sondage indique que 58 % des Américains estiment qu'il fut un excellent, voire extraordinaire, président, moins de 10 % lui allouant une note sous la moyenne. Et une pétition circule, réclamant que son visage soit gravé dans la pierre du mont Rushmore, à côté de ceux de Washington, Jefferson, Lincoln et Roosevelt...

Or, le vieil acteur devenu président (à près de 70 ans !) a toujours été méchamment raillé. Souvent honni au-delà de ce que toute raison peut justifier : ce fut jadis, aux yeux de l'establishment de la pensée, toujours porté au manichéisme, le parfait « méchant » des films de cow-boy !

Le fait est que la force de Ronald Reagan résidait dans sa capacité de transmettre la confiance par une approche faite d'optimisme naïf, communicatif, ouvert et bienveillant. Une attitude très *all american*, qui rallia ses commettants et contribua à rassurer un pays démoralisé et inquiet.

Son autre arme était l'instinct... ponctuel, car il lui arriva aussi de se tromper lourdement.

Cette forme de perspicacité lui fit pressentir, alors que même le Département d'État américain était aveugle à cette situation, que l'URSS se trouvait à la fin des années 80 au bord de l'écroulement. Reagan accentua alors la pression sur l'économie soviétique. Il admonesta Mikhaïl Gorbatchev : c'est le fameux et historique « Abattez ce Mur... » du 12 juin 1987, qui cristallisa la situation. Et, à la fois, il lui tendit la main.

L'ex-leader soviétique affirme aujourd'hui (dans le *International Herald Tribune*) que l'entente n'aurait peut-être pas été possible « si quelqu'un d'autre avait dirigé le gouvernement des États-Unis. En outre, (Reagan) avait la confiance du peuple américain ».

La fin de la guerre froide fut un événement majeur de l'Histoire contemporaine. Or, elle aurait pu se terminer tout autrement. Car ce sont les hommes qui font les événements et non l'inverse.

Ronald Reagan aura contribué à ce que se franchisse dans la paix ce petit bout d'histoire-là.

... et le danger des « Reaganomics »

mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

En matière de politique économique, Ronald Reagan aura eu une influence certaine sur la façon dont les Américains conçoivent le rôle de leur gouvernement. Le 40e président des États-Unis sera un ardent défenseur du désengagement de l'État dans le développement économique, de la déréglementation de certains secteurs clefs, comme l'énergie, de la diminution du fardeau fiscal et de l'augmentation des dépenses militaires. Cette conception du développement économique passera à l'histoire sous le nom de Reaganomics.

Elle était basée sur une théorie appelée « supply-side » ou économie de l'offre, une théorie voulant que la baisse des impôts allait inciter les gens à travailler davantage, ce qui allait, par conséquent, augmenter la croissance du PIB. Ce faisant, la meilleure performance économique compenserait pour la baisse des revenus fiscaux et ainsi la santé des finances publiques ne s'en trouverait pas perturbée. Voilà pour la théorie. En pratique, le résultat a été tout autre, parce qu'on avait notamment sous-estimé la grande capacité des gouvernements de dépenser.

L'économie américaine a connu sous Reagan une période de croissance économique vigoureuse, affichant une augmentation moyenne du PIB de 4,4 % entre 1983 et 1988. Au cours de la même période, cependant, les finances publiques se sont grandement détériorées. Ronald Reagan détient en effet le triste record d'avoir été responsable du plus important déficit budgétaire de l'histoire américaine, lorsque mesuré en termes de pourcentage du PIB. Sous sa gouverne, la dette américaine aura triplé, gonflée notamment par un budget militaire en forte expansion. Pour redresser la situation, Ronald Reagan devra même se résigner à hausser les impôts.

Par un curieux retour des choses, on semble vouloir minimiser aujourd'hui le danger que fait planer sur la santé économique d'un pays l'accumulation répétée d'importants déficits budgétaires. Selon Dick Cheney, l'actuel vice-président américain, « Ronald Reagan nous aura appris que les déficits n'avaient aucune importance ». Il s'agit-là d'une attitude totalement désinvolte et irresponsable. M. Cheney semble oublier qu'il aura fallu de nombreuses années, une discipline fiscale rigoureuse et surtout la plus longue période d'expansion économique de l'histoire américaine pour réussir à assainir les finances publiques.

Il est évident que le vice-président américain cherchait par cette déclaration à banaliser la piètre performance économique de George W. Bush qui, à l'image de Reagan, a massivement baissé les impôts et radicalement augmenté les dépenses militaires. Résultat : les surplus engrangés sous Clinton ont disparu, le déficit américain a atteint des niveaux records en termes absolus en 2003 et il dépassera largement les 400 milliards de dollars en 2004.

Les déficits doivent être pris au sérieux, il est tout à fait illusoire de croire qu'ils vont se résorber d'eux-mêmes. Cette règle de base devrait être rappelée tant à ceux qui convoitent la Maison-Blanche, qu'aux différents partis qui aspirent à diriger le Canada.

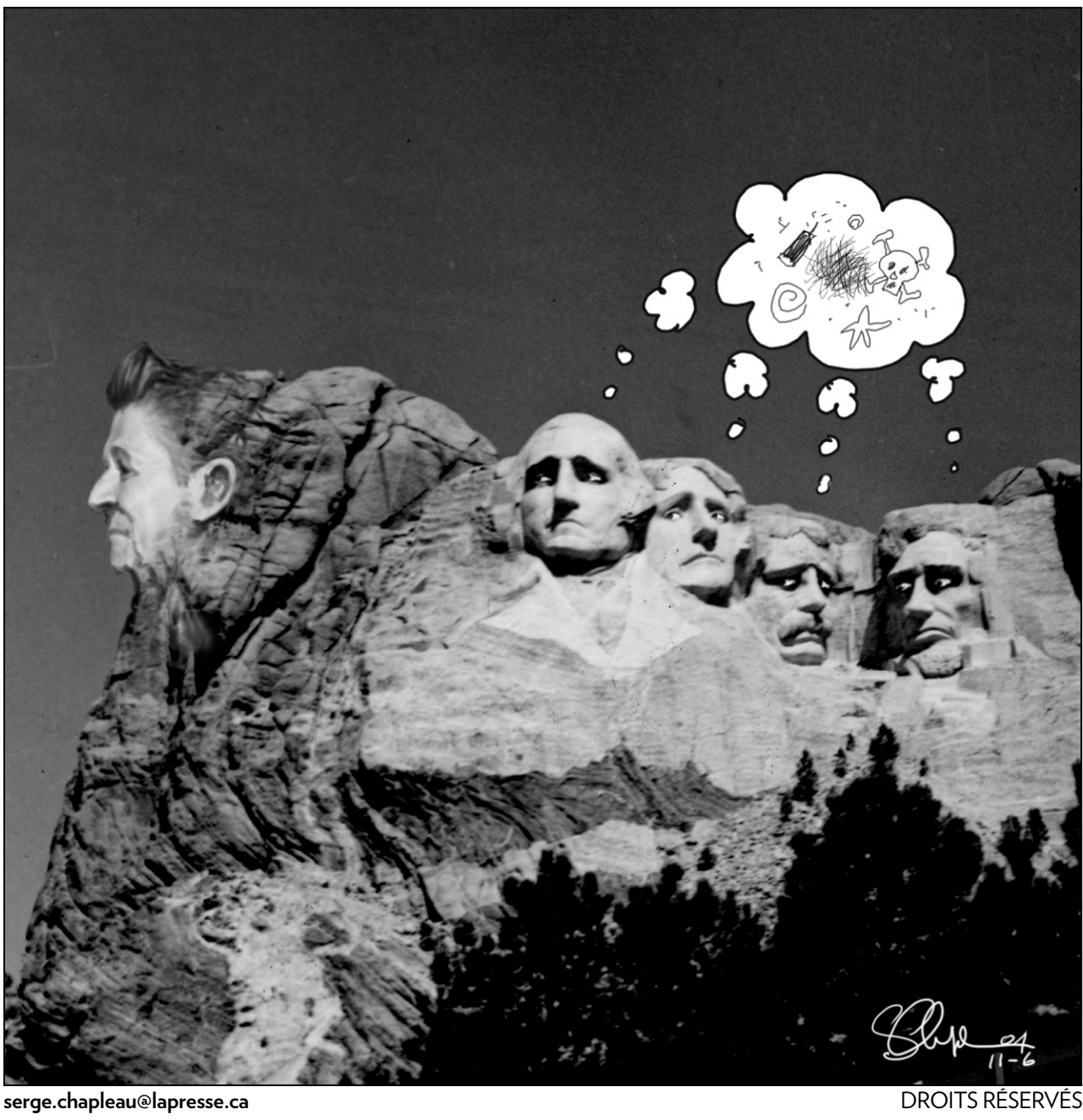

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

L'homme d'État

Reagan a constamment été sous-estimé par la classe politique

JOHN PARISELLA

L'auteur est président de BCP et de BCP Consultants, et membre de la chaire Raoul-Dandurand, Centre des études sur les États-Unis.

Si j'avais été Américain, je n'aurais vraisemblablement jamais voté pour lui. Néanmoins, il m'est impossible de dire que le décès de Ronald Reagan ne me touche pas. Ronald Reagan passera sans nul doute dans les livres d'histoire, à côté de Franklin Delano Roosevelt, comme un des présidents américains des plus marquants du XXe siècle. Il était l'homme de toutes les finesses, qui savait toujours réagir avec tact même dans les moments les plus difficiles. « Grace under pressure », disait-on de lui.

En tant que Canadiens, le souvenir le plus vif que nous conservons de Ronald Reagan est sa participation de 1985 au Sommet de Québec en compagnie du premier ministre Brian Mulroney ; sommet qui lançait les négociations bilatérales entre le Canada et les États-Unis sur le libre-échange. On se rappelle aussi sa décision dramatique de congédier les contrôleurs aériens en grève illégale en 1981. Nous conservons également frais à notre mémoire comment il a réagi avec grâce et courage lors de la tentative d'assassinat dont il a été victime en 1981.

Ronald Reagan passera sans nul doute dans les livres d'histoire, à côté de Franklin Delano Roosevelt, comme un des présidents américains des plus marquants du XXe siècle.

D'origine modeste, Ronald Reagan est devenu dans les années 50, grâce au cinéma et à la télévision, un personnage familier pour les Américains. D'abord un démocrate progressiste et président de la Screen Actors' Guild, à Hollywood, Reagan a changé d'allégeance pour les républicains dans les années 1960 inspiré qu'il était par le conservatisme du sénateur de l'Arizona, Barry Goldwater.

Le credo politique de Reagan a toujours été très simple : réduction de l'État, baisses d'impôts et lutte contre le communisme. Quand, en 1980, il devint à l'âge de 70 ans le plus vieux président élu, il apporte avec lui à la Maison-Blanche cette philosophie conservatrice. Lorsqu'il quitte la présidence en 1988, l'économie américaine en sortira grandement transformée : en huit ans, il se sera créé 47 millions d'emploi, l'inflation aura baissé de 12 % à 4,8 % et, malgré le krach boursier de 1987, la valeur de la bourse américaine aura progressé de 147 %. Tout n'était cependant pas rose, car les déficits budgétaires ont tout simplement explosé en raison des baisses d'impôts massives et de la croissance exponentielle des dépenses militaires.

Ce qui dénote le plus à quel point Reagan a été marquant, c'est que sa philosophie économique conservatrice a influencé toutes les présidences depuis 1980. Même Bill Clinton, lui qui avait tendance à pencher vers la gauche au début de sa présidence, a modifié son orientation davantage vers le centre droit dans sa lutte acharnée contre le déficit. Tout comme le libéralisme économique de FDR a dominé pendant 40 ans, le credo de Reagan influence toujours et la course présidentielle actuelle reflète encore sa pensée économique.

On a souvent qualifié sa politique étrangère d'agressive. Il est vrai qu'il avait cette capacité de tenir des propos fermes et d'agir en conséquence. Toutefois, il était au moment venu prêt à accepter les compromis nécessaires. Michaël Gorbatchev a dit de lui qu'il était d'abord et avant tout un homme de paix.

S'il y a un élément qui caractérise la carrière de Ronald Reagan, c'est bien qu'il a constamment été sous-estimé par la classe politique. Pour plusieurs, il n'était qu'un président d'image. Pour d'autres, plus mesquins, il ne faisait simplement que prolonger sa carrière d'acteur en politique. L'histoire retiendra une toute autre lecture de sa présidence. Sa philosophie de gouvernement, quoique contestable, avait le mérite de la cohérence et de la profondeur.

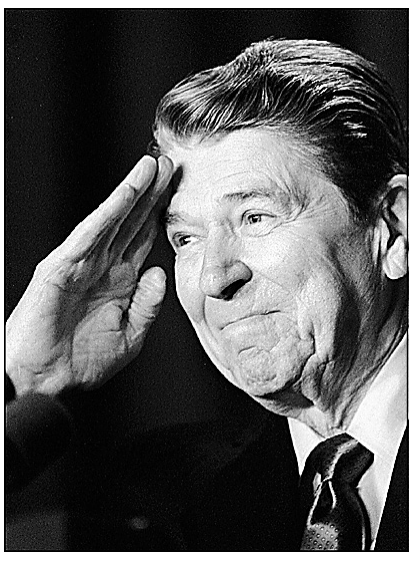

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©
Ronald Reagan

Par-dessus tout, il était un homme de conviction et de courage. Son sens de l'humour fut sans doute son arme politique la plus redoutable. Le « grand communicateur », au grand dam de ses adversaires, a réussi à mobiliser et unir la nation américaine. À l'égard même de ses plus durs adversaires, il demeurait affable et aimable tout en défendant ses convictions ses plus profondes.

« The long goodbye », voilà comment il décrivait sa longue lutte contre l'Alzheimer quand il a annoncé sa maladie au grand public américain, en 1994. Il m'est difficile d'identifier une personnalité politique contemporaine qui pourrait communiquer avec autant de talent une vision cohérente. Il avait cette capacité de susciter la fierté et d'affronter les épreuves les plus accablantes tout en demeurant optimiste et confiant pour l'avenir de son peuple. Il est dit que le simple politicien prépare la prochaine élection alors que l'homme d'État prépare la prochaine génération. Le président Reagan était un véritable homme d'État. Voilà son héritage.

FORUM

Cégeps : un débat mal barré

ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a lancé une vaste réflexion sur les cégeps, le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial. Avant même la tenue du Forum, mercredi et jeudi, la réflexion s'était déjà transformée en bataille rangée entre les partisans de la disparition pure et simple des cégeps et les défenseurs du réseau collégial.

Je n'ai certainement pas la prétention d'être un spécialiste de l'éducation. Mais j'ai la prétention de bien connaître la dynamique des débats au Québec. Mon expérience et mon instinct me disent que le débat sur les cégeps est mal barré et qu'il est en train de sombrer dans les travers qui ont si souvent embourbé nos réflexions collectives. Tous les ingrédients sont en effet au rendez-vous pour produire un débat aussi déchirant que stérile.

Le premier de ces travers, c'est la sacralisation. Les cégeps sont l'un des rejetons les plus identifiables de la Révolution tranquille. C'est le rapport Parent, l'un des grands moments de cette période de changement, qui a proposé la création d'un nouveau réseau pour faciliter l'accès aux études supérieures et revaloriser l'enseignement professionnel. Le Québec a ainsi accouché d'un modèle unique, qui n'existe nulle part ailleurs.

C'est assez pour faire des cégeps une vache sacrée. On a vu cette semaine le degré de mobilisation provoqué par cette rencontre : manifestations syndicales, forum parallèle, bref tout le folklore que l'on réserve aux institutions intouchables.

Si l'idée d'un débat de fond sur les cégeps est bienvenue et si une vraie réflexion n'a de sens que si tout est sur la table, le ministre Pierre Reid a contribué à la confusion en refusant de dire à quelle enseigne il logeait. Une consultation, pour être efficace, doit être encadrée. Et c'est le rôle d'un gouvernement qui exerce son leadership de donner une direction.

Mais ça commence mal, parce qu'un autre travers s'est rapidement exprimé, et c'est le corporatisme. Les premières voix qui se sont fait entendre étaient celles de réseaux qui se battent pour sauvegarder ou agrandir leur territoire.

Les commissions scolaires qui ont lancé le bal en publiant une étude, le rapport Bédard, qui proposait la disparition des cégeps et son remplacement par une année d'étude de plus au secondaire, comme par hasard, et une année de plus d'université. Une idée à laquelle les universités, un autre hasard, ont applaudi.

Les cégeps sont l'un des rejetons les plus identifiables de la Révolution tranquille.

Et qui a été dénoncée dans une étude convaincante de l'économiste Pierre Fortin faite pour les cégeps qui, il n'y a pas de hasard, militent pour leur propre survie.

Ce genre d'affrontement est encouragé par un autre travers, la structurite, la tentation des organisations, surtout bureaucratiques, de résoudre leurs problèmes en jouant dans les structures. Les cégeps n'ont pas tenu toutes leurs promesses ? L'enseignement professionnel n'a pas connu les succès escomptés ? Le taux de diplomation est insuffisant ? Les étudiants prennent trop de temps pour terminer leurs études ? Allons-y, abolissons le réseau. C'est simple, c'est clair.

Mais avant de se lancer dans la grande aventure, encore faudrait-il démontrer que les problèmes sont liés à l'existence au Québec de ce troisième réseau. Et même si c'était le cas, il n'est pas évident que la solution passe par son élimination. Il y a un coût énorme à réformer des structures, un changement qui exigera une énergie considérable. Dans bien des cas, il vaut mieux vivre avec une structure imparfaite, quitte à en corriger les imperfections.

Mais la structurite mène à un autre travers : la fuite en avant. Il y a des problèmes de fond dans notre système d'éducation, que l'on retrouve à tous les niveaux, en commençant par les taux de réussite complaisants, le niveau trop faible des exigences, les durées d'étude trop courtes, les cultures bureaucratiques qui étouffent. Il est tentant de se lancer dans de grandes réformes pour mieux oublier ces problèmes de base. On l'a vu avec les fusions municipales où l'on a transféré aux nouvelles villes les vices qui minaient les anciennes municipalités.

Il y a une dernière menace, en cette période de réingénierie, et c'est le simplisme comptable. L'élimination des cégeps peut sembler tentante en raison des coûts de ce réseau additionnel. Mais le vrai calcul ne doit pas se limiter aux économies potentielles, il doit tenir compte des impacts pédagogiques, du coût de l'intégration des élèves dans les autres réseaux, de l'impact sur les régions, sur le personnel et les collégiens, du coût social de transformations profondes. Ces éléments, difficiles à calculer, doivent être dans la balance.

Il est possible que la disparition des cégeps apparaisse, après un débat approfondi, comme la solution préférable. Mais le fardeau de la preuve revient à ceux qui souhaitent leur disparition. Et la démonstration, si on ne sombre pas dans les travers qui dénaturent trop souvent nos débats, ne sera pas facile à faire.

adubuc@lapresse.ca

Quelles leçons tirer?

Le métro de Laval coûtera ce qu'il en coûte aujourd'hui pour construire un métro

FLORENCE JUNCA ADENOT

L'auteure a été présidente-directrice générale de l'AMT de 1996 à novembre 2003.

Au-delà des recommandations, le rapport du vérificateur général sur le métro à Laval nous fournit l'occasion de tirer des enseignements de nos expériences dans ce vaste projet, le plus important chantier dans la région de Montréal. C'est dans cet esprit que j'aborde quatre questions.

> La construction d'un métro à Laval est-elle justifiée ?

Le prolongement du métro à Laval est un projet important, complexe et qui requiert un investissement majeur de fonds publics. La décision de le réaliser et de le financer appartient au gouvernement. Cette décision se prend, habituellement, en trois étapes qui visent à apprécier l'opportunité de faire ce projet plutôt qu'une autre alternative, telle qu'électrifier le train de Blainville, choisir un métro de surface (SLR) ou une route, à définir le concept et ses impacts, aux plans technique, économique, transport et environnemental (avant-projet), puis à prendre la décision de construire (projet).

Pour franchir chacune de ces étapes, le gouvernement doit engager des ressources importantes et annoncer ses décisions par décret. Le ministère des Transports (MTQ) et les autres agences gouvernementales reçoivent le mandat de procéder ou de collaborer à des études selon leurs mandats respectifs. Les résultats sont soumis au gouvernement qui les analyse mais qui considère aussi d'autres facteurs, tels l'impact d'un projet de métro sur le développement économique et le tissu urbain de la région métropolitaine. Un projet de métro devient ainsi un choix politique tout à fait valable car il s'agit d'un projet très structurant à long terme.

Pour permettre de comprendre et d'apprécier les enjeux d'un projet aussi important, on aurait avantage à soumettre ce type de projet à un processus d'analyse et de révision qui inclut une démarche formelle d'information et de consultation publique (comme celle du BAPE), suivie pour les grands projets de transport de surface.

> Y a-t-il eu dissimulation d'information ?

Clairement non. Dès que le gouvernement a annoncé son intention de réaliser ce projet, l'AMT a mis sur pied un comité d'orientation composé de deux sous-ministres adjoints du MTQ et de la Métropole, et de dirigeants de l'AMT, des sociétés de transport de Montréal (STM), de Laval (STL) et de ville de Laval. Ils ont ensemble étudié et décidé de tous les aspects de ce projet, lors de 24 réunions tenues de 1998 à 2002, et ont soumis leurs recommandations au conseil d'administration (conseil) de l'AMT, puis aux autorités du MTQ.

Les membres du comité d'orientation et du conseil de l'AMT, appuyés par les études de grandes firmes d'ingénieurs conseil, ont assumé leurs obligations avec une grande rigueur et un souci constant de réaliser le projet au meilleur coût. Ils ont dû composer avec un décret autorisant la réalisation du projet pour 345 millions $ (plus taxes) en 2000, avant que soient complétées les études requises pour en préciser tous les paramètres (avant-projet) et que soient examinées les alternatives. Ils ont révisé soigneusement chaque volet du projet tout en recherchant en continu des pistes de réduction de coûts sans compromettre la qualité, la sécurité et la fonctionnalité du métro.

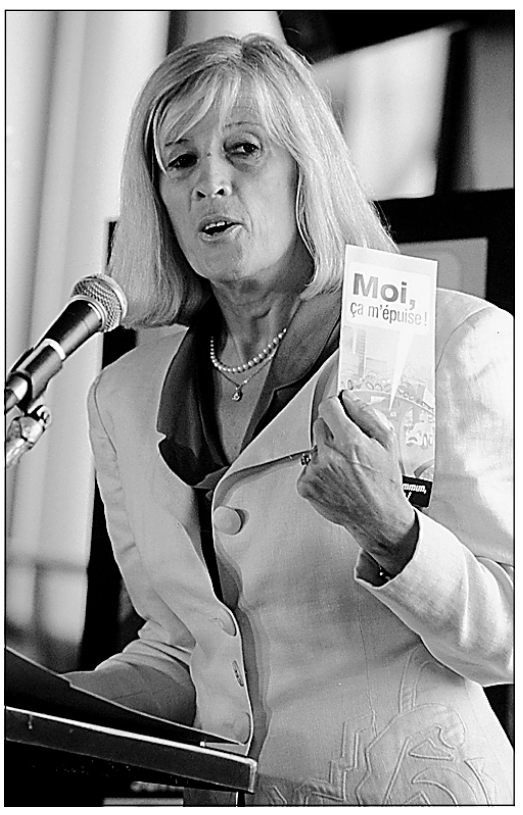

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©

Florence Junca Adenot

> Le métro de Laval coûte-t-il trop cher ?

Non. Le métro de Laval coûtera ce qu'il en coûte aujourd'hui pour construire un métro.

En 2001, l'AMT a réalisé une étude comparative des coûts de métro construits récemment dans divers pays. Le coût moyen au kilomètre, exprimé en dollars de 2006, est de 110 millions $. L'extension récente du métro de Toronto a coûté 145 M $/km. Ces données, appliquées aux 5,3 km du métro de Laval, se traduisent par un coût variant entre 580 M $ et 750 M $, en dollars 2006.

Le budget supportant le décret de juillet 2003 était de 574 M $ (incluant 27 M de l'AMT), basé sur une ouverture au début de 2006 et les évaluations des ingénieurs conseil. Avec un bon contrôle budgétaire et un souci d'éviter les retards, le coût du métro devrait se situer dans la fourchette mentionnée plus haut.

Que conclure ? Avant d'autoriser la construction d'un projet, il est essentiel de réaliser des études complètes pour en connaître toutes les caractéristiques, et en mesurer les coûts complets, les risques et les conditions de réalisation. Le respect de ces conditions et l'établissement d'un budget réaliste permet au gouvernement de rendre ses ministères et agences imputables des résultats.

Le projet de construction du métro de Laval a-t-il été bien planifié et géré ?

Oui. La bonne gestion d'un grand projet de construction se mesure à partir de quatre critères principaux :

> La gestion de l'attribution et de la réalisation des contrats;

> La gestion financière et le contrôle des coûts et des échéanciers;

> La gestion des relations de travail;

> La gestion de la construction.

Les membres du comité d'orientation et du conseil de l'AMT ont encadré la planification et la gestion du projet en respectant des normes strictes de transparence, d'équité, d'efficacité et d'économie.

Le rapport du vérificateur général confirme d'ailleurs, après avoir examiné la majorité des contrats, que tout s'est fait selon les règles, garantissant ainsi une saine gestion des fonds publics. La rigueur du contrôle financier et l'information disponible en tout temps sont mises en évidence, avec aucune trace de malversation, gaspillage, ou dépenses somptuaires. Le climat de travail sur le chantier et les relations avec les citoyens et intervenants sont bonnes.

Le rapport questionne deux décisions du comité d'orientation et du conseil de l'AMT concernant l'octroi de contrats de services professionnels. Ces décisions ont été prises après mûre réflexion et par souci d'efficacité.

Une suggestion d'amélioration serait que pour un grand projet de cette nature, une latitude plus grande soit accordée pour établir un cadre de gestion doté de mécanismes et procédures reconnues dans le monde, adaptées à la réalisation d'un grand projet, et permettant l'utilisation de méthodes innovatrices de gestion telles l'IAGC, respectueuses des principes de gestion de fonds publics.

> La réalisation du projet et l'intérêt public.

L'ultime vérification de l'efficacité de la planification et de la gestion a lieu durant la réalisation, sur le chantier lui-même. Celui du métro de Laval se réalise efficacement et rigoureusement. La planification technique des travaux et des échéanciers, la coordination des dizaines d'entreprises et des centaines de personnes y travaillant selon un mode de gestion utilisé pour la première fois dans le domaine du transport (IAGC), sont particulièrement réussies. Les inévitables difficultés techniques survenant en cours de route sont résolues sans qu'il soit nécessaire de chambarder les échéanciers. Le plan de communication original fait approuver le projet et ses désagréments par tous. L'intégration délicate avec les travaux de modernisation du métro est adéquate.

De tels résultats ne peuvent tout simplement pas être le fruit du hasard et encore moins d'une mauvaise planification. Ils témoignent de l'expertise et de l'expérience des équipes de gestion et de réalisation ayant assuré les études, la planification et la réalisation des travaux. Là encore le défi est de constituer des équipes compétentes et pertinentes, et de choisir les modes de réalisation au bon moment dans le processus.

Une approche différente

Le caucus des 66 femmes libérales peut faire une différence

CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE

L'auteure est sénatrice libérale. Elle écrit dans ces pages tout au long de la campagne électorale en alternance avec l'ex-députée du Bloc québécois, Pierrette Venne.

Le jeu du pouvoir dans la présente campagne électorale se joue au niveau des partis politiques, des salles de nouvelles à la télé, des bureaux des éditorialistes des journaux. Ceux qui sont à l'arrière scène, ce sont les gens d'affaires qui financent ces opérations. La nouvelle loi électorale sur le financement des partis politiques, depuis janvier 2004, ne créera pas le miracle de diminuer sensiblement l'influence du monde financier. C'est l'un des grands mythes que le Parti québécois et sa filiale à Ottawa, le Bloc, entretiennent auprès des électrices et des électeurs, à savoir que nos campagnes sont financées par la base militante. C'est plus élégant mais pas convaincant.

Donc, il faut se demander si des femmes en politique vont apporter une approche différente dans l'exercice du pouvoir. À mon avis, oui.

Le caucus des soixante-six femmes libérales auquel j'appartiens peut faire une différence. Que ce soit les pensions de vieillesse pour nos aînées qui sont majoritaires, les politiques pour la petite enfance, incluant les garderies, l'aide aux pays en voie de développement, en tenant compte du sort dramatique de femmes et des enfants au Pakistan, en Afghanistan, la question irakienne où la grande majorité des femmes élues s'opposait à la participation du Canada, l'environnement, comme les pesticides sur les pelouses qui provoquent des maladies respiratoires chez les enfants, les femmes s'occupent du sort des Canadiennes et des Canadiens en misant sur la qualité de vie. Nous n'ignorons pas les questions économiques, les grands dossiers, nous apportons un complément essentiel au processus de l'élaboration des politiques nationales.

Est-ce que le fait d'avoir Lucienne Robillard comme présidente du Conseil du Trésor fait une différence ? Oui. Elle a réglé le dossier de la parité salariale dans la fonction publique, qui datait du régime Mulroney. Est-ce que le passage de Sheila Copps à Patrimoine Canada a marqué la politique culturelle canadienne ? C'est évident. Elle a arraché de peine et de misère des budgets accrus pour Radio-Canada et pour la création d'émissions à contenu canadien. Elle a défendu l'industrie culturelle contre l'invasion américaine.

Est-ce que Jane Stewart a payé chèrement les « présumés pots cassés » de son prédécesseur à Ressources humaines Canada ? Sans aucun doute. L'opposition s'est attaquée à Jane comme une meute de loups et l'a tailladée en pièces. Après enquête de la célèbre vérificatrice générale, Sheila Frazer, il a été établi qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat.

Pensez-vous que l'élection de quelques femmes conservatrices va bloquer le projet d'abolir le registre des armes à feu par Stephen Harper qui dénonce cette mesure depuis sa mise en place ? Croyez-vous encore que les femmes bloquistes seront en mesure de négocier le maintien de cette mesure visant à protéger les femmes victimes de violence conjugale ou de sexisme ?

D'ailleurs, dans le domaine de la santé, les femmes libérales ont obtenu la création des Centres d'excellence pour la santé des femmes et surtout obtenu que désormais les essais cliniques sur les nouveaux médicaments se fassent sur des échantillons de femmes et d'hommes indépendamment.

Triste réalité

La triste réalité est que le Parti conservateur n'a à ce jour qu'un peu plus de 10 % de candidates pour tout le pays, le Bloc, qui n'est présent qu'au Québec, n'apporte qu'une contribution que de 6 % au niveau national tandis que le Parti libéral, avec ses 75 candidates, atteint le meilleur pourcentage, de 24 % pour le pays, soit celui qui peut faire une différence.

Le manque de leadership de monsieur Harper pour recruter des candidates est un signe de mépris pour l'électorat féminin. Ici comme ailleurs, ce parti ne saurait mériter notre appui. Quant à la mince participation des femmes bloquistes, il s'en suit qu'elles ne feront certainement pas la différence quant aux questions cruciales touchant les femmes, comme le registre des armes à feu, l'avortement, les garderies, etc.

Pour 4 jours seulement

du 12 au 15 juin 2004

Une offre irrésistible

Ménogène

La ménopause apprivoisée

Comme toujours, les meilleures réponses pour assurer notre bien-être, se retrouvent dans la nature.

Ménogène, une toute nouvelle formule pour soulager les problèmes dus à la ménopause, voilà enfin une solution encourageante et parfaitement naturelle qui vous aidera à passer ces moments difficiles en toute tranquillité.

Ménogène utilise le pain d'abeilles, la gelée royale et les isoflavones de soya. Ce trio aide à équilibrer le système hormonal d'une façon saine et naturelle.

Les phyto-oestrogènes naturels (oestrogènes de pain d'abeilles, de gelée royale et d'isoflavones de soya) dont la structure est semblable aux oestrogènes de la femme, aide l'équilibre des hormones femelles et apaise les symptômes ménopausiques comme les bouffées de chaleur, la sécheresse vaginale, les maux de tête, la transpiration nocturne, l'insomnie, etc.

La vie est courte.
Donnez-vous le temps d'en profiter pleinement.

La ménopause, un virage en douceur.

Quelle stratégie adopter contre les bouleversements hormonaux lors de la ménopause ? Question souvent débattue.

Si vous choisissez de vivre en harmonie avec la nature, vous êtes à la bonne école. La ménopause est inévitable et arrive trop rapidement, au goût de certaines. Mais il faut la traverser sereinement tout en conservant une qualité de vie qui se poursuivra durant des années à venir. Le tournant n'est pas inquiétant, quand il est négocié avec douceur.

Ménogène, tout nouveau produit sur le marché, n'est pas un procédé agressif, susceptible de laisser des séquelles importantes dans l'organisme. Des actifs apaisants, les phyto-hormones du pain d'abeilles, de la gelée royale et des isoflavones de soya sont des ingrédients au diapason avec la nature. C'est un apport simple et sans risque, pour conserver une qualité de vie naturelle. Comme toujours, les meilleures solutions se trouvent dans la nature. Ménogène sait bien vous accompagner dans ces moments qu'il vous arrive parfois de redouter. Et si l'information vous intéresse, sachez que ce produit de qualité est tout aussi efficace pour les hommes, au moment de l'andropause.
Bonne nouvelle à répandre !

Achetez-en un et recevez le deuxième produit gratuitement aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est
(coin de Normanville)
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 132, Ste-Foy (Québec)
G1V 1V6
(418) 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Hull (Québec)
(819) 770-3645

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec)
(450) 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec), J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes

Commandes postales sans frais
pour les boutiques Luc Mathieu
1 877 511-3368
www.boutiquesantelucmathieu.com

Distribution et services Ferti 2000 :
votre chaîne d'aliments naturels
Verveine au bout du fil !

Téléphone : (514) 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272 1365
Appelez du lundi au vendredi
de 8 h à 21 h
et les samedi et dimanche
de 6 h 30 à 21 h.

3234202